

Notre collecte pour le financement du bulletin : LA PREMIÈRE VAGUE A RAPPORTÉ 29 480 F

Relevé du compte fait le 4 décembre 1998

	Francs		
ANGER Arthur Boulogne-sur-Seine/92	.500	LAURET Jean Paris/75	.250
AUTEXIER Georges Fontenay-aux-Roses/92	.300	LECŒUR Raymond/75	.500
BEL Jean Chateauneuf-du Rhône/26	.500	LEFORT DES YLOUSSES Joël Saint-Cloud/92	.150
BIDAULT Georges Pau/64	.500	MADELAIN Jean Fougères/35	.500
BILLET Marc Valenciennes/59	.500	MALLET Jacques Aubigny-sur-Nère/18	.200
BONFILS Charles Sceaux/92	.300	MAUROUX-FONLUPT Paris/75	1 000
BOULLONNAIS André Brie-sur-Marne/94	.200	MELCHIOR Georgette Evry 91	.100
BOURRINET Marcel Boulogne-Billancourt/92	.150	MENDIBOURE Victor Anglet/64	.200
BRUN Pierre Allex/26	1 000	MERCIER Louis Coutouvre/42	.500
BUISSON Suzanne Vif/38	.300		
		MOLETTE Charles Paris/75	.100
CADOT André Le Bourget/93	.500	NICOLAS Marc Carignan/08	.300
CEBRON Simone Paris/75	.250		
CHAUSSEBOURG Fernand Paris/75	.600	PARINI Jacques Meudon/92	1 000
CHAZALON André La Grand' Croix/42	.250	PERISSÉ Daniel Cesson/Sévigné/35	.100
CHOUANIERE Geneviève Paris/75	.300	PERROT Madeleine La Mure/38	.200
		PRUDHOMME Lucien Vitry-sur-Seine/94	.500
DANNENMÜLLER Paulette Paris/75	.200		
De CHEVIGNE Pierre Paris/75	.500	ROBERT Georges Bar-le-Duc/55	.500
DECAMME Cyriaque Paris/75	1 000	ROYE François et Geneviève Clichy/92	.500
DESSALLE Roger Paris/75	.100	ROYER de VERICOURT Henriette/75	.200
DIDIER Pierre Soual/81	.250		
DUBOIS Georges Mantes-la-Ville/78	.300	SAUVAGE Jean Angers/49	2 000
		SIMÉDIAT - Circulaires Coulon (notre imprimeur)	3 000
ECLACHE Denis Paris/75	.600	TEITGEN Jean Boulogne sur Seine/92	1 000
EDOT Béatrice Epernay/51	.50	TEITGEN Jeanne Paris/75	1 000
FLAUD Jacques Paron/89	.300	TRIBLE Gérard Mulhouse/68	.300
FOSSET André Sèvres/92	.200	VINAUGER Jean Maisons Alfort/94	.300
GALISSON René Villeneuve Saint-Georges/94	.600	Total sans les donateurs anonymes	.25 930
GLAUME Maxime St-Jean de Bray/45	.500		
GOUX Jacques Montrouge/92	.80	Douze de nos amis donateurs ont choisi de garder	
JUNG Louis Harskirchen/67	.500	l'anonymat. Ensemble, leurs dons s'élèvent à	3 550
LALOY Vincent Rahon/39	.100	TOTAL GÉNÉRAL	(Francs) . . . 29 480
LARY Pierre La Celle St-Cloud/78	.100		

C'est un résultat encourageant :

ce chiffre représente en effet 84% du coût d'un numéro moyen du bulletin "Le MRP vous parle" (35 000 F).

NOUS ATTENDONS AVEC CONFIANCE LA DEUXIÈME VAGUE !

D'AVANCE MERCI !

Nous sommes tous des champions donc LA COLLECTE CONTINUE ! pour assurer le financement du bulletin

L'Université commence à bouger ; elle découvre une histoire secrète du MRP. Des professeurs d'histoire contemporaine nous adressent, de toutes les régions de France, des messages de remerciements et d'encouragements.

Adhérent de l'Amicale du MRP, abonné au bulletin "Le MRP vous parle", ami, sympathisant, fils ou petit-fils de militant du MRP, amoureux de l'Histoire, historien à la recherche de documents inconnus et inédits, esprit libre allergique à tous les conformismes et à tous les récits bêtifiants qui saturent les médias,

RÉDIGEZ VOTRE CHÈQUE REPRÉSENTANT VOTRE DON À L'ORDRE DE :

"AMICALE DU MRP",

REMP LISSEZ CÉ BULLETIN ET ADRESSEZ LE TOUT À
AMICALE DU MRP 133 BIS RUE DE L'UNIVERSITÉ 75007 PARIS.

- Vos nom et prénom : _____
- Votre adresse : _____
- Si vous ne souhaitez pas que votre nom soit cité dans les listes de dons que nous publierons dans le bulletin, cochez cette case

Si vous ne recevez pas encore le bulletin, nous vous proposerons de vous en faire un service.

Diparitions

Nous avons appris avec peine le décès de nos amis :

- Colette Baron, Paris 7^{ème}
- Henriette Bosselut, Paris 18^{ème}, qui fut pendant de longues années trésorière de l'Amicale.
- André Monteil, Paris 16^{ème} (voir nos articles).
- Pierre Moreau, Boulogne-Billancourt (92).
- Xavier Trelu, Tréboul-Douarnenez (29).
- Jean Cernu, Gouvieux (60270).
- Louis-Edmond Pettiti : ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris, ancien président du Mouvement international des juristes catholiques, ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme (où il succéda à Pierre-Henri Teitgen).
- Madame Annette Dubois, épouse de Jacques Dubois, membre du Bureau de l'Amicale du MRP.

Amis lecteurs

Nous vous souhaitons
une heureuse année 99

... et nous vous renouvelons notre demande pressante :

confiez-nous **VOS** témoignages, oralement ou par écrit,
et vos documents (textes, photos, enregistrements) sur
l'action des militants et des élus du MRP.

**Ils font partie
du patrimoine politique de la France ;
ne les laissez pas disparaître !**

Germaine Poinso-Chapuis, femme d'Etat (1901-1981)
Un volume broché de 176 pages environ au format 16x24cm.
A paraître aux éditions Edisud début 1999.

*Tous droits d'auteur au profit de l'Association pour les adultes handicapés
présidée par Jean-Marie Poinso*

**Bulletin de réservation à retourner à
EDISUD - La Calade - 13090 Aix-en-Provence**

NOM Prénom.....
Adresse.....

Commande ... exemplaire(s) de **Germaine Poinso-Chapuis, femme d'Etat** au prix unitaire de 100 F. + 19,50 F port et emballage.

Règle ci-joint par chèque bancaire chèque postal
 carte visa n° ... / ... / ... , expirant fin ... / ...

Date.....

Signature.....

A l'automne 1948

DE GAULLE, CHEF DE PARTI, FAIT LA CAMPAGNE ÉLECTORALE QUI PRÉPARE LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

Le renouvellement du Conseil de la République (qui deviendra plus tard le Sénat) va intervenir en novembre 1948. En sa qualité de président du RPF, de Gaulle participe activement à la campagne électorale. Voici la lettre qu'il adresse à tous les "grands électeurs", délégués des collectivités territoriales (le document que nous reproduisons est celui qu'a reçu André Colin ; il nous a été donné par son épouse, Marguerite Colin).

LE GÉNÉRAL DE GAULLE

19 Octobre 1948.

Monsieur le Délégué,

En ce moment, où le sort du pays et de la République est en jeu, j'ai quelque chose à vous demander.

Vous êtes électeur pour le Conseil de la République. L'élection du Conseil revêt, sous le regard, une importance et une signification exceptionnelles.

Bien qu'une institution mauvaise assigne à cette assemblée des pouvoirs limités à l'extrême, la confusion et l'impuissance du régime actuel font que le Conseil qui va être élu sera, néanmoins, en mesure de jouer un rôle essentiel.

Son action pourra, d'abord, conduire à une consultation rapide du suffrage universel, seule issue démocratique à la crise dans laquelle la nation se débat. Ensuite, le redressement de l'Etat, le salut de la monnaie, le retour du pays à l'équilibre et à la sécurité, bref la vie même de la France, dépendra en grande partie, de ce que fera le Conseil de la République.

Mais il est de toute nécessité que le Conseil comporte une majorité cohérente, composée d'hommes marchant solidairement, - quelle que soit la diversité légitime de leurs tendances, - vers les objectifs du

est sur lesquels la masse immense de notre
peuple est en réalité d'accord. C'est pour atteindre
ces objectifs que j'adjure maintenant les Français
de se rassembler, comme je le fis pendant la
guerre quand il s'agissait de sauver la patrie
et la liberté. Je vous demande donc, Messieurs le
Délégué, ^{simplement mais instamment,} de voter pour les candidats venant par le
Rassemblement du Peuple Français.

Certes, il peut en exister d'autres dont les
aspirations sont également dignes d'estime. Mais
le résultat qu'il faut atteindre exige, croyez-moi,
que l'on passe au-dessus de toutes considérations
secondaires pour aboutir à quelque chose de solide
et de solide. Ainsi, chacun, chez nous et à l'étranger,
comprendra que la France a choisi sa route. Si
un seul bien se présente, sans y contribuer, pour
votre part, officiellement et en conscience.

Croyez, Messieurs le Délégué, à mes
sentiments les meilleurs. Soyez, en outre, assuré
du profond attachement qui me lie à tous ceux
qui veulent avant tout faire en sorte que
la France soit la France.

H. de Gaulle.

ANDRÉ MONTEIL, UN HOMME DE COMBAT

Décédé le 9 novembre dernier dans sa 84^e année, André Monteil était bien connu de nos lecteurs, du moins comme homme politique, même s'ils ne l'avaient pas rencontré. Il a tenu en effet une place importante, parfois la vedette, dans les réunions du Groupe MRP consacrées à la politique générale du Mouvement, à ses rapports avec les autres partis et à la solution des crises ministérielles ; les procès-verbaux inédits de ces réunions en 1948, que nous avons publiés dans nos derniers numéros, en apportent le témoignage.

Son caractère volontaire, un peu têtu, exigeant, son éloquence ordonnée et ferme, parfois cassante, ses références naturelles à la fois dans le parler et dans l'action aux vertus républicaines, son indépendance d'esprit qui l'amenait parfois à rompre brutalement avec son camp, il les a gardés jusqu'à la fin. Preuve : l'intervention passionnée et sans nuances qu'il fit le 10 décembre 1996, il y a deux ans, au colloque "Regards sur le MRP", au Sénat, sur la vieille querelle de la Communauté Européenne de Défense (CED), où il rappela son hostilité au Traité ("Le MRP vous parle", n°72, page 15).

Son entrée en politique dès 1945 fut pour lui, comme pour la plupart des militants et des dirigeants MRP (pratiquement tous), la suite de son engagement dans la Résistance ; un an plus tôt, en 1944, il commandait les FFI de Quimper, ville où il avait été nommé en 1938 professeur de lettres, au lycée.

J.P.

Corrézien et Normalien. André Monteil naît le 15 août 1915 à Juillac, en Corrèze, ce département qui sera une terre de la Résistance durant l'occupation allemande (y sont nés aussi André Denis, Jean Gilibert, René Plantade, Georges Mamy et bien d'autres. Son père est gendarme. Après le collège de Brive, le lycée Louis-le-Grand à Paris, il entre à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm et obtient l'agrégation de lettres classiques. En 1940, il est mobilisé et sa participation à la défense du pays lui vaudra la Croix de Guerre 1939-1945. Puis c'est la Résistance, où son action le fera distinguer par la Légion d'honneur (il était officier de cet ordre), la Croix du combattant volontaire de la Résistance et la Bronze Star Medal.

Parlementaire de 1945 à 1971. Il est député du Finistère de 1945 à 1958, inscrit au Groupe MRP avec une interruption en 1954 et 1955, époque pendant laquelle il est exclu du Groupe en raison de sa participation au Gouvernement de Mendès-France, dont la plupart des députés MRP n'ont pas voté l'investiture.

De 1955 à 1959, il est maire de Quimper. En 1959, il est élu sénateur, mandat qu'il conservera jusqu'en 1971 ; de 1968 à 1971, il préside la Commission sénatoriale des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées.

En outre, il préside l'Association France-Israël de 1971 à 1977 et assure la vice-présidence de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme de 1971 jusque dans les années 90.

Quatre fois ministre. René Pleven, qui forme son premier gouvernement le 12 juillet 1950, lui confie le secrétariat d'Etat à la Marine, sous la tutelle de Jules Moch, ministre de la Défense nationale. Il garde ces fonctions dans le troisième gouvernement Queuille, formé le 10 mars 1951 et démissionnaire le 11 août. Il retrouve les mêmes fonctions dans le Gouvernement Mendès-France, formé le 19 juin 1954, sous la tutelle du Général Pierre Kœnig, membre du Groupe gaulliste, ministre de la Défense nationale et des Forces armées ; le 3 septembre 1954, dans le même cabinet, il devient ministre de la Santé publique et de la Population.

Au ministère de la Marine, il a ainsi succédé à Joannès Dupraz, qui assumait les fonctions en 1948 et 1949, et à Jean Raymond-Laurent qui le fit en 1949 et 1950 ; il devait y précéder Alain Poher, qui allait s'installer rue Royale du 6 novembre 1957 au 14 mai 1958 dans le cabinet Félix Gaillard.

Un des reconstruc-teurs de la marine de guerre française

Rue Royale, André Monteil fut un des principaux artisans de la reconstitution de notre flotte de guerre, gravement éprouvée par Mers-el-Kébir (1940) et Toulon (novembre 1942).

A l'automne 1945, alors que la deuxième guerre mondiale vient de s'achever avec la reddition du Japon, la marine de guerre française ne dispose plus que de 400 000 tonnes, ce qui est légèrement supérieur à la moitié du tonnage de notre flotte en 1939.

On y compte encore 100 000 tonnes de navires anciens, comme le vieux cuirassé "Lorraine" et les sous-marins d'avant 1939 ; et aucun porte-avions, le "Biter", cédé par la Royal Navy et rebaptisé "Dixmude" n'étant qu'un bâtiment d'escorte, pour le transport du matériel.

Les effectifs de la marine sont tombés de 106 000 à 53 000 hommes en 1946.

L'épuration ne concerne que les officiers généraux et supérieurs ayant servi Vichy.

Après les bombardements alliés et les sabotages allemands, la marine trouve ses ports dans un état lamentable, sauf Lorient. Elle hérite des bases sous-marines édifiées par les Allemands sur la côte atlantique. La capacité de production des arsenaux n'est plus que de 10%. Les bassins et plans d'eau sont encombrés par 3 100 épaves représentant un tonnage de 1 769 000 tonnes.

Le plan de redressement, élaboré dès 1945, vise en vingt ans à la reconstruction d'une flotte de 750 000 tonnes. Du fait de la priorité accordée à la reconstitution de la marine de commerce, le redressement ne s'amorcera qu'à partir de 1954, sous Monteil.

Les travaux à bord du "Jean-Bart" ne seront terminés qu'en 1951. La marine obtient le prêt du porte-avions britannique "Colossus" (rebaptisé "Arromanches"), qui constituera la base de la renaissance aéronavale .

S'impose alors le dragage des côtes de la Manche et de l'Atlantique, infestées de milliers de mines mouillées par tous les belligérants.

Après octobre 1945, le cuirassé "Richelieu", les croiseurs "Gloire" et "Suffren", le transport d'aviation "Béarn" participent au rétablissement de la présence française sur la côte d'Annam. Sans que nul n'en soit vraiment conscient, la marine se trouve engagée dans une autre guerre, à peine terminée le second conflit mondial.

Avec la collaboration de Georges Verpraet

Un battant friand de "populaire"

— Etonnant parcours que celui de ce prof de lettres corrézien en poste à Quimper pendant l'occupation et qui devient finistérien jusqu'à faire oublier à des électeurs, dont les exigences d'appartenance locale sont traditionnellement et particulièrement vives, qu'il n'est qu'accidentellement des leurs ;

— autre source d'étonnement : être choisi par les militants, et par André Colin, en 1945, pour figurer en seconde place sur une liste démo-chrétienne marquée ACJF, sans avoir d'antécédents dans cette mouvance ;

— réussir, à 35 ans, en 1950, auprès d'une hiérarchie navale fort peu gaulliste, à s'imposer en tant que "patron" de la Marine nationale, au plein sens du terme : une performance à saluer ;

— parvenir à travailler utilement en "binôme" avec Max Lejeune, autre secrétaire d'Etat aux Forces armées (1950/51), alors que tout sépare ces deux hommes, représente un effort soutenu d'intelligence et de diplomatie, d'ailleurs apprécié de leur patron commun (Jules Moch) ;

— André Monteil, battant friand de "populaire" auquel le poussent un art tribunitien sans faille, et aussi l'idée qu'un certain apparat, loin d'être improprement jugé par le citoyen, conforte en lui le sens de l'Etat.

Jacques FLAUD

(qui fut directeur de cabinet d'André Monteil)

MERCI, ANDRÉ !

Retenu à Madrid par une réunion de la présidence de l'Union européenne des Démocrates Chrétiens, je n'ai pu m'associer le 12 décembre à tous ceux qui lui ont rendu un dernier hommage.

Mais comment pourrais-je ne pas exprimer ici mon émotion, ma tristesse et mon amitié pour ce militant fidèle ?

Oui, la fidélité à ses convictions a été le premier trait de cet homme de caractère, qui était aussi un homme de culture, normalien dans la grande tradition de la rue d'Ulm.

Ses convictions l'ont conduit à s'engager dès l'origine au MRP, puis dans les formations qui en ont hérité.

Au moment de la bataille de la CED, il s'en était un instant séparé parce que son patriotisme intransigeant lui faisait juger pour le moins prématuré le projet d'une armée européenne intégrée.

Après avoir participé au Gouvernement de Pierre Mendès-France, il est vite revenu dans nos rangs pour y servir - avec quelle force ! quelle compétence ! et quel talent ! -, la cause de l'Europe unie et de la défense du monde libre face au totalitarisme et à l'impérialisme soviétique, en particulier au Sénat en tant que Président de la Commission des Affaires Etrangères et de la Défense.

J'ai eu le privilège de travailler souvent à ses côtés au groupe de réflexion «Renouveau Défense», constitué à l'initiative de Jean Lecanuet au sein de l'UDF, pour réfléchir aux moyens de bâtir le pilier européen de l'Alliance Atlantique et de jeter les bases d'une défense européenne autonome. «Nous sommes», aimait-il à dire, «des alliés sûrs des Etats-Unis non des vassaux».

Une de ses dernières actions publiques a été, nous nous en souvenons tous, sa participation au colloque de notre Amicale et de France-Forum, de décembre 1996, où il avait, aux côtés de Pierre Pflimlin et Maurice Schumann, prononcé un discours éloquent et substantiel.

Il appartenait à cette espèce d'homme - elle se fait rare - pour qui la politique était le service d'un idéal. Cet idéal, il l'a servi avec le courage et le dévouement d'un soldat toujours prêt à lui sacrifier ses intérêts propres.

Merci André de tout ce que tu nous as donné. Tu nous manqueras.

Jacques MALLET

ÉTÉ ET AUTOMNE 1948

Pour les parlementaires MRP c'est la mise à l'épreuve du croyant

Le choc du 19 juillet — la chute du Gouvernement Robert Schuman sur un contentieux futile — a ébranlé durement les parlementaires MRP. Entrés en politique au sortir des combats dans la Résistance et, pour certains d'entre eux, au sortir des camps de concentration, il avaient cru jusque là à la construction d'une république nouvelle et voilà que revenait en force la République ancienne ! C'était la crise de conscience, l'angoisse, le désarroi, le doute sur le Bien et le Mal, avec l'impasse au bout du chemin : dire "oui" à l'institution d'une République qui n'était pas la leur ou favoriser par un "non" l'écroulement de la République, menacée à droite, menacée à gauche ? (voir notre numéro 78, pages 19 à 37).

EN PLEIN MAL DE VIVRE

En août, avec le Gouvernement André Marie, c'est le relâchement qui suit le choc. On doute de soi-même et pas seulement du MRP, on manque d'idées, on manque même d'envies ; on est en état dépressif. Preuve : on boude sans préméditation mais avec soulagement les réunions du Groupe, qui sont au nombre de dix-neuf dans le mois.

Les 227 parlementaires MRP (152 députés et 75 conseillers de la République) y sont tous conviés, avec des rappels ; y participent entre 90 et 22 d'entre eux ; en moyenne 53, soit moins d'un quart. On est en plein mal de vivre (voir notre numéro 78).

Un mal de vivre brièvement interrompu par quelques rares épisodes de gaieté, grâce aux bons réflexes d'hommes forts ; tel Charles Barangé (Maine-et-Loire), qui chantonne à l'ouverture des réunions, fin août : «C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau...».

EN RÉBELLION

Septembre arrive : les parlementaires MRP sentent s'ouvrir pour eux l'âpre période de la convalescence morale...

D'abord avec un rayon de soleil dans les yeux : de nouveau appelé par Vincent Auriol, le 30 août, de nouveau investi, par la majorité républicaine de Troisième Force, à l'Assemblée Nationale, le 31 août, Robert Schuman entreprend de former son deuxième gouvernement. Mais la grisaille revient vite et remplace l'éclaircie : lassé par les exigences de la SFIO, raidi sur son programme, Robert Schuman s'engage, le 2 septembre, avec le soutien

de Maurice Schumann, président du MRP, dans la formation d'un gouvernement de centre-droit, sans participation socialiste...

A 11 heures, il vient l'annoncer au Groupe MRP. «Je suis décidé, dit-il, à former le gouvernement dès cet après-midi même si les socialistes refusent d'y participer.» S'agit-il seulement d'une formule pour amener les socialistes à davantage de souplesse ? On l'espère.

A 18 heures, cependant, le Groupe apprend que Robert Schuman vient de s'entretenir avec les représentants des groupes de la majorité, sauf avec ceux du groupe socialiste. La nouvelle pique les élus comme un frelon : ce ne peut plus être de la tactique, c'est le choix délibéré d'un glissement à droite ! Faudrait savoir !

Le vent tourne aussitôt dans le Groupe. La fronde monte. Marc Sangnier y participe. Tel un chef de batterie de 75, prévoyant l'assaut de l'ennemi, André Lescorat prépare les canonnières de la base à ouvrir un feu roulant pour lui faire barrage.

A 21 heures, ce 2 septembre, la contestation prend l'allure d'une rébellion, animée par Charles Bosson et Pierre-Henri Teitgen.

Robert Schuman porte sa démission à Vincent Auriol, qui la refuse et confie des "missions d'information" à Robert Lecourt puis à André Marie...

Le 4 septembre, à Matignon, Robert Schuman reçoit Lecourt et Marie. C'est le suspense. Le Groupe MRP s'impatiente. Les mèches restent allumées et c'est Pierre Truffaut qui exhorte les troupes.

Le président du Mouvement et le président du Groupe informent alors Schuman de cette mutinerie dans les rangs et lui expliquent qu'on lui demande de choisir entre un nouvel effort pour se raccommo-der avec les socialistes et la formation d'un gouvernement MRP homogène.

Schuman, qui comprend bien le message, vient devant le Groupe, qui siège pratiquement en permanence ; il choisit la première solution. Et, après quelques ratés au démarrage, ça marche ! Son deuxième gouvernement est formé dans la nuit du 4 au 5 septembre : il comprend sept socialistes, dont Christian Pineau aux Finances et aux Affaires économiques et Jules Moch à l'Intérieur...

MAIS POURQUOI PAS UN GOUVERNEMENT MRP HOMOGENE ?

Cependant, au deuxième jour de son existence, le

deuxième Gouvernement Schuman, tout neuf, est mis en minorité sur sa composition (en fait sur la présence d'un socialiste aux Finances) : la droite a voté contre.

Ainsi, renversé le 19 juillet par les socialistes, Robert Schuman est renversé le 7 septembre par les Indépendants. Les deux ailes de la majorité s'annulent ; la Troisième Force existe-t-elle encore ?

Cet épisode de la crise politique qui ébranle le régime parlementaire depuis deux mois n'a toutefois pas sur le Groupe MRP - élément rassembleur de cette majorité -, l'effet démoralisant qu'a eu le choc initial du 19 juillet ; au contraire, il a un effet positif, dans la mesure où il fait jaillir une idée qui existait déjà mais qu'on n'exprimait pas encore dans ses réunions : celle d'un gouvernement MRP homogène.

Cette idée - qui plaît évidemment aux militants -, est lancée à la première réunion du 2 septembre par Pierre Dominjon (Ain) ; elle est reprise aussitôt par Paul Boulet (Hérault) ; elle est mise en suspens quelques instants par une interruption malicieuse de Paul Bacon (Seine), qui demande si le MRP est lui-même homogène ; elle est reprise avec force par François Reille-Soult (Tarn), Joseph Dumas (Seine), André Lescorat (Lot-et-Garonne), Charles Bosson (Haute-Savoie), président du Groupe MRP du Conseil de la République, Paul Coste-Floret (Hérault) ; elle est relancée le 3 septembre par Edouard Moisan (Loire-Inférieure) pour qui c'est "la seule idée forte qui se dégage de nos réunions depuis un mois" ; et le 4 par Pierre Truffaut (Charente-Maritime), Alfred Coste-Floret (Haute-Garonne) ; le 8 par Roger Devémy (Saône-et-Loire).

Cette fièvre militante sera sans suite : les dirigeants du Mouvement ne croient pas à la durée d'un gouvernement de ce genre et, de plus, Robert Schuman exclut totalement de s'engager dans pareille aventure.

ALORS POURQUOI PAS UN RETOUR AU TRIPARTISME ?

Peu à peu, lassés de se plaindre et de s'insurger contre tout ce qui leur arrive, les parlementaires MRP se ressaisissent : assez de rêve, mieux vaut pour la santé enregistrer les faits, voir les réalités si dures soient-elles, réfléchir, tracer des plans, bâtir des projets, bref mettre de la raison froide sur le cœur meurtri.

Question préalable : avec quelle majorité gouverner ?

Comme l'explique André Colin, secrétaire général du MRP à la réunion du Groupe du 8 septembre, il y a deux majorités possibles à l'Assemblée Nationale, mais elles restent virtuelles : une majorité économique et sociale, qui regrouperait MRP, socialistes et communistes ; une majorité politique de défense républicaine, qui rassemblerait, pour durer, MRP, socialistes, radicaux et une partie des Indépendants.

La première, connue sous le nom de Tripartisme, a soutenu tous les gouvernements, à commencer par ceux du Général de Gaulle, depuis 1945 jusqu'à

mai 1947.

La seconde, dite de Troisième Force, lui a succédé après la rupture avec le Parti communiste, qui prétendait faire de l'opposition au sein même du gouvernement. Mais elle s'est brisée deux fois, sur sa gauche d'abord, sur sa droite ensuite.

Peut-on la remplacer par un retour au Tripartisme ? Peut-être, donc tentons-le : c'est la proposition faite à la réunion du Groupe MRP du 8 septembre par Paul Boulet (Hérault), Paul Couston (Vaucluse), André Denis (Dordogne). Objection, majoritaire dans le Groupe : le PC est asservi à Moscou et son objectif est de prendre le pouvoir par la force. Réplique de la minorité : les communistes associés avec nous dans le gouvernement et donc surveillés seraient moins dangereux pour nos libertés qu'ils ne le sont aujourd'hui dans une société en pleine crise sociale.

Peut-on, à l'inverse, élargir la majorité sur sa droite, en y incluant ceux qui réclament la dissolution de l'Assemblée, ou du moins la jouent en spéculant sur les bénéfices personnels qu'ils en tireraient après le succès probable du RPF ? Aucun élu MRP ne propose cette solution dans les réunions du Groupe. Raison de ce rejet, qui est massivement ressenti dans les réunions : la dissolution aujourd'hui favoriserait d'abord un succès électoral du bonapartisme (c'est le mot que l'on emploie à cette époque au MRP à propos du RPF ; ce n'est que dans les années 50 que l'on parlera de la menace du "pouvoir personnel", à propos du Général de Gaulle) ; dans une deuxième phase, ce succès électoral du bonapartisme déclencherait une "révolution de la misère", qui permettrait au PC de s'emparer du pouvoir par la force avec le soutien d'une grande partie de la classe ouvrière, comme à Prague.

LES GROGNARDS DE LA TROISIÈME FORCE

Troisième idée (il en faut bien, des idées, puisque la plupart sont inapplicables !) : faire une place plus large aux modérés (ce qui n'est pas simple car ils sont peu nombreux au Palais-Bourbon) en laissant les socialistes hors du gouvernement... tout en les priant de bien vouloir rester dans la majorité.

Cette formule est évoquée lors des réunions du Groupe. Le sentiment très majoritaire est qu'elle conduirait très vite à la dissolution et cela dans les pires conditions, à savoir les circonstances les plus favorables, psychologiquement et politiquement, à l'affrontement direct entre le bloc bonapartiste et un front populaire dominé par le P.C.

Durant ces jours de crise morale de septembre 1948, on sent bien au Groupe MRP que ce schéma est le plus dangereux pour les libertés et pour la République. Bonapartisme et communisme se valent. Ils suscitent chez les élus MRP une grande peur, une peur encore plus forte dans leur analyse de la situation que l'allergie au retour du radicalisme modèle Troisième République sur le devant de la scène.

La suite ? Elle va de soi ! ...

UNE MAJORITÉ HÉTÉROGÈNE POUR UN PROGRAMME DE COMPROMIS

Eh oui ! La suite, c'est un dosage plus ou moins savant, à la manière radicale, permettant à la Troisième Force — forte d'être la seule à exister —, de se reconstituer et de former un gouvernement, parfaitement hétérogène sur les problèmes économiques et sociaux, pour appliquer un programme qui est un condensé de compromis comme une soupe aux neuf légumes.

C'est à quoi vont s'appliquer consciencieusement, avec le sens de l'Etat, Vincent Auriol, président de la République, et l'homme qu'il choisit (un ancien de la Troisième, comme l'est aussi Robert Schuman), pour tenir le pari de la durée dans le pragmatisme quotidien : le bon docteur Henri Queuille.

Qui, effectivement, est médecin, et qui, apportant un démenti retentissant à tous les pronostics de la classe politique, va tenir à Matignon durant treize mois et demi !

En attendant, dans la grande armée des parlementaires MRP, on continue à se plaindre — à la façon des gens qui souffrent de rhumatismes —, comme si on était sûr qu'on aurait pu faire mieux. On marche, mais on grogne. Parmi les grognards d'élite : André Denis, Pierre Dominjon, Pierre Truffaut, Edouard Moisan, Fernand Mauroux, Francine Lefebvre, Léo Hamon, Paul Boulet...

EN RAGE CONTRE L'ÉLECTEUR

Le renouvellement du Conseil de la République, intervenu le 7 novembre, se traduit pour le MRP par un effondrement : si l'on s'en tient aux membres élus par les "grands électeurs", essentiellement les délégués des conseils municipaux, l'effectif du Groupe MRP passe de 66 à 18 !

Certes, cette sanction n'est pas celle du suffrage universel mais du corps des notables. Il n'empêche : les parlementaires MRP la subissent comme un règlement de comptes, accompli honteusement dans l'isolement par la grande masse des notables qui étaient pétainistes durant l'Occupation ; ceux-ci viennent de compenser la hargne qui les a taraudés lorsqu'ils ont dû voter en 1945 et 1946 pour le MRP, parti de la Résistance, parce qu'ils avaient la pétoche. Le fait que ce retournement profite au RPF, fondé par de Gaulle, ne les gêne guère : de Gaulle est général et l'objectif est commun : tuer le parti des "poissons rouges dans le bénitier".

Cette rage des parlementaires MRP a son florilège dans le procès-verbal de la réunion du 12 novembre :

- Le scrutin de dimanche est un scrutin de classes... Les notables ne pardonnent pas au MRP de les avoir déçus par sa politique sociale ; les gens qui nous sont restés fidèles, ce sont les humbles, les ouvriers, les économiquement faibles... Or l'avenir ce n'est pas le RPF, ce n'est pas la Réaction, c'est le Peuple ! (André Monteil, Finistère).
- Ce scrutin traduit à notre égard la revanche des classes moyennes. (Henri Meck, Bas-Rhin).

- Nous avons été torpillés par les marchands de bestiaux, une partie du clergé, la droite... (André-François Mercier, Deux-Sèvres).
- Les gros propriétaires, les commerçants, les artisans ont voté contre nous par égoïsme. (Raymond Moussu, Indre-et-Loire).
- La Révolution de 1789 n'est pas encore faite dans les régions catholiques de l'Ouest. (Robert Buron, Mayenne).
- Le RPF n'est pas viable... L'expérience gaulliste, comme toutes les expériences bonapartistes, doit finir dramatiquement pour le pays. (Robert Bichet, Seine-et-Oise).
- L'Alsace a voté par réaction nationaliste. C'est un pays où l'on vénère le sabre, la discipline et le silence (Jacques Fonlupt-Espéaber, Haut-Rhin).
- Il suffit à un franc-maçon d'avoir l'estampille d'un général pour séduire les piliers de sacristie ! (Léo Hamon, Seine).

UN PROBLÈME EXISTENTIEL

La rage, comme le désarroi, ça passe, bien ou mal, mais ça passe, et le temps de la réflexion revient. Il faut bien préparer et re-préparer sans cesse l'avenir...

Précisément, la laborieuse préparation des projets financiers et fiscaux du Gouvernement Henri Queuille (on commence à dire HQ pour simplifier, même dans "Le Figaro"), en fournit l'occasion.

Et que découvre-t-on aux réunions du Groupe MRP ? Que le MRP, depuis le 7 novembre, tout en gardant ses 152 députés, n'a plus le poids politique qu'il avait auparavant.

Et quelle question prend une place grandissante dans les perspectives de l'avenir ? Celle-ci : si une grande partie des notables a quitté le MRP pour la droite, ceux des électeurs MRP qui appartiennent sociologiquement au camp modéré vont-ils suivre la pente lors des futures élections législatives ? Beaucoup probablement...

Ainsi, à la réunion du Groupe du 15 novembre, on entend Germaine Poinso-Chapuis, qui a fait souffler l'esprit démocrate-chrétien dans les Bouches-du-Rhône, un département plus ouvert à d'autres courants, lancer cette prophétie pessimiste : «Le MRP n'est plus capable de dominer la situation ; il s'évertuera en vain à faire revivre ce qui est mort».

Un quart de siècle plus tard — le MRP était mort —, à l'issue d'une assemblée générale de l'Amicale du MRP, Pierre Dominjon, véritable image de la foi MRP, discutait avec quelques amis (*dont le signataire de cet article*) de l'étrange destin du MRP. Il leur dit en conclusion : «Le MRP a manqué d'audace. Il n'a pas su rester lui-même. Il est mort à la fin de 1948».

C'était un peu simplifier l'Histoire ! A la fin d'octobre 1949, Georges Bidault formait son deuxième gouvernement et Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, préparait pour 1950 l'acte de fondation de l'Europe...

Mais à bien y réfléchir ? Un beau sujet pour les historiens, non ?

Jacques PARINI

1948

SEPTEMBRE

Mercredi 1er septembre à 18 heures

C'est la 74^e réunion du Groupe MRP de l'Assemblée Nationale depuis le début de l'année 1948. Il y a 55 présents. La séance est présidée par François de Menthon. **A l'ordre du jour, la formation d'un nouveau gouvernement, après la démission d'André Marie et l'investiture de Robert Schuman, le 31 août.**

François de Menthon indique que Robert Schuman prépare un ministère réduit et qu'il prendrait, outre la présidence du Conseil, le portefeuille des Finances et des Affaires économiques.

Fernand Mauroux (Gers) signale que la collecte des impôts se fait de façon désordonnée. Il réclame une réforme fiscale immédiate.

Joseph Dumas (Seine) note que la CFTC a réagit par l'indifférence à la nomination de Robert Schuman. L'union des syndicats, dit-il, est un fait. Si l'on veut obtenir leur confiance, il faut utiliser à leur égard un autre vocabulaire. Autre exigence : les mesures autoritaires doivent être appliquées à toutes les classes sociales.

Maurice Lucas (Manche) estime qu'il convient de rechercher un rapprochement entre les classes sociales.

Yvon Coudé du Foresto, conseiller de la République (Deux-Sèvres), rappelle qu'il est impossible de faire une politique autoritaire sans avoir les fonctionnaires nécessaires. A son avis, l'importance de la grève des boulangers a été exagérée par la presse. En sa qualité de secrétaire d'Etat au Ravitaillement, il a d'ailleurs fait ouvrir une information judiciaire contre certains journaux pour diffusion de fausses nouvelles.

Léo Hamon, conseiller de la République (Seine), estime que l'on peut parler librement à l'égard des autres partis de la majorité et que le chantage à la menace de Gaulle doit désormais changer de mains. Ce qui signifie ceci : si nos partenaires refusent de nous apporter leur concours, nous deviendrons favorables à la dissolution de l'Assemblée Nationale.

Jeudi 2 septembre à 11 heures

Le programme de Robert Schuman

François de Menthon préside la séance. Il y a 49 présents.

Robert Schuman, président du Conseil, précise ses intentions et expose son programme financier, économique et social.

Les affaires publiques ne souffrant plus aucun délai, expose-t-il en substance, je suis décidé à constituer mon gouvernement dès cet après-midi, même si les socialistes refusent d'y participer.

J'ai étudié hier soir la possibilité de chiffrer une augmentation des salaires qui soit compatible avec la situation financière. J'envisage d'accorder aux salariés une indemnité de 1 250 francs par mois avec une exonération fiscale importante pour les petits salaires, et une majoration des allocations familiales. En revanche, la situation économique générale ne me permet pas de construire un nouveau palier prix-salaires par une augmentation générale des traitements et des salaires.

Cette augmentation du pouvoir d'achat des salariés serait soutenue par une action extrêmement énergique sur les prix alimentaires et par un maintien des prix industriels grâce à un engagement formel du patronat.

L'action sur les prix alimentaires concernerait notamment la viande et le vin. Les prix de ces deux produits ont en effet provoqué presque à eux seuls la hausse de 9,5% de l'indice général des prix au mois d'août.

Une hausse générale des salaires provoquerait une nouvelle hausse incontrôlable des prix, puis une dévaluation du franc, puis une deuxième hausse incontrôlable des prix et, à bref délai, l'arrêt du Plan Marshall. Le problème est de faire comprendre ces vérités à l'opinion publique.

Le dollar va être comptabilisé à 260 francs au lieu de 119. La hausse qui s'ensuivra sur les matières importées devra être résorbée par le secteur industriel privé sans donner lieu à des hausses de prix. La tonne de charbon, en vertu d'un accord passé avec les Etats-Unis, nous sera toutefois cédée à 14 dollars au lieu de 21. La hausse, limitée à 1 000 francs par tonne, qui en sera la conséquence, sera supportable par le secteur privé mais elle aura des répercussions sur les prix de la SNCF, du gaz et de l'électricité. Toutefois, dans ces trois secteurs, les hausses ne dépasseront pas 15%.

Les subventions pour les produits coloniaux seront maintenues.

Après avoir ainsi arrêté les causes d'inflation dans le domaine économique, il faudra éviter l'inflation strictement budgétaire. A cet effet, je prévois 80 milliards d'impôts nouveaux, dont la moitié sous forme d'impôts directs, perçus sur la nouvelle base établie par la réforme fiscale...

Les socialistes, poursuit Robert Schuman, prétendent qu'ils ne peuvent s'opposer aux syndicats, qui constitueraient le fondement de leur parti...

Je ne crois pas à une grève générale car j'entends prendre des mesures immédiates de revalorisation du pouvoir d'achat...

Les difficultés me paraissent plus psychologiques que techniques.

Le Groupe MRP me fait-il encore confiance pour former le gouvernement après ce que je viens de lui dire ?

Pierre Dominjon (Ain). – D'accord avec le programme. En revanche le refus des socialistes de participer laisse présager un nouveau glissement à droite du gouvernement. Dans ces conditions, un gouvernement MRP homogène ne serait-il pas la meilleure formule ?

Henri Pierre-Grouès (Abbé Pierre), député de la Meurthe-et-Moselle. – Il est regrettable que les organisations ouvrières ne soient pas amenées, dans leurs discussions avec le gouvernement, à prendre des responsabilités au nom de l'intérêt général... En négociant directement avec le Conseil économique, c'est-à-dire simultanément avec toutes les organisations représentatives, le gouvernement mettrait celles-ci devant leur responsabilité.

Robert Schuman. – C'est mon gouvernement précédent qui, le premier, a travaillé en contact permanent avec le Conseil économique.

Abbé Pierre. – Il faudrait en tenir l'opinion mieux informée... En outre, sachons que nous ne pourrions pas éluder le problème des crédits militaires.

Marcel Poimboeuf (Vosges). – Il est nécessaire de rétablir l'autorité gouvernementale.

Paul Gosset (Nord). – Nous mériterons la confiance des salariés non pas par des discours mais par des résultats.

Georges Aguesse, conseiller de la République (Loire-Inférieure). – Robert Schuman doit constituer son gouvernement même sans la participation socialiste. Sur l'idée d'un gouvernement MRP homogène, je pense qu'il faut distinguer entre nos désirs et les possibilités.

Maurice Lucas (Manche). – Le problème politique n'intéresse pas le pays. Le problème est uniquement technique ; s'il est résolu, le problème politique le sera aussi.

Paul Boulet (Hérault). – N'ayons pas des complexes d'infériorité ! Le MRP a une occasion unique de remplir sa mission sociale. S'il est impossible de former un gouvernement MRP homogène, que du moins le futur gouvernement soit d'esprit MRP.

Lionel Tinguay (Vendée). – D'abord annoncer les efforts que fera l'Etat. Ensuite gagner l'appui des agriculteurs et la confiance des salariés. A l'Assemblée, il est nécessaire que le gouvernement trouve des alliés sur sa droite.

Jacques de Menditte, conseiller de la République (Basses-Pyrénées). – Faire des économies immédiatement. Confier les portefeuilles du Travail et de l'Agriculture, par exemple, à des syndicalistes.

Robert Lecourt (Seine). – Le gouvernement doit appuyer son action sur le plan social afin de remplacer la SFIO absente. Sur le plan parlementaire et politique, l'absence de Paul Reynaud dans le gouvernement est suffisante pour prouver qu'il n'y a pas de glissement à droite... Il faut aller vite, il faut que le gouvernement soit formé aujourd'hui, que le conseil des ministres se réunisse demain. Il faut prendre l'offensive.

Joseph Voyant, conseiller de la République (Rhône). – Il est important d'avoir une action psychologique. Par exemple, assurons-nous qu'au sein du gouvernement l'équipe économique soit homogène.

Louis Bour (Seine). – Le pays attend des mesures énergiques. Il faut les prendre immédiatement et les faire connaître par la radio, par la presse et par des affiches.

Jules Catoire (Pas-de-Calais). – Je rappelle que la mission du MRP est essentiellement populaire. Par des mesures rapides et brutales, il faut que la classe ouvrière espère en la stabilisation des prix.

Yves Fagon (Seine). – D'accord pour annoncer les mesures sur la radio mais pas sur le ton ni avec la manière employés jusqu'ici... Il ne faut pas rompre avec la CGT-FO et la SFIO. Il faut garder tous les contacts possibles avec les syndicats. La section CFTC de Clichy, avec laquelle j'ai travaillé depuis des années, s'est réunie hier en mon absence, volontairement.

Paul Bacon (Seine). – D'accord avec Fagon ! Avant de parler de gouvernement MRP homogène, il faudrait se rendre compte que le Groupe MRP ne l'est pas lui-même... Il faut tenter un dernier effort pour obtenir des socialistes leur participation.

Robert Schuman. – Si je n'ai pas traité du problème agricole dans ma déclaration c'est qu'il n'est pas le problème primordial. Je rappelle d'ailleurs que le ministre de l'Agriculture est et restera MRP. Au sujet des contrats avec les syndicats ouvriers, je vous fais observer que mon précédent gouvernement a fait route commune avec eux pendant six mois.

André Colin. – S'agissant de la composition du gouvernement, l'important est de choisir des hommes qui soient d'accord à l'avance avec une certaine politique.

Dans une motion adoptée à l'unanimité, le Groupe exprime sa confiance à Robert Schuman.

Jeudi 2 septembre à 18 heures

L'idée surgit avec force d'un gouvernement MRP homogène

Président : de Menthon ; 45 présents.

François de Menthon. – Robert Schuman vient de s'entretenir avec les représentants des groupes qui lui ont voté l'investiture, sauf ceux du Groupe socialiste.

François Reille-Soult. – Il est mauvais que la rupture avec les socialistes soit intervenue sur le montant de l'indemnité (2 500 francs) accordée aux salariés. Une orientation du gouvernement vers la droite risque de rendre inefficace toute politique sociale telle que la conçoit le MRP et de lui faire oublier sa mission. Peut-être les positions du MRP dans l'affaire des salaires ont-elles été trop catégoriques à l'égard de la SFIO.

Devant les faits, le mieux, aujourd'hui, est de constituer un gouvernement MRP homogène et d'agir immédiatement avec énergie. L'opinion publique, qui se moque des étiquettes politiques, lui apporterait son soutien.

Joseph Dumas. – D'accord ! D'ailleurs, le Comité national du MRP a toujours été opposé à une orientation vers la droite.

Jacques Fonlupt-Espéraber. – Les socialistes cherchent les occasions de reprendre les contacts avec nous. Nous devons tout faire pour qu'ils soient effectivement repris. Une augmentation sérieuse des salaires peut être absorbée par l'industrie.

Roger Devémy. – Oui, d'accord avec mes collègues. Un gouvernement MRP-radical apparaîtrait à l'opinion comme un gouvernement de droite.

Charles Bosson, président du groupe MRP du Conseil de la République. – Prenons bien conscience de la gravité d'une véritable rupture entre le MRP et la SFIO ! A ce propos, je suis surpris que certains de nos amis envisagent avec joie de faire route commune avec les radicaux en abandonnant les socialistes. En effet, pendant six mois, les socialistes ont soutenu avec nous un effort efficace qui se heurtait à la démagogie des libéraux, notamment des radicaux. En nous référant à ces six mois de fidélité et de loyauté, nous devons tout faire pour rétablir les contacts avec les socialistes. Leurs critiques à l'adresse du pro-

gramme de Robert Schuman sont justifiées ; des mesures strictement comptables ne peuvent pas faire face à la situation sociale.

André Denis. – La politique de baisse des prix a été soutenue loyalement par les deux grandes centrales syndicales non communistes. En accordant aux salariés une indemnité (de vie chère) suffisante, on pourrait reprendre cette politique de baisse avec l'appui d'une partie importante des masses laborieuses. Il est regrettable que l'on ne réduise pas le budget militaire lorsqu'on refuse quelques milliards aux salariés. Afin de ne pas trahir notre mission, il faut garder l'adhésion des salariés à notre politique. Nous sommes victimes d'une manœuvre des radicaux, qui accepteront peut-être un jour de former un gouvernement avec la participation des communistes et dirigé contre le gaullisme. En définitive, je crois que nous devons tourner résolument le dos à un gouvernement de droite et renouer immédiatement avec les socialistes.

François de Menthon. – Je vous donne lecture de trois motions qui viennent de m'être remises et qui invitent Robert Schuman à reprendre les négociations avec les socialistes.

Maurice Schumann. – Je rappelle que le Groupe a voté ce matin à l'unanimité une motion où il fait confiance à Robert Schuman pour former le gouvernement, c'est-à-dire le laisser libre de la formule qui lui convient...

Edouard Moisan. – Ces discussions sont inutiles puisque Robert Schuman est prêt d'un moment à l'autre à faire connaître la composition de son gouvernement.

Pierre Truffaut. – Il faut d'urgence prévenir Robert Schuman de la nouvelle orientation du Groupe.

Par 31 voix contre 20, le Groupe décide de suspendre la réunion jusqu'à 21 heures.

La séance est reprise ce jeudi 2 septembre à 21 heures.

De Menthon préside ; il y a 43 présents.

François de Menthon. – J'ai informé Robert Schuman des interventions faites cet après-midi à la réunion du Groupe. Robert Schuman fera une dernière démarche dans la soirée auprès de la SFIO. En cas d'insuccès, le gouvernement sera formé sans les socialistes.

Robert Lecourt. – Dans ces conditions, les trois motions déposées à 18 heures sont devenues sans objet. La formule d'un gouvernement MRP homogène paraît devoir être écartée ; elle apparaîtrait comme un gouvernement de parti qui ne donnerait pas confiance au pays et qui n'aurait pas d'autorité sur les fonctionnaires.

Paul Boulet. – Je veux croire encore à la reprise de contacts avec la SFIO. Il faut lui demander à quelles conditions on peut obtenir son concours. Si les socialistes ne participent pas au gouvernement, l'Assemblée sera divisée en deux parties : la gauche, composée des socialistes et des communistes ; la droite, à laquelle sera annexé le MRP malgré lui.

Marc Sangnier. – Si les socialistes participent au gouvernement, le MRP sera unanime à poursuivre la lutte pour la stabilisation économique ; si les socialistes refusent, on aura un gouvernement composé de MRP et de modérés, ce qui signifiera un glissement à droite. Les groupes radical, UDSR et Indépendants ne sont pas dynamiques ; ils gêneront l'action gouvernementale. Je rappelle la volonté du Bureau national de faire du MRP une grande vague qui surgirait entre le RPF et le PC. Je constate avec amertume que nous sommes aujourd'hui moins ambitieux et plus réservés. Je regrette de voir le MRP s'orienter vers des conceptions prudentes et médiocres. Mieux vaudrait qu'il aille de l'avant à visage découvert.

Jean Cayeux. – Je rappelle que Robert Schuman a annoncé au Groupe qu'il n'avait pas l'intention de former un gouvernement MRP homogène. Le problème est donc de placer au gouvernement des hommes unis pour une politique d'autorité. Il faudrait donner à ce gouvernement une allure de salut public, en utilisant au besoin la loi du 11 juillet 1938 sur la réquisition en temps de guerre.

Albert Gortais, secrétaire général-adjoint du MRP. – Les socialistes demandent que l'on établisse un nouveau pallier prix-salaires, sans se préoccuper des exportations et de la nécessité où l'on serait de procéder à une nouvelle dévaluation ; raisons pour lesquelles Robert Schuman refuse le nouveau palier. La nouvelle équipe n'aura de chances que si elle prend à l'unanimité des mesures autoritaires sur les principaux marchés. Compte tenu des réserves des radicaux à l'égard d'une politique aussi autoritaire, il convient de confier au MRP et à lui seul les ministères des Finances, des Affaires économiques, de la Justice et de l'Intérieur.

Marcel Poimboeuf. – Le problème immédiat, c'est la revalorisation du pouvoir d'achat des familles. Le MRP est le parti le plus qualifié pour le résoudre. Il faut dire ce que les socialistes n'ont pas le courage de reconnaître : une élévation nominale des salaires est inopérante.

Jacques Fonlupt-Esperaber. – Je signale que dans les couloirs on attribue les ministères techniques au MRP et tous les ministères politiques aux radicaux.

François de Menthon. – Ce sont des bruits de couloirs, mais il n'en est pas question.

Pierre Truffaut. – Les dernières tentatives faites pour s'entendre avec les socialistes ne l'ont-elles pas été sur un ton un peu brutal ? Les vrais responsables de la crise qui se prolonge ce sont les radicaux.

André Armengaud (conseiller de la République). – Les radicaux sont-ils prêts à faire avec nous une politique économique d'austérité ?

André Lescorat. – Il serait ridicule de se réjouir du départ des socialistes. Il faut accorder immédiatement satisfaction aux salariés, sinon le gouvernement leur cédera dans quelques semaines sous la menace d'une grève générale. Il faut accompagner ce ballon d'oxygène avec des mesures autoritaires sur les prix. Un tel programme peut être réalisé dans les meilleures conditions par un gouvernement MRP homogène. Si les actes nécessaires sont accomplis avant mardi, l'Assemblée ne pourra pas prendre la responsabilité de renverser un gouvernement qui aura gagné en quelques heures la sympathie de l'opinion publique. Mieux vaut former immédiatement un gouvernement MRP homogène que former après de longs délais un mauvais gouvernement.

Robert Prigent. – Le différend qui existe entre Robert Schuman et les militants syndicalistes laisse douter de la réussite de son programme.

Maurice Schumann. – N'oublions pas que Robert Schuman a tenté, sans succès, de conserver le contact avec les socialistes.

Pierre Dominjon. – En dépit des amitiés que je compte parmi les élus socialistes, j'estime que la présence des ministres socialistes dans le gouvernement le condamnerait d'avance à la paralysie. S'il est vraiment impossible de former un gouvernement MRP homogène, que du moins tous les postes de commande, c'est-à-dire tous les postes économiques, soient confiés

au MRP. Il faut agir pendant les quatre jours qui nous séparent de la réunion du Parlement. Sinon, notre tentative est parfaitement inutile.

Henri Claireaux, conseiller de la république (Saint-Pierre et Miquelon). – L'attribution d'une indemnité uniforme à tous les salariés est illogique. Sans modifier son coût total, il serait excellent de donner entière satisfaction aux petits salariés et de fixer un taux dégressif pour les autres.

Georges Aguesse, conseiller de la République (Loire-Inférieure). – Je regrette que le choix d'un programme économique ait été fait sans l'avis du Groupe.

François de Menton. – Je rappelle que le Groupe socialiste réclame un nouveau palier des salaires et des prix, ce que rejettent la section économique du MRP et son Groupe parlementaire.

Charles Bosson, président du Groupe MRP du Conseil de la République. – Je suis très inquiet de la rupture qui s'aggrave entre le MRP et les syndicats. Les critiques que l'on fait à l'idée d'un gouvernement MRP homogène ne sont guère valables. Entreprise téméraire ? Peut-être, mais elle seule peut sauver le MRP et faire courir au pays sa meilleure chance.

Joseph Voyant, conseiller de la République (Rhône). – Je me demande si le repli stratégique proposé par Robert Schuman devant les syndicats n'est pas un calcul maladroît. On risque en effet de céder un jour prochain sur toute la ligne.

Maurice Schumann. – Je rappelle que le Groupe MRP, en exprimant sa confiance à Robert Schuman, ne s'est pas prononcé pour un gouvernement MRP homogène et je précise que Robert Schuman n'aurait pas personnellement accepté cette aventure. Le pays ne pourrait croire à la stabilité d'un gouvernement homogène ; il lui apparaîtrait comme un gouvernement de transition, chargé de préparer la dissolution de l'Assemblée. Le programme de Robert Schuman peut réussir malgré les revendications des syndicats, à la condition que les radicaux ne possèdent pas les postes économiques. Si le gouvernement accordait une hausse générale des salaires, la CGT serait en droit de crier victoire et elle saurait exploiter sa position renforcée pour s'opposer à l'expérience gouvernementale. Au contraire, si la baisse des prix reste l'objectif essentiel et si cet objectif est atteint, ce sera la victoire des syndicats non communistes... Il faut faire confiance à Robert Schuman, qui est le seul véritable homme d'Etat qui se soit révélé depuis la Libération.

Pierre-Henri Teitgen. – En rompant avec la SFIO sur le montant de l'indemnité et en nous alliant aux radicaux, nous perdons la confiance des classes laborieuses et nous nous donnons l'air d'un parti de droite. De toute façon, si nous nous engageons dans le programme Schuman, il faudra nous y tenir et ne pas céder à la pression de la rue, sans quoi nous serions inexcusables d'un échec éventuel.

François de Menton. – Je constate la nouvelle orientation du Groupe et je regrette que certains arguments n'aient pas été présentés plus tôt.

Joseph Dumas. – Je ne pourrais pas soutenir un gouvernement qui serait appuyé uniquement sur la droite. D'ailleurs, comme un bon nombre de mes camarades, j'ai condamné le jeu des radicaux dans toutes mes réunions publiques.

Victor Janton, conseiller de la République (Ille-et-Vilaine). – Il est regrettable que le problème économique de fond soit toujours renvoyé à plus tard tout au long des réunions du Groupe. Ainsi, aujourd'hui, les jeux sont faits et le débat capital, qui aurait été utile il y a quelques jours, est devenu sans objet. Que veut le peuple ? Le peuple suivra n'importe quel homme et n'importe quel parti pourvu qu'il lui donne à manger !

Maurice Lucas. – Ceux d'entre nous qui ne veulent pas du programme Schuman trahissent leur manque de confiance dans la personne de Schuman. Vont-ils remplacer les anciens opposants au premier Gouvernement Schuman, dont l'effort qu'il a soutenu pendant huit mois a permis la stabilisation des prix ? En vérité, si le MRP détient les portefeuilles économiques, qu'il sache s'en servir et il réussira !

Jean Cayeux. – Je viens d'avoir un entretien avec le socialiste Gérard Jaquet. Sa version des faits contredit celle de Maurice Schumann sur les tentatives qu'aurait faites Robert Schuman pour reprendre les contacts avec la SFIO.

Maurice Schumann. – Je maintiens ma version et je laisse à chacun le soin de juger selon sa conscience.

Henri Bouret (Côtes-du-Nord). – Je crains qu'il ne subsiste un malentendu... Sur la question du montant de l'indemnité de vie chère, le Groupe MRP dans son ensemble apparaît plus proche de la thèse socialiste que de la thèse Schuman.

Paul Coste-Floret. – J'affirme que tout le possible a été tenté pour reprendre des contacts avec le Groupe socialiste. Au surplus, une dernière démarche sera faite dans la nuit qui vient... Je suis personnellement favorable à un gouvernement MRP homogène, mais je crains que cette formule ne soit liée à l'idée d'un gouvernement de transition et de liquidation. Quoi qu'il en soit, je fais confiance à Robert Schuman.

Vendredi 3 septembre, à 16 heures et 21 heures

Auriol confie à Lecourt une mission d'information

Le première réunion ne regroupe que 27 députés.

François de Menton, qui préside, fait le récit des événements qui ont amené Robert Schuman à porter sa démission au président de la République. Il rappelle les réticences des radicaux, les conditions posées par l'UDSR, la fuite de certaines personnalités devant les responsabilités que Robert Schuman voulait leur confier. Il annonce ensuite que Robert Lecourt a été chargé par Vincent Auriol d'une mission d'information ; l'idée du président de la République est de refaire l'accord entre les Groupes socialiste, MRP et radical.

Il y a 36 présents à la réunion du soir.

Robert Lecourt précise que Vincent Auriol désirait qu'il refasse cet accord et forme le gouvernement. Il a expliqué au président de la République qu'il acceptait de reprendre les contacts avec les socialistes mais qu'il ne pouvait pas accepter de former un nouveau gouvernement sur un nouveau programme alors qu'il venait d'être l'un des principaux artisans d'un autre gouvernement et d'un autre programme. Vincent Auriol a insisté ; il a maintenu son refus ; il a rencontré ensuite Robert Schuman, qui s'est montré très étonné de la mission qu'on lui avait confiée...

Il a discuté ensuite avec une délégation du Groupe socialiste, qui a beaucoup insisté pour qu'il accepte de former le gouvernement et qui s'est montrée très embarrassée de son refus.

La Commission exécutive du MRP a décidé de faire confiance à Robert Schuman et à Robert Lecourt pour prendre des décisions.

A la suite de son refus, Vincent Auriol lui a fait savoir qu'il allait pressentir un radical.

En conclusion de son exposé, Robert Lecourt dit que sa mission aura eu au moins une utilité : celle de démontrer que le MRP ne veut pas du pouvoir à tout prix et qu'il a des conditions à poser.

François de Menthon propose au Groupe de voter une motion de confiance et de remerciement à l'adresse de Robert Schuman.

Alfred Coste-Floret demande qu'il soit fait de même à l'adresse de Robert Lecourt.

Gilbert Cartier (Seine-et-Oise) estime que l'ampleur des grèves est exagérée par la presse.

Henri Bouret voudrait qu'il ne subsiste pas d'amertume au MRP au sujet du malentendu qui s'est créé avec Robert Schuman depuis le début du mois. A son avis, les positions des uns et des autres sont loyales ; l'angoisse du Groupe est justifiée ; le Groupe conserve sa confiance à Robert Schuman.

Georges Aguesse ressent une certaine gêne à la suite des réunions du Groupe. Il craint que certains de ses membres ne manquent de confiance en eux-mêmes. Il comprend difficilement le refus de Lecourt. Il estime que le problème actuel est plus social que technique. Il dit que le baptême de la CGT-FO (après scission de la CGT) a coûté 50 milliards à l'économie française puisqu'elle a été la consécration des grèves de novembre 1947...

Si nous refusons aujourd'hui les revendications des syndicats, dit-il, nous aurons la grève générale, la disparition de la CGT-FO, dont les funérailles coûteront peut-être 200 milliards à l'économie. A son avis, il n'y a pas de différence fondamentale entre les thèses MRP et les thèses socialistes.

Robert Lecourt estime au contraire qu'il y a une différence de nature entre ces thèses. Il faut cependant s'attacher, pense-t-il, à reprendre des contacts avec les socialistes.

François de Menthon pense que l'appel à Lecourt était une manœuvre socialiste destinée à montrer au MRP qu'il ne pouvait pas prétendre à la direction des affaires.

Edouard Moisan considère que la formule d'un gouvernement MRP homogène est l'idée forte qui se dégage des réunions du Groupe depuis le début du mois.

François de Menthon regrette que les positions du Groupe ne soient pas clairement énoncées en temps utile.

André Lescorat déclare, à propos d'une entente avec les socialistes, qu'il n'est pas monstrueux de changer d'avis entre le matin et le soir.

François de Menthon estime inopportun d'associer Lecourt et Schuman dans une motion de remerciement, car la mission de Lecourt doit garder sa version officielle.

En conclusion du débat, le Groupe adopte une motion de remerciement et de confiance à l'adresse de Robert Schuman.

Samedi 4 septembre à 11 heures et à 15 heures

Vincent Auriol, qui n'a pas fait paraître la démission de Robert Schuman au Journal Officiel, charge André Marie d'une nouvelle mission d'information.

De Menthon préside. Il y a 32 présents.

François de Menthon expose la situation, qui a brusquement évolué.

1° Maurice Schumann, président du MRP, André Colin, secrétaire général et lui-même, président du Groupe à l'Assemblée, ont été reçus dans la matinée par le Président de la République.

2° Celui-ci est très inquiet :

- de la situation sociale : il y a unité d'action entre les syndicats et entente entre ouvriers et patrons pour une certaine revalorisation des salaires ;
- de la situation politique : le Groupe des Indépendants a donné mandat au petit nombre de ses membres qui restent au Palais-Bourbon de ne voter désormais pour personne ; le Groupe radical, divisé, est indécis ; il n'a pas fait paraître la démission de Robert Schuman au Journal officiel car il ne voit pas aujourd'hui quelle personnalité pourrait recevoir l'investiture de l'Assemblée ;

3° C'est dans ces conditions que Vincent Auriol a chargé André Marie d'une mission d'information, dans le but de réaliser un accord entre les groupes socialiste, radical et MRP et de permettre ainsi à Robert Schuman, qui est président du Conseil investi depuis le 31 août, de former le nouveau gouvernement.

L'orateur indique en outre que Robert Schuman, André Marie et Robert Lecourt sont en ce moment même réunis à Matignon.

Philippe Farine (Basses-Alpes) et **Alfred Coste-Floret** (Haute-Garonne) réclament la présence de Robert Schuman à la réunion.

Maurice Schumann dit que Robert Schuman est pris entre son devoir et son dégoût et qu'il s'agit pour lui d'un cas de conscience que lui seul peut résoudre.

François de Menthon constate que le Groupe est unanime à souhaiter que Robert Schuman réussisse à former un gouvernement ; il en fera part à Robert Schuman.

Maurice Finet (Seine-et-Oise) s'inquiète de la grève des boulangers.

Yvon Coudé du Foresto, secrétaire d'Etat au Ravitaillement, pense qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure : si la grève s'étendait, les boulangers militaires remplaceraient les défaillants. L'origine du conflit n'est d'ailleurs pas une question de salaires ; elle se trouve dans le problème de l'ouverture des boulangeries le dimanche.

Georges Aguesse, qui s'impatiente, demande que l'on discute de la reprise des négociations avec le Groupe socialiste.

Alfred Coste-Floret estime que Robert Schuman doit réaliser un accord avec les socialistes ou former un gouvernement MRP

homogène.

Pierre Truffaut (Charente-Maritime) a la même opinion. Surtout, pas de gouvernement MRP-droite !

Il ajoute les observations suivantes, sous forme de bilan.

Si l'on peut reprocher au Groupe d'avoir eu des réflexes un peu lents, les préoccupations de quelques uns de ses membres n'en ont pas moins été précises et raisonnées.

1° Refus de s'engager, afin d'éviter une évolution dangereuse pour le MRP, dans la formule élaborée le 2 septembre par Robert Schuman visant à collaborer avec les radicaux et la droite.

2° Souhait d'ultimes démarches pour obtenir l'accord des socialistes, en proposant sur la base du programme Schuman un effet rétroactif d'un mois, ce qui eût permis d'apaiser les réactions des syndicats pendant ce délai et d'appliquer les remèdes prévus à l'élévation des prix du vin et de la viande.

3° Après le refus des socialistes, le ministère MRP homogène reste la seule formule extrême à laquelle il est possible de se rallier.

Robert Schuman arrive à la réunion.

Il y a deux politiques économiques possibles, expose-t-il :

1° - la sienne ;

2° - celle des socialistes, c'est-à-dire la création d'un nouveau palier.

Les raisons des socialistes sont d'ordre psychologique, les siennes d'ordre technique.

Il ne voit pas une majorité de rechange. Une seule subsiste : celle qu'il a réunie lui-même le 30 août.

On l'invite à reprendre les négociations ; il l'accepte mais il se refuse à envisager une autre politique que celle qu'il a précédemment choisie. Le Groupe MRP peut se déclarer partisan d'une autre politique mais lui-même ne peut en prendre la direction.

Georges Aguesse demande que la décision de Robert Schuman ne soit prise qu'après l'avis du Groupe.

- Cela va de soi, répond Robert Schuman.

La séance est levée. **Nouvelle réunion à 15 heures.**

Robert Schuman renoue avec les socialistes

Président : de Menthon. Le nombre des présents n'est pas indiqué dans le procès-verbal.

Robert Schuman étant reçu à la même heure à l'Élysée, la séance est reportée à 18 heures.

A 18 heures, la séance est reprise mais François de Menthon demande au Groupe d'excuser l'absence de Robert Schuman, pris par diverses obligations.

Il est toutefois en mesure d'informer le Groupe sur les propositions que Robert Schuman fait aux socialistes pour obtenir leur participation au gouvernement :

1° prime immédiate exceptionnelle de 2 500 francs à tous les salariés ;

2° prime régulière mensuelle de 1 250 francs à partir de septembre 1948 ;

3° le montant de cette prime sera reconsidéré si le prix de la viande ne rejoint pas les cours du mois de juin.

Robert Schuman va soumettre ces propositions également aux radicaux. Il donnera sa réponse à Vincent Auriol avant minuit.

Dans le court débat qui suit, Georges Aguesse se déclare satisfait de la nouvelle tournure des événements.

Dimanche 5 septembre à 11 heures

Le second Gouvernement Schuman a été formé dans la nuit

Le nombre des présents n'est pas indiqué dans le procès-verbal.

François de Menthon informe le Groupe des difficultés de dernière heure qui ont retardé la formation du gouvernement :

- désir, non satisfait, d'André Marie, qui voulait le portefeuille des Affaires étrangères ;
- refus des modérés de participer au gouvernement ;
- conflit personnel entre le socialiste Jules Moch et le radical René Mayer.

Malgré tous ses efforts, Robert Schuman n'a pas pu obtenir le concours de Maurice Petsche, de Marcel Roclore et de Louis Jacquinet.

Le conflit Moch-Mayer s'est apaisé grâce à une intervention d'Edouard Herriot.

Le président du Groupe donne ensuite la liste des membres du nouveau gouvernement (publiée au Journal officiel du 5 septembre 1948).

- Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères : Robert Schuman (MRP).
 - Secrétaires d'Etat auprès du Président du Conseil : Pierre Abelin (MRP) et Eugène Thomas (socialiste), chargé des PTT.
- Vice-président du Conseil : André Marie (radical).
 - Secrétaire d'Etat auprès du vice-président : François Mitterrand (UDSR).
- Garde des Sceaux, ministre de la Justice : Robert Lecourt (MRP).
- Ministre de l'Intérieur : Jules Moch (socialiste).
- Ministre des Finances et des Affaires économiques : Christian Pineau (socialiste).
 - Secrétaire d'Etat au Budget : Alain Poher (MRP).
 - Secrétaire d'Etat aux Affaires économiques et au Ravitaillement : Yvon Coudé du Foresto (MRP).
 - Secrétaire d'Etat à la Fonction publique et à la Réforme administrative : Jean Biondi (socialiste).

- Ministre de la Défense nationale : René Mayer (radical).
 - Secrétaire d'Etat aux Forces armées : Maurice Bourguès-Maunoury (radical) et Joannès Dupraz (MRP).
- Ministre de l'Education nationale : Tony Révillon (radical).
- Ministre des Travaux publics, des Transports et du Tourisme : Henri Queuille (radical).
- Ministre de l'Industrie et du Commerce : Robert Lacoste (socialiste).
 - Secrétaire d'Etat : Fily Dabo Sissoko (socialiste).
- Ministre de l'Agriculture : Pierre Pflimlin (MRP).
- Ministre de la France d'outre-mer : Paul Coste-Floret (MRP).
- Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale : Daniel Mayer (socialiste).
- Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme : René Coty (indépendant).
- Ministre des Anciens combattants et des victimes de la guerre : Jules Catoire (MRP).
- Ministre de la Santé publique et de la Population : Pierre Schneider (MRP).

A noter : ce gouvernement est composé de parlementaires MRP, radicaux et socialistes et d'un seul indépendant, René Coty.

Est-ce la fin de la crise ministérielle ouverte le 28 août par la démission d'André Marie ? Non, le second Gouvernement Robert Schuman va être renversé deux jours après sa formation par l'Assemblée Nationale sur sa composition politique, jugée trop axée à gauche.

Mardi 7 septembre à 14 heures

Le regret de ne pas avoir un gouvernement MRP homogène.

De Menthon préside. Le nombre des présents n'est pas indiqué dans le procès-verbal.

François de Menthon note que le nombre des présents aux diverses réunions du Groupe qui ont eu lieu pendant la crise n'a jamais dépassé quarante (sur 152 membres). Il croit devoir signaler en outre que des maladroites ont été commises dans les couloirs par des membres du Groupe. Au surplus, le problème de la liaison entre le Groupe et les ministres MRP reste entier. Dans un proche avenir, poursuit-il, il faudra que le Groupe ait un débat sur la dissolution éventuelle de l'Assemblée et sur la réforme du mode de scrutin. Un ministère a été formé, qui n'est pas d'un style neuf ; nous avons assisté à sa création à la fois avec soulagement et désillusion. Il convient aujourd'hui de l'aider à agir.

Fernand Mauroux signale que la Fédération radicale de Haute-Garonne a voté dimanche une motion (signée par son député Bourguès-Maunoury) qui réclame un gouvernement de transition pour préparer la réforme du mode de scrutin et la dissolution.

François Reille-Soult demande à de Menthon d'inviter les ministres MRP à obtenir du gouvernement que les projets fiscaux ne soient déposés qu'après les vacances parlementaires et après que des mesures énergiques auront été prises contre la hausse des prix et contre le nombre excessif des services ministériels.

Pierre Truffaut regrette que les mesures énergiques sur les prix n'aient pas été prises le jour même de la formation du gouvernement.

Roger Devémy se déclare en complet accord avec Reille-Soult.

René Penoy (Ardennes) déclare que les agriculteurs eux-mêmes ne comprennent pas l'importance de la hausse du prix du lait accordée par le gouvernement.

Fernand Mauroux réclame une nouvelle fois un programme économique précis : rationnement, utilisation de l'énergie, lutte contre le gaspillage, répartition des sacrifices.

Maurice Lucas (Manche) et **Louis Martel** (Haute-Savoie) signalent des cas précis où l'autorité gouvernementale a fait défaut d'une manière scandaleuse.

Henri Bergeret (Loire) demande à Paul Coste-Floret, seul ministre MRP présent, ce qu'il pense du nouveau gouvernement. Il critique le choix de Sissoko et de Pineau. A son avis, l'octroi d'une indemnité de vie chère est contraire à la politique économique du précédent gouvernement Schuman.

Gilbert Cartier (Seine-et-Oise) dit que l'octroi de cette indemnité était une chose nécessaire et bonne.

Paul Coste-Floret répond aux questions.

- Sissoko ? Le Congrès national du MRP a demandé que les Noirs fussent associés aux responsabilités gouvernementales.
- Pineau ? Il s'agit d'un financier reconnu.
- Gouvernement MRP homogène ? Lui-même le désirait, mais la Commission exécutive du Mouvement et Robert Schuman étaient opposés à cette formule.

• Pineau aux Finances ? Robert Schuman, qui avait l'intention d'obtenir la participation des socialistes et de constituer une équipe économique homogène, ne pouvait éviter de confier le ministère des Finances et des Affaires économiques à un socialiste.

• L'avenir ? Il faut faire vivre ce gouvernement, qui répond le moins mal possible à nos préoccupations. Peut-être un jour verrons-nous la nécessité absolue de former un gouvernement MRP homogène car le MRP a fait naître la Quatrième République et il reste la grande chance pour la France.

Pierre Truffaut rappelle que le Groupe était partisan d'un gouvernement MRP homogène ou d'un gouvernement dans lequel les socialistes seraient présents mais qu'il n'a jamais été question d'accepter toutes leurs conditions.

François de Menthon répète que Robert Schuman se refusait à former un gouvernement MRP homogène.

Maurice Lucas dit qu'il était inutile d'accorder l'indemnité de vie chère à tous les salariés. Il ajoute que Pineau n'inspire pas confiance à la classe paysanne.

Fernand Mauroux insiste : la crise politique est née d'une crise économique et il faut faire savoir au pays quelle est la véritable situation. Il demande que soient inscrits à la prochaine réunion du groupe les voies et moyens de la politique économique.

Charles Barangé (Maine-et-Loire) demande qu'on liquide l'ordre du jour et qu'on mette l'Assemblée en vacances.

Mercredi 8 septembre à 11 heures La droite s'est rebiffée, Schuman est tombé.

Président : de Menthon. Présents : 49

François de Menthon résume la dernière scène du film de la crise : dans le scrutin qui est intervenu le 7 septembre sur la composition du gouvernement, les députés de droite – malgré la présence de René Coty dans le cabinet – ont voté contre, ce qui a fait apparaître que le gouvernement MRP-socialistes-radicaux était minoritaire. Robert Schuman a porté sa démission à Vincent Auriol, qui lui a demandé de faire une nouvelle tentative ; Robert Schuman a refusé.

Roger Devémy propose au Bureau du groupe de prendre contact avec tous les groupes parlementaires afin de préparer une équipe très large. Si cette tentative échoue, poursuit-il, il faudra de nouveau songer à un gouvernement MRP homogène. C'est le moment pour le MRP de se ressaisir.

André Armengaud, conseiller de la République, dit que la Troisième République est tombée parce qu'elle méconnaissait les problèmes économiques et qu'à son avis la Quatrième souffre du même phénomène. On parle d'Herriot pour former un gouvernement, mais ce n'est pas un technicien des problèmes économiques.

François Reille-Soult demande l'élaboration et la diffusion d'une motion dans laquelle le MRP situerait les responsabilités et réclamerait une politique économique cohérente.

Paul Boulet (député-maire de Montpellier) estime que les deux formules successives du Gouvernement Schuman signifiaient : la première Paul Reynaud sans Paul Reynaud ; la seconde Paul Ramadier sans Paul Ramadier. Or ces deux formules, constate-t-il, sont minoritaires à l'Assemblée. En effet, sur les problèmes économiques du moment, le Parti communiste fait de la surenchère, la SFIO est soumise aux syndicats, la droite n'espère qu'en Paul Reynaud ; dans ces conditions, **il peut être utile de repenser le problème de la majorité et examiner dans quelles conditions pourrait se faire éventuellement la réintégration du Parti communiste dans la majorité.**

Maurice Lucas regrette que les mesures autoritaires annoncées sur les prix n'aient pas encore été prises. Répondant à Paul Boulet, il dit qu'il est illogique de chercher à conclure un pacte avec le Parti communiste et de se refuser systématiquement à chercher un accord au moins provisoire avec les élus modérés de l'Assemblée...

Fernand Mauroux appuie Armengaud et Reille-Soult.

André Colin (Finistère), secrétaire général du MRP, rappelle combien la situation personnelle de Robert Schuman est douloureuse. Le Groupe MRP doit avoir envers lui beaucoup de gratitude. Répondant à Paul Boulet, il cite "l'Humanité" du jour qui propose ce programme : dénonciation du Plan Marshall et des Accords de Londres... Il regrette que le style nouveau inauguré par Schuman dans la formation du gouvernement n'ait pas été remarqué par la presse... Il faut aujourd'hui, dit-il, faire appel à toutes les autorités et à toutes les bonnes volontés... Il répond aux accusations qui ont été dirigées contre les augures du Mouvement : Robert Schuman était personnellement opposé à la formation d'un gouvernement MRP homogène. Il n'y a pas eu déloyauté de la part des instances du Mouvement.

Edouard Moisan insiste sur la gravité des problèmes économiques. Il aimerait que l'Assemblée prenne ses responsabilités et ne puisse renverser un gouvernement qu'à la majorité absolue de ses membres.

Ernest Pezet, conseiller de la République, approuve Armengaud et Moisan. Il ajoute qu'il serait aussi en accord avec Paul Boulet si le Parti communiste français n'était pas asservi à une puissance étrangère. Il faut donc constituer une majorité en réunissant plusieurs autres groupes. La SFIO en est un élément indispensable. Malheureusement, elle est divisée contre elle-même. C'est à elle de revoir son attitude. Au surplus, en dehors des problèmes économiques, il faudrait résoudre deux difficultés d'ordre politique : le manque d'autorité gouvernementale, l'incohérence des votes de l'Assemblée. Le pays, qui constate cette impuissance, se fait de plus en plus à l'idée de la dissolution. Si cette idée se développe, il faut éviter que les gaullistes soient les seuls à en profiter.

François de Menthon propose une motion du Groupe exprimant sa gratitude à Robert Schuman.

Le Groupe l'adopte à l'unanimité.

Puis le Groupe confie à Armengaud, Mauroux, Pezet, Devémy, Reille-Soult et Moisan le soin de rédiger une motion définissant sa position sur les problèmes politiques et économiques de l'heure.

Mercredi 8 septembre à 18 heures

La dissolution ? Elle nous conduirait au gaullisme, dont l'échec, certain, nous conduirait au communisme, qui, lui, n'échouerait pas...

Président : de Menthon. Présents : 51

François de Menthon annonce que Vincent Auriol vient de désigner Henri Queuille, président du Groupe radical, pour former le gouvernement. Une délégation du MRP ira le voir à 21 heures.

Solange Lamblin (Seine). – Je ne pourrais pas prêter la main à un gouvernement de transition ! Il faut poser la question à M. Queuille...

Paul Couston (Vaucluse). – M. Queuille n'est pas, comme on le dit, la dernière chance du régime et c'est heureux ! La dissolution nous conduirait au gaullisme ; l'échec, certain, du gaullisme nous conduirait au communisme, qui, lui, n'échouerait pas. Reprenant l'argumentation de Paul Boulet, je crois qu'un communisme associé avec nous dans le gouvernement et par suite surveillé serait moins dangereux qu'un communisme total.

François de Menthon. – Notre débat d'aujourd'hui doit être consacré à la désignation de M. Queuille.

Joseph Voyant (Rhône), conseiller de la République. – J'ai peur que nous n'allions de nouveau vers un gouvernement hété-

rogène.

Solange Lamblin. – Je veux répondre à Couston. A mon avis, seule une alliance avec les radicaux peut nous sauver d'un deuxième Etat français.

Barthélemy Ott (Loire), conseiller de la République. – Voici deux questions qui doivent être posées à Monsieur Queuille : 1° Avez-vous une politique économique ? 2° Préparez-vous un cabinet de liquidation ?

André Armengaud. – En ajoutant : votre politique économique sera-t-elle une politique d'austérité ?

Louis Bour (Seine). – J'approuve Solange Lamblin et Armengaud.

Paul Simon, conseiller de la République (élu par l'Assemblée). – La dissolution amènerait une Chambre encore plus ingouvernable que celle d'aujourd'hui.

Germaine Peyroles (Seine-et-Oise). – N'oublions pas la lutte contre les opérations scandaleuses de l'Etat lui-même, comme l'attribution de bons d'essence à bas prix aux touristes étrangers (qui les revendent très cher au marché noir).

Robert Bichet. – Je suis d'accord avec Simon. Il faut aujourd'hui élargir la majorité ; la présence de René Pleven dans le gouvernement pourrait lui apporter de 20 à 40 voix. Certes, on peut avoir des griefs contre lui en raison de son échec aux Finances en 1945, mais il est possible de lui confier d'autres attributions... Ne cédon pas au chantage qui se fait autour de la réforme du mode de scrutin.

Charles Barangé. – Nous devons obtenir de M. Queuille des engagements sur les projets fiscaux ; il ne faut pas que le MRP soit seul à demander le vote d'impôts nouveaux.

Victor Janton, conseiller de la République (Ille-et-Vilaine). – Robert Schuman n'aurait pas dû démissionner. D'ailleurs, un gouvernement ne devrait pas partir sans être renvoyé par le vote d'une motion de censure.

Georges Aguesse, conseiller de la République (Loire-Inférieure). – De quelles responsabilités se chargera le Parti radical ?

Henri Bouret (Côtes du Nord). – La situation n'est pas entière. On constate certaines réticences au sein du Groupe et même de véritables difficultés. Il apparaît donc qu'un grand débat doit s'instaurer ici avec la présence des dirigeants du Mouvement. Durant la crise, un malaise est survenu au Groupe ; les responsables viennent le plus souvent aux réunions en observateurs. On parle d'élargissement tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche ; le Groupe n'a jamais examiné le fond de ce problème.

Maurice Schumann. – Les responsables du Mouvement viennent aux réunions du Groupe non pas en observateurs, mais en auditeurs. Auprès de M. Queuille, aujourd'hui, ils se feront le porte-parole du Groupe.

François Reille-Soult. – Qu'a décidé la Commission exécutive ?

François de Menthon. – Elle a étudié la formule d'un élargissement de la majorité sur la droite, excluant les éléments gaulistes, et le programme du futur gouvernement dans les domaines économique et fiscal.

Yves Fagon (Seine-et-Oise). – Poser des questions à M. Queuille sera inutile, car, ne sachant quoi faire, il ne saura quoi répondre. Le MRP a une politique économique, M. Queuille n'en a pas. On peut toutefois lui demander quelles sont ses intentions concernant une nouvelle répartition des tâches de l'Etat et une nouvelle organisation administrative.

François Reille-Soult (Tarn) réclame un scrutin sur sa motion déposée à la réunion du matin.

François de Menthon donne lecture d'une motion qui vient d'être adoptée par la Commission exécutive ; celle-ci conteste l'initiative prise par quelques conseillers de la République MRP visant à s'entendre avec des collègues d'autres groupes pour adresser au Président de la République une motion commune en faveur de la dissolution de l'Assemblée Nationale. La Commission exécutive, précise-t-il, considère en effet qu'en dehors même du problème de fond cette attitude est inadmissible. La motion a été publiée.

Mercredi 8 septembre à 22 heures 30

Oui à l'investiture d'Henri Queuille, mais "avec amertume et tristesse car nous ne pensons pas il y a quatre ans que les libérateurs tromperaient ainsi le peuple !". (Maurice Schumann).

Président : de Menthon. Présents : 55 (chiffre en forte hausse en fin de réunion)

Maurice Schumann, président du MRP. – M. Queuille ne se contentera pas d'une investiture accordée à sa personne. Il demandera à l'Assemblée d'accepter une formule et un programme. Il estime que la date des élections cantonales échappe à la compétence gouvernementale. S'agissant des salaires, il renouvellera les déclarations de Robert Schuman.

André Denis (Dordogne). – Une nouvelle fois, nous restons plus ou moins à l'écart des problèmes économiques ; or ce sont les coalitions économiques qui paralysent l'action gouvernementale... Et, pour y remédier, on nous invite à recourir au Parti radical ; ce choix est ridicule ! Il y a en vérité deux solutions possibles mais deux seulement : 1° un élargissement vers la droite avec la perspective de la dissolution ; 2° l'élargissement vers la gauche avec la perspective du retour du Parti communiste au gouvernement. M. Queuille ne pourra pas éluder le problème. Quant à moi, j'ai fait mon choix : mieux vaut le Parti communiste associé dans le gouvernement que le PC seul au pouvoir. Or, précisément, la dissolution, en nous amenant le bonapartisme, nous amènera à coup sûr le communisme. Nous avons tourné le dos aux révolutions économiques et sociales, tout en essayant de couper l'herbe sous le pied du PC ; ce sont les autres qui, aujourd'hui, nous forcent à les reprendre au gouvernement.

Barthélemy Ott. – Dans "l'Humanité", en première page, le PC demande la dénonciation immédiate du Plan Marshall !

Pierre Boudet (Lot), conseiller de la République. – La motion adoptée par le Groupe et les intentions exprimées par M. Queuille sont concordantes... Si la dissolution est provoquée par la pression de la rue, on verra la victoire électorale du RPF ; si nous lançons nous-mêmes l'idée de la dissolution et si le scrutin majoritaire est rétabli, le RPF sera battu.

Louis Siefridt (Seine-Inférieure). – Oui ou non M. Queuille a-t-il fait allusion à la dissolution devant la délégation du MRP ?

Maurice Schumann. – M. Queuille y est opposé et il le dira devant l'Assemblée.

Louis Siefriid. – Dans ces conditions, la réforme du mode de scrutin (réclamée par les radicaux) est inutile.

François Reille-Soult. – M. Queuille a pris devant nos délégués plus d'engagements que n'en avait pris M. Marie. Pour la première fois, nos exigences sont acceptées dès le départ ; nous n'avons donc pas de raisons sérieuses de repousser sa candidature.

Robert Bichet. – La présence de Pleven au gouvernement serait une garantie, de même que celle d'un syndicaliste, peut-être Benoît-Frachon, de la CGT... Le mode de scrutin doit rester de la compétence de l'Assemblée.

Yves Fagon. – M. Queuille a prévenu le Groupe socialiste que les élections cantonales auraient lieu... Je rappelle que nos amis du Conseil de la République se sont prononcés dans le même sens.

Louis Siefriid. – Notre délégation a-t-elle accepté une réforme du mode de scrutin (pour les législatives) ?

Etienne Gilson, conseiller de la République, élu par l'Assemblée. – Quelle sera l'attitude des socialistes si le gouvernement est élargi sur la droite ?

Georges Aguesse (Loire-Atlantique), conseiller de la République. – Je me demande si Queuille ne parle pas de réforme du mode de scrutin pour gagner la sympathie du RPF.

André Noël (Puy-de-Dôme). – Il est inutile de se battre pour le moment sur la réforme du mode de scrutin.

André Colin, secrétaire général du MRP. – Il existe une majorité politique à l'Assemblée mais pas de majorité économique et sociale. Dans ces conditions, on est forcé d'aboutir à des solutions non entières. Certes, la personne de M. Queuille ne soulève pas l'enthousiasme, mais nous lui accordons cependant un préjugé favorable puisqu'il nous a paru connaître les problèmes et qu'il nous a fait des réponses pertinentes. Son principal objectif est la défense de la monnaie.

Maurice Schumann. – J'ai insisté auprès de lui pour qu'il cherche à obtenir la confiance des masses laborieuses et non pas seulement de la Bourse... La question de la réforme du mode de scrutin est délicate ; en effet, si le gouvernement dépose un projet de loi sur le sujet, quelle sera l'attitude de nos ministres ?... C'est avec amertume et tristesse que nous acceptons cette nouvelle formule, car nous ne pensions pas il y a quatre ans (en 1944) que les libérateurs tromperaient ainsi le peuple ! Nous devons aujourd'hui présenter nos exigences et aller de l'avant.

Léo Hamon (Seine), conseiller de la République. – Je suis d'accord avec ce que dit Colin... En me référant à la formule de 1936 "La paix, le pain et la liberté", j'essaie de trouver comment atteindre ces objectifs. La sauvegarde de la paix exclut le PC qui est en état de servitude à l'égard de l'étranger. La défense de la liberté est liée à la défense de la République contre le RPF. C'est pourquoi nous devons nous opposer à la mise à l'ordre du jour de la loi électorale, car ce serait le commencement d'un engrenage qui nous conduirait au RPF. Il faut donc dire à Queuille que nous considérons la question de la loi électorale comme une diversion. Enfin, le pain, c'est-à-dire l'amélioration du sort des masses laborieuses, ce sera notre œuvre, qui ne devra pas être amputée par l'action des partis situés à notre droite... Il faudrait que nous ayons le contrôle des postes économiques.

Maurice Schumann. – Nous ne connaissons pas encore le sens de la réforme électorale annoncée... Le maintien de la proportionnelle jouerait en faveur du RPF. En tout état de cause, cette allusion de Queuille à la loi électorale me paraît être de sa part une habileté sans péril pour s'assurer le concours de ses amis radicaux.

François de Menthon. – Résumons le débat : le MRP sera intransigeant sur le programme économique ; il ne fera pas du dépôt d'un projet de réforme électorale un critère de non-participation au gouvernement.

Francine Lefebvre (Seine). – Je crains qu'en gagnant douze voix radicales par cette habileté, M. Queuille n'en perde un vingtaine au MRP.

Paul Boulet. – Je demande que la neutralité du gouvernement sur la réforme du mode de scrutin soit une condition de notre participation.

André Denis. – Je voterai contre les propositions qui nous sont faites, car elles ne sont pas suffisamment nettes. Je pense que nous ne devons pas lanterner le pays avec un gouvernement qui n'est pas viable.

En conclusion de ces trois réunions du mercredi 8 septembre, Maurice Schumann invite le Groupe à voter sur les points suivants :

1° Le Groupe se prononce en principe pour l'investiture de M. Queuille.

2° Le Groupe demande des indications supplémentaires sur le programme économique.

3° Le Groupe estime inopportun de poser lui-même le problème de la réforme électorale.

Par 63 voix contre 7 et 5 abstentions, le Groupe adopte les trois points et, par 35 voix contre 21, il repousse un amendement de Marcel Poimboeuf décidant qu'il serait intraitable sur la question de la réforme électorale.

Jeudi 9 septembre à 11 heures

Président : de Menthon. Présents : 52

François de Menthon. – Les négociations entreprises par M. Queuille sont retardées en raison de l'attitude du cartel (syndical) de baisse et des positions prises par le patronat... L'élargissement vers la droite de la majorité provoque les réactions attendues au Groupe socialiste... La délégation MRP ne sera reçue que ce jour à 15 heures.

Robert Bichet. – Ne revendiquons pas le ministère des Finances !

François Reille-Soult. – Je crois savoir que M. Mendès-France ne refuserait pas ce portefeuille s'il avait l'accord de tous les groupes de la majorité... Je demande la publication de ma motion déposée hier matin à la réunion du groupe.

Etienne Gilson (professeur au Collège de France et membre de l'Académie Française). – Elle est mal rédigée !

Paul Coste-Floret. – Confions-en la rédaction à Gilson !

Il en est ainsi décidé.

Jeudi 9 septembre à 18 heures

Président : de Menthon. Présents : 67

Charles Bosson, président du Groupe MRP du Conseil de la République, fait le compte-rendu de l'entretien que la délégation du Mouvement a eu à 15 heures avec M. Queuille.

Celui-ci croit que la présence de Mendès-France dans son gouvernement lui enlèverait des voix et que René Mayer n'a pas retrouvé la cote dans l'opinion publique. Dans le cas où il ne trouverait pas la personnalité qu'il souhaite pour les Finances, il se chargerait lui-même de ce portefeuille. Il aimerait bénéficier d'une majorité absolue pour le vote des projets fiscaux. Sur la question des prix et des salaires, il reprend à son compte le programme de Robert Schuman. Il pense pouvoir se mettre d'accord avec Coudé du Foresto et lui conserver son poste. Il a assuré ses visiteurs que l'allusion qu'il a faite à la réforme du mode de scrutin n'est qu'une habileté pour gagner des voix, mais qu'il n'a pas de position sur le fond... La politique gouvernementale en Indochine ne subira pas de changement.

Maurice Schumann. – Le Groupe socialiste a donné son accord.

André Colin. – La Commission exécutive du MRP estime que les partis doivent prouver qu'ils sont capables de former un gouvernement et que c'est l'opposition qui allonge la crise.

Fernand Bouxom (Seine). – La réforme électorale ne doit pas être évoquée dans la déclaration ministérielle.

Maurice Schumann. – Je rappelle que le Groupe a décidé de ne pas en faire une condition, en repoussant l'amendement Poimbœuf.

Roger Devémy. – M. Queuille n'a pas de compétence économique ; c'est inquiétant.

Marcel Poimbœuf. – Oui... Au surplus, en repoussant mon amendement, le Groupe n'a pas accepté pour autant que M. Queuille parle de la réforme électorale dans sa déclaration ministérielle.

Fernand Mauroux. – En soutenant des gouvernements qui ne possèdent pas les moyens de leur politique économique, nous prenons de lourdes responsabilités pour l'avenir.

Yvon Coudé du Foresto. – Je n'accepterai de reprendre mon poste que si l'on me donne les moyens d'action nécessaires.

Pierre Truffaut. – Si je m'en rapporte aux propos tenus par le radical Cudenet, je peux accuser le Parti radical de grenouillage.

Marc Sangnier. – Ne transigeons pas sur la question de la loi électorale ! Restons fidèles à la proportionnelle ! Elle est aujourd'hui en péril ; restons vigilants.

Henri-Louis Grimaud (Isère). – Le gouvernement ne liera pas son sort au vote d'un projet électorale. La Commission du Suffrage universel sera libre de le combattre ou de le transformer. Il n'y a pas là aujourd'hui quelque chose de primordial.

Etienne Gilson. – Je vois mal où l'on en est ! Le Parti radical a décidé de ne soutenir le gouvernement que si la question électorale est évoquée dans la déclaration ministérielle. Alors ?

Ernest Pezet. – Le dépôt d'un projet électorale en novembre prochain risque de faire capoter le gouvernement. Le danger n'est pas immédiat mais il existe.

Vendredi 10 septembre à 11 heures

L'instabilité est un mal grave mais ceux qui l'exploitent sont ceux qui la provoquent.

Président : de Menthon. Présents : 67

Maurice Schumann, président du MRP, fait une série d'annonces :

- La Commission exécutive vient de se réunir ; elle a préparé la réunion du Comité national du Mouvement, convoqué pour dimanche 12 septembre.

- Au nom du RPF, Jacques Soustelle vient de faire une déclaration selon laquelle, rompant avec son attitude antérieure, il demande des élections immédiates avec le mode de scrutin actuel (à savoir la représentation proportionnelle).

- M. Queuille aurait finalement l'intention de ne pas faire allusion à la réforme électorale dans sa déclaration ministérielle.

François de Menthon invite le Groupe à élaborer avec lui le contenu de l'intervention qui sera faite l'après-midi en séance par un de ses membres.

Il énumère les sujets qui, à son avis, doivent être traités dans ce discours :

- 1) la restauration de l'autorité de l'Etat,
- 2) le nouvel effort fiscal,
- 3) l'action persévérante sur les prix,
- 4) la réforme électorale si M. Queuille en a parlé lui-même.

Jean Catrice (Nord). – Insistons aussi sur les économies que doit faire l'Etat.

François Reille-Soult. – Ajoutons-y la critique d'une série de grandes dépenses inutiles : SNCF, PTT, certains grands travaux.

Paul Boulet. – Il appartient aussi au MRP de répondre à l'attente des familles, qui espèrent un véritable changement de la notion de salaire. Nous devons préciser notre pensée au sujet du salaire familial.

Yves Fagon. – Il est opportun que notre porte-parole observe beaucoup de discrétion sur la crise économique et sociale car le MRP a aussi des responsabilités sur la situation présente... Faisons remarquer toutefois à M. Queuille qu'il est inadmissible qu'une fraction seulement du Groupe radical lui accorde l'investiture alors qu'il attend des groupes MRP et socialiste qu'ils votent pour lui à l'unanimité. M. Queuille doit inviter ses amis politiques à jouer franc jeu, sans quoi les groupes MRP et socialiste pourraient réviser leur attitude.

André Armengaud, conseiller de la République. – Fagon a raison... Il faudrait en outre que notre porte-parole parle avec netteté des problèmes de trésorerie, qui sont encore plus impérieux que ceux de l'équilibre budgétaire... Soulignons aussi que le financement des entreprises nationalisées peut être résolu par le crédit bancaire.

Pierre Truffaut. – A Fagon, je ferai cette remarque : en de nombreux endroits, surtout dans les campagnes, on fait grief au RPF de provoquer les crises ministérielles et d'en empêcher la solution.

Joseph Voyant (Rhône), conseiller de la République. – Je pense qu'il serait inopportun de parler de la réforme électorale.
Francine Lefebvre. – Je suis de cet avis... Si toutefois M. Queuille y faisait allusion dans sa déclaration ministérielle, il conviendrait de dire que pour le MRP ce problème est tout à fait secondaire et pas du tout urgent, car le pays attend autre chose.
Louis Bonnet (Isère). – D'accord avec Voyant. Parler de réforme électorale ferait croire que le MRP est inquiet à l'idée d'une consultation électorale.
Robert Bichet. – D'accord avec Francine Lefebvre. Mais j'ajoute que si la question était débattue, nous devrions défendre notre position. Il serait insensé de la modifier parce que seul le Parti communiste est du même avis que nous.
Louis Siefert. – Réclamons des sanctions dans les derniers scandales qui ont eu lieu sur le marché de la viande !
Robert Lecourt, ministre de la Justice. – Dans ce domaine, les ordres ont été donnés.
Georges Coudray (Ille-et-Vilaine). – Le Groupe paraît se résigner à un régime d'instabilité. Je demande que notre porte-parole dénonce ce régime, qui n'est pas notre fait.
Maurice Lucas. – Faisons au moins une allusion à la reconstruction et aux sinistrés.
Henri Meck (Bas-Rhin). – Disons que le MRP n'est pour rien dans les crises qui viennent de se succéder.
Max André (Seine), conseiller de la République. – Faisons allusion à l'Union Française !
Charles Bosson (Haute-Savoie), conseiller de la République. – Oui !
Edouard Moisan (Loire-Inférieure). – En dénonçant le régime d'instabilité, nous visons le RPF. Mais n'oublions pas que la SFIO est aussi coupable et que nous avons collaboré avec elle ! Notre argument pourrait se retourner contre nous.

Samedi 11 septembre à 11 heures La SFIO est toujours aussi compliquée...

Président : de Menthon. Présents : 38
Maurice Schumann. – La délégation du MRP vient de discuter avec M. Queuille de la constitution du gouvernement. Le MRP conserve à coup sûr le Quai d'Orsay, l'Agriculture et les TOM. Le problème de la Défense nationale n'est pas résolu.
André Colin. – En raison des multiples obligations des dirigeants du Mouvement, la réunion du Comité national, prévue pour le 12, est reportée.
François de Menthon. – Des rumeurs ont couru sur une réunion commune MRP-SFIO qui aurait été annulée en raison du refus des responsables du Mouvement. Voici les faits. Mercredi à 21 heures, le socialiste Albert Gazier m'invite par téléphone à discuter les propositions de Robert Schuman alors que je les ignorais encore. Mis au courant à 22 heures, alors que le Groupe n'était pas réuni, je n'ai pas pu prendre la responsabilité d'engager des négociations avec les socialistes dans le dos de Robert Schuman.
Pierre Truffaut. – Quelles que soient les éventualités, les responsables du MRP doivent avoir la préoccupation de garder des contacts permanents avec les socialistes.
Maurice Schumann. – Ces contacts sont permanents au sein du Bureau national de la Troisième Force. (1)
Paul Bacon (Seine). – Le Groupe socialiste prétend chercher des contacts avec le Groupe MRP et ne pas avoir de succès alors qu'en vérité c'est le Groupe socialiste qui est le plus réticent dans cette affaire de réunions communes.
Jacques Fonlupt-Espéraber (Haut-Rhin). – Pourquoi le MRP ne réclame-t-il jamais le ministère ou la présidence de la Commission de l'Intérieur.
Ernest Pezet, conseiller de la République. – André Marie sera-t-il maintenu pour le poste de délégué à l'ONU ?
Maurice Schumann. – Il n'en est plus question !

Samedi 11 septembre à 18 heures Oui à la composition du Gouvernement Queuille mais à l'issue d'une réunion où il y a seulement 35 présents !

Président : de Menthon
Paul Bacon, vice-président du Groupe, membre de la délégation MRP. – M. Queuille confie au MRP les Affaires étrangères, l'Agriculture, les TOM et la Santé. La délégation a réclamé le maintien de Lecourt à la Justice, mais Queuille s'est dit lié par le cas Marie. Il a offert la Santé à Lecourt (2). Yvon Coudé du Foresto resterait au Ravitaillement, Poher au Budget et Dupraz à la Marine Nationale. En outre, un ministère de la Marine Marchande serait créé pour André Colin.
Pierre Truffaut. – Encore une fois l'équipe économique n'est pas homogène.
André Monteil. – Il y a inflation de maroquins ! Quelle politique pourra faire une telle équipe ?
Yvon Coudé du Foresto. – Le retour d'André Marie à la Justice n'est pas une garantie en ce qui concerne l'action contre les spéculateurs.
Paul Couston. – Je suis déçu et je regrette d'avoir voté l'investiture.
François Reille-Soult. – La formation d'un gouvernement de coalition réclame des sacrifices de tous les groupes qui en font partie. Après avoir refusé de faire un gouvernement homogène, nos représentants ne pouvaient faire mieux qu'ils n'ont fait. D'ailleurs, nous n'avons pas consenti tous les sacrifices comme certains le prétendent.
Jacques Fonlupt-Espéraber. – C'est en raison de notre maladresse que la tentative de Robert Schuman a échoué. De graves

(1) Ce Bureau national est cité ici pour la première fois dans les procès-verbaux des réunions du Groupe.

(2) Qui refuse cette offre, ne voulant pas être "transbahuté" d'un ministère à l'autre. André Marie, lui, veut rester place Vendôme.

1948... QUELQUES UNS DES GROGNARDS DE LA "TROISIÈME FORCE" ...

N.B. CR : conseiller de la République.



Charles BOSSON
(CR Haute Savoie) avocat



Paul Boulet (Hérault)
médecin



Jacques Fonlupt-Espéraber
(Haut-Rhin) conseiller d'Etat



Pierre Truffaut
(Charente-Maritime)
agent d'assurances



Fernand Mouroux (Gers)
industriel-commerçant



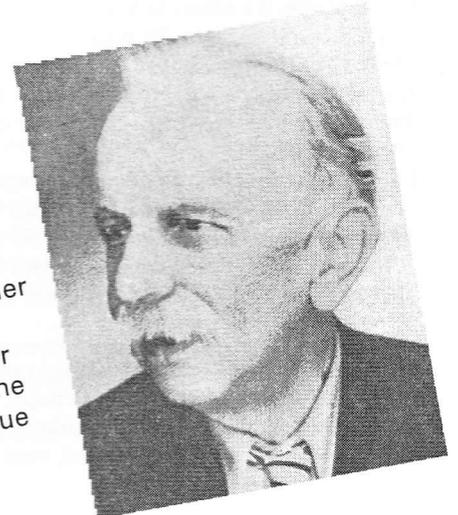
Maurice Lucas (Manche)
agriculteur



André Denis (Dordogne)
ajusteur-outilleur

... RÉFRACTAIRES AU "BONAPARTISME"

Marc Sangnier
(Seine)
Fondateur
de la Jeune
République



... ALLERGIQUES AU RETOUR DU RADICALISME...



Germaine Poinso-Chapuis
(Bouches-du-Rhône)
avocate



André Lescorat
(Lot-et-Garonne)
linotypiste



Paul Couston
(Vaucluse)
commerçant



André Monteil
(Finistère)
professeur de lettres



Joseph Dumas
(Seine)
ajusteur-mécanicien



Léo Hamon
(CR Seine)
avocat



Pierre Dominjon
(Ain)
avocat



Jean Catrice
(Nord)
fabricant

dangers menacent la République ; un républicain se présente à nous, il est le seul capable aujourd'hui de former un gouvernement ; nous ne pouvons pas refuser cette chance à la République.

Germaine Peyroles. - M. Queuille m'a offert le portefeuille de la Santé. Je l'ai refusé, car je veux me consacrer aux tâches que m'ont confiées mes amis... J'approuve Fonlupt car ceux qui hésitent à donner une chance à la République font le jeu de de Gaulle et de Thorez. Nous ne devons pas être de ceux-là.

Pierre Truffaut. - Les positions prises par le Groupe ne se retrouvent pas dans les résultats obtenus.

François de Menthon. - Le Groupe socialiste remet partiellement en cause ses engagements...

François Reille-Soult. - Dans ces conditions, ne souscrivons pas à l'odieuse opposition socialiste.

En conclusion du débat, François de Menthon demande au Groupe s'il accepte la participation au gouvernement que M. Queuille est en train de former dans les conditions qui lui sont offertes, étant précisé que Jules Catoire serait nommé sous-secrétaire d'Etat à la Santé et à la Population, à côté du ministre, Pierre Schneider.

Le Groupe répond "oui" par 21 voix et 9 abstentions.

Le premier Gouvernement Queuille

11 septembre 1948 - 28 octobre 1949

- Président du Conseil : Henri Queuille (radical).
 - Secrétaire d'Etat : François Mitterrand (UDSR)
 - Secrétaire d'Etat : Paul Devinat (radical)
 - Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique et de la Réforme administrative : Jean Biondi (socialiste)
 - Secrétaire d'Etat aux PTT : Eugène Thomas (socialiste)
 - Sous-Secrétaire d'Etat à partir du 13 février 1949 : Robert Bruyneel (PRL)
- Finances et Affaires économiques : Henri Queuille ; puis à partir du 12 février 1949 : Maurice Petsche (Groupe paysan)
 - Secrétaire d'Etat : Maurice Petsche (Groupe paysan) jusqu'au 12 février 1949.
 - Secrétaire d'Etat au Budget : Alain Poher (MRP) jusqu'au 20 novembre 1948, suite à son échec aux élections du Conseil de la République.
 - Secrétaire d'Etat aux Finances : Edgar Faure (radical) (1)
 - Secrétaire d'Etat aux Affaires économiques : Antoine Pinay (indépendant) (1)
 - Secrétaire d'Etat chargé du Ravitaillement : Yvon Coudé du Foresto (MRP) jusqu'au 20 novembre 1948, suite à son échec aux élections du Conseil de la République
 - Haut Commissaire au Ravitaillement, à partir du 10 décembre 1948 : Charles Brasart.
- Vice-président du Conseil, ministre de la Justice jusqu'au 13 février 1949 après sa démission pour raison de santé : André Marie (radical).
- Ministre de la Justice, à partir du 13 février 1949 : Robert Lecourt (MRP).
- Affaires étrangères : Robert Schuman (MRP).
- Intérieur : Jules Moch (socialiste).
 - Sous-Secrétaire d'Etat : Raymond Marcellin (indépendant).
- Défense Nationale : Paul Ramadier (socialiste)
 - Secrétaire d'Etat à la Guerre : Max Lejeune (socialiste).
 - Secrétaire d'Etat à l'Air : Jean Moreau (indépendant).
 - Secrétaire d'Etat à la Marine : Joannès Dupraz (MRP).
- Education Nationale : Yvon Delbos (radical).
 - Secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, à la Jeunesse et aux Sports : André Morice (radical).
- Travaux publics, Transports et Tourisme : Christian Pineau (socialiste).
- Industrie et Commerce : Robert Lacoste (socialiste).
 - Secrétaire d'Etat au Commerce : Jules Julien (radical).
- Agriculture : Pierre Pflimlin (MRP).
- France d'outre-mer : Paul Coste-Floret (MRP).
 - Secrétaire d'Etat : Tony Révillon (radical)
- Travail et Sécurité Sociale : Daniel Mayer (socialiste).
- Reconstruction et Urbanisme : Eugène Claudius-Petit (UDSR).
- Anciens combattants et Victimes de la guerre : Robert Bétolaud (PRL).
- Santé publique et Population : Pierre Schneider (MRP).
 - Secrétaire d'Etat : Jules Catoire (MRP).
- Marine Marchande : André Colin (MRP).

Solide, ce gouvernement ? Important en nombre en tout cas : 34 ministres et secrétaires d'Etat.

Et, contrairement aux prévisions, il va durer treize mois ! Henri Queuille offrira en effet sa démission le 5 octobre 1949 ; Vincent Auriol l'acceptera le 6 ; le nouveau gouvernement sera formé le 28 octobre 1949 par Georges Bidault.

(1) C'est son premier portefeuille ministériel

Voici le commentaire que "Le Monde" fait de l'événement dans son numéro des 12 et 13 septembre 1948, texte repris dans son édition du 12 septembre 1998 :

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Sauver les meubles

L'INVESTITURE de M. Henri Queuille est, à une voix près, aussi « confortable » que celle de M. André Marie, le 24 juillet : 351 voix au lieu de 352. Dans cet intervalle de quarante-huit jours, il y eut une autre investiture, celle de M. Robert Schuman, deux dislocations de ministères, deux ou trois tentatives infructueuses de former un gouvernement, et une seule chute à l'Assemblée. L'Assemblée investit et les cabinets se décomposent.

Le succès de M. Queuille est-il dû à la lassitude, à la valeur de ses déclarations, à des sourires plus prononcés au « gaullisme » ? Il n'importe. Le flirt au surplus n'est pas exagérément poussé, puisque le nouveau président du conseil a proclamé l'inconstitutionnalité de la dissolution qu'exige maintenant le RPF sans réforme électorale préalable ! Cette réforme électorale

viendra plus tard, quand la menace de l'inflation aura été écartée et le salut du franc assuré.

Pour sauver la monnaie, le président du conseil fera, comme ses prédécesseurs, mais sans doute avec plus de prudence, de l'empirisme. Il a lui-même prononcé le mot. Il s'est proclamé libéral en imposant les limites classiques à la liberté, mais suffiront-elles à ses copartenaires socialistes, partisans du dirigisme ?

On ne peut marier l'eau et le feu, mais quand l'inondation ou l'incendie menacent, il faut d'abord sauver les meubles. Il faut faire la chaîne. C'est à quoi le nouveau président du conseil convie tous les républicains, sans autre exclusive que celle des porteurs de torche et des démolisseurs de barrage. Dieu veuille qu'il soit entendu.

Rémy Roure

(12-13 septembre 1948.)

Mardi 14 septembre à 15 heures

Droit de grève dans la police, politique économique

La séance est présidée par Marie-Madeleine Dienesch (Côtes-du-Nord). Il y a 48 présents.

Installé depuis trois jours, le nouveau gouvernement s'est mis au travail.

Au Parlement, le programme législatif revient à l'ordre du jour. Ainsi, à sa réunion du 14 septembre, le Groupe MRP délibère-il sur le projet de loi, préparé par Jules Moch, visant à réglementer le droit de grève dans la police.

Texte résumé

Paul Bacon rappelle qu'en application du statut de la Fonction publique, il a été prévu que les policiers bénéficieraient de nouveaux avantages (doublement de l'indemnité de risque...) et qu'en contrepartie leur droit de grève serait limité. En fait, le projet Moch ne prévoit que la suppression du droit de grève dans la police.

Yves Fagon pense que ce texte sera perçu comme une mesure vexatoire pour les policiers. Il serait de beaucoup préférable à son avis de réglementer leur droit de grève dans le cadre général d'une réglementation du droit de grève dans les différentes catégories de fonctionnaires.

Pierre Truffaut approuve Fagon et souhaite qu'il n'accepte pas le rapport de ce projet, du moins dans son texte actuel.

Francine Lefebvre se demande pourquoi un socialiste n'accepterait pas de rapporter un projet élaboré par le ministre socialiste Jules Moch.

Charles Barangé. — Oui, restons réservés.

Marcel Poimboeuf. — Ayons du moins le courage de prendre position sur ce problème du droit de grève dans la police.

Consulté, le Groupe demande unanimement à Yves Fagon de refuser le rapport si le projet Moch reste ce qu'il est.

Deuxième sujet examiné à la réunion du 14 septembre : la politique économique du gouvernement.

Pierre Abelin doute que Coudé du Foresto ait les moyens d'assumer ses fonctions de secrétaire d'Etat au Ravitaillement.

Dans le domaine des affaires économiques, dit-il, l'expérience montre qu'il est extrêmement difficile d'agir sur les prix sans avoir l'assentiment du ministère des Finances et même, si l'on arrive à fixer les prix, qu'il faut en outre avoir une certaine autorité sur la répartition des produits industriels. Un système de révision des prix doit être combiné avec un système qui modifierait la répartition des matières premières. On l'a vu : même avec un président du Conseil MRP, on a eu beaucoup de mal à faire prévaloir ces vues ; il est à craindre que ce soit encore plus difficile avec le président du Conseil actuel.

Dans le domaine des finances, deux questions concernent essentiellement la politique de défense du pouvoir d'achat : le crédit et les exportations.

En matière de crédit, nous nous sommes heurtés dans le passé à la politique des fonctionnaires des Finances, qui ne croient pas à la possibilité d'un contrôle du crédit.

De même, il n'a pas été possible de développer efficacement les exportations, parce que le gouvernement était un gou-

vernement de coalition.

Quelle conclusion tirer de toutes ces considérations, se demande Pierre Abelin à la fin de son exposé. Nous risquons d'être affreusement gênés avec le gouvernement actuel ; il convient donc que les porte-parole du Groupe MRP à la tribune de l'Assemblée posent des questions très précises sur les vues du gouvernement en matière économique

Mercredi 15 septembre à 17 h 30

Petite tentation pour le sacrifice

La séance est présidée par Marie-Madeleine Dienesch. Il y a 40 présents.

Texte résumé

Clément Taillade (Tarn) proteste vivement contre le fait que Fagon a accepté, à la Commission de l'Intérieur, de faire le rapport sur le projet de loi réglementant le droit de grève dans la police, alors que la veille, à l'unanimité, le Groupe lui a demandé de le refuser.

Pierre Truffaut (Charente-Maritime) fait observer qu'il y a fait nouveau depuis la veille : la signature d'un décret fixant les avantages accordés aux personnels de police.

Dans la discussion qui suit, le Groupe se divise entre ceux qui contestent l'attitude d'Yves Fagon (absent de la réunion) et ceux qui l'approuvent en faisant valoir que dans l'opinion publique on reproche aux députés de ne pas avoir le courage de réglementer le droit de grève dans la police. Parmi les contestataires : Francine Lefebvre ; parmi ceux qui approuvent Fagon : Solange Lamblin, Pierre Truffaut, Pierre Elain (Mayenne). Henri Bouret (Côtes-de-Nord) indique qu'avant d'accepter le rapport, Fagon a déclaré à la Commission de l'Intérieur qu'il intégrerait dans son texte des dispositions concernant le reclassement des personnels de police.

Sur une intervention de Charles Barangé, le Groupe évoque ensuite le prochain débat sur les projets financiers du gouvernement.

Selon Paul Ihuél (Morbihan), il sera très difficile de faire accepter par le pays des sacrifices aussi lourds que ceux qui lui ont été demandés au début de l'année s'il n'a pas l'assurance que des économies importantes seront réalisées.

Jeudi 16 septembre à 19 heures

Le plan Queuille de redressement financier

81 milliards de ressources nouvelles, 46 milliards d'économies

François Menthon préside la séance. Le nombre des présents n'est pas indiqué dans le procès-verbal.

Lionel de Tinguy (Vendée) expose le projet financier tel qu'il vient d'être soumis à la Commission des Finances.

1° Ressources nouvelles

- Augmentation de 30 % de tous les impôts cédulaires (*on appelait ainsi les impôts sur les différents revenus du contribuable taxés de façon différente*).
- Majoration de 20% de l'impôt général sur le revenu.
- Modification du barème sur les signes extérieurs de richesse.
- Accélération des recouvrements.
- Augmentation des droits sur les alcools.
- Unification de la perception des prélèvements de la Sécurité Sociale et des impôts cédulaires.
- Augmentation des droits d'enregistrement, des droits de mutation entre vifs ou par décès.
- Augmentation des droits de timbre, des amendes et confiscations.
- Répression des fraudes en matière d'essence.
- Augmentation du prix de l'essence, qui serait porté à 40 francs le litre.
- Institution d'une taxe spéciale sur l'essence permettant aux non-prioritaires d'obtenir des attributions, taxe qui serait de 500 francs par cheval-vapeur.

De ces différentes mesures, les résultats attendus sont estimés à 81 milliards.

2° Economies

- 20 milliards sur les crédits de paiement restant à couvrir.
 - 15 milliards sur les crédits d'investissement.
 - 6 milliards sur les dépenses d'investissement.
 - Recouvrement de l'Impex : 5 milliards
- soit 46 milliards. Auxquels s'ajouteraient 40 milliards provenant de la suppression de la suspension de taxes en 1948.

3° Trésorerie. Charges : 370 milliards. Recettes : 100 milliards. Déficit : 270 milliards. Il pourrait être ramené à 150 milliards grâce à l'aide américaine.

4° Marché de la viande. Déclaration d'Henri Queuille devant la Commission des Finances : «Une commission spéciale interministérielle devra prendre des décisions draconiennes ».

.....
5° Modifications proposées par les commissaires MRP des Finances : remplacer l'augmentation uniforme de l'impôt général sur le revenu par un impôt progressif suivant quatre tranches.

Discussion générale à la réunion du Groupe. *Résumé.*

Eugène Rigal (Seine) préférerait une augmentation des taxes de transaction (future TVA), mais il conçoit que ce soit diffi-

le dans une période de lutte contre la hausse des prix.

François Reille-Soult (Tarn) estime le projet difficilement acceptable pour deux raisons : il ne comporte pas de mesures préventives contre la hausse des prix qu'entraînera la hausse des impôts ; il consacre de nouveau l'inégalité profonde de notre système fiscal ; le commerçant et l'industriel peuvent se garantir contre une dévaluation de la monnaie, le salarié, lui, ne le peut pas. Il propose : 1° - la suppression du pourcentage dans les marges bénéficiaires ; 2° - un impôt sur les investissements réalisés ou en cours.

Vendredi 17 septembre à 14 heures Qu'est devenue la révolution par la loi ?

François de Menthon préside. Il y a 50 présents.

A l'ordre du jours : la loi électorale du Conseil de la République, les projets financiers.

Résumé

Sujet le plus discuté : faut-il conserver ou supprimer le système de la **cooptation** (ou plutôt l'élection de certains conseillers par l'Assemblée Nationale), qui a permis jusque là à des personnalités remarquables, notamment à des résistants, qui n'ont pas d'aptitudes pour les campagnes électorales, à participer aux travaux de la Haute Assemblée ?

Se prononcent pour le maintien : le Conseil politique du Groupe, réuni ce vendredi matin, Louis Bour (Seine), Maurice Schumann, qui rappelle que le 3 août le Groupe s'est prononcé pour le maintien ; se dit partagé : Paul Gosset (Nord) : se prononcent contre : Edouard Moisan (Loire-Inférieure), Pierre Truffaut (Charente-Maritime), Pierre Dhers (Drôme), Yves Fagon (Seine), Henri Meck (Bas-Rhin).

En conclusion, **par 21 voix contre 14 et 5 abstentions, le Groupe se prononce contre le maintien du système de la cooptation** dans la désignation d'un certain nombre de conseillers de la République.

Sur les projets financiers, **Lionel Tinguay rapporte les succès MRP à la Commission des Finances** : fixer à 50 milliards le volume des économies ; alléger l'augmentation de l'impôt sur les petits salaires ; à propos des signes extérieurs de richesse, le premier domestique féminin sera compté pour 120 000 francs et non pour 150 000.

A propos des économies, **Pierre Schneider** (ministre de la Santé publique et de la Population), déclare qu'il est inadmissible que l'on pose des conditions à l'Etat. Si des économies sont réalisables, dit-il, elles sont très réduites ; **il ne faut pas se laisser emporter par la psychose des économies massives !**

André Denis (Dordogne) réclame "un assainissement à la base" et la formation de "comités chargés de dénoncer certains abus". **Au sujet de la viande**, il estime nécessaire de recourir aux commissions d'achats et de supprimer le monopole de certains intermédiaires.

Il proteste en outre contre l'article de Maurice Schumann paru dans « l'aube » de ce matin. Il n'est pas question d'appliquer ainsi les règles de la démocratie politique, dit-il, avant d'avoir établi une véritable démocratie sociale... **Nous avons en réalité abandonné toute idée de révolution par la loi** et nous nous en tenons au capitalisme le plus sordide.

Jean Blocquaux (Ardennes) expose qu'il a voté contre l'amendement Tinguay visant à porter à 50 milliards le volume des économies. Certains fonctionnaires, explique-t-il, sont payés par des services spéciaux du Trésor ; ces services sont au nombre de 320 et certains ministres semblent l'ignorer. La révolution par la loi peut se faire par décrets. Nos ministres doivent se consacrer aux tâches immédiates même si leur intérêt leur semble secondaire.

André Noël (Puy-de-Dôme) invite Denis, dont il comprend l'inquiétude, à revenir aux réalités. Que se passerait-il si le gouvernement était de nouveau renversé ? demande-t-il.

Jacques Fonlupt-Espéraber (Haut-Rhin) pose la même question et se demande où Denis veut en venir.

Mardi 21 septembre à 14 heures

Après avoir voté les projets financiers le 18, le Parlement va décider de se mettre en vacances (il a siégé tout l'été) le 26 septembre jusqu'au 16 novembre.

Le Comité national du MRP se réunit le 25.

Les élections cantonales sont reportées, par l'Assemblée, à mars 1949.

Cette fin de session se situe dans une période de vive tension politique et sociale : vifs incidents à Grenoble entre le service d'ordre RPF et des manifestants communistes au cours d'une visite du Général de Gaulle (un militant communiste tué) le 18 septembre ; grève des ouvriers du gaz et de l'électricité le 20 ; grève des conducteurs des trains électriques de la banlieue parisienne le 21 ; le gouvernement annonce un relèvement des salaires le 24, mais le louis d'or cote 6 125 francs le 28 (cote record) ; le 29, le gouvernement relève certains prix industriels et il annonce le 30 la suppression du rationnement pour divers produits sidérurgiques ; le 28, Robert Schuman a prononcé un important discours devant l'assemblée générale des Nations Unies.

La dernière réunion du Groupe, en cette fin de session, se situe donc dans une ambiance perturbée.

C'est François de Menthon qui la préside ; il y a 43 présents, dont trois membres du gouvernement : Jules Catoire, Paul Coste-Floret et André Colin.

Une demande d'interpellation du gouvernement sur les graves incidents de Grenoble, a été déposée par Henri-Louis Grimaud (Isère) et Marcel Poimboeuf (Vosges) veut intervenir dans le débat en séance publique.

Marcel Poimboeuf. - Nous sommes dans une situation de guerre civile. Ce n'est pas le moment de taire certaines vérités. J'ai l'intention de faire une distinction entre le Général de Gaulle qui a lancé l'Appel du 18 juin 1940 et de Gaulle président du RPF. Je voudrais aussi souligner que sans la Résistance intérieure l'Appel serait resté sans effet. Je m'élèverai contre l'exploitation des lieux de culte pour la propagande politique. Au sujet des communistes "séparatistes", comme les appelle de Gaulle, je rappellerai que le Général a pu contribuer à certaines époques à revaloriser le Parti communiste et je marquerai nettement ce qui nous différencie du RPF sur ce sujet : nous, au MRP, nous expliquons l'existence du communisme par les injustices

sociales contre lesquelles nous luttons mais contre lesquelles beaucoup de membres du RPF ne sont pas décidés à lutter.
Solange Lamblin (Seine). - Dis ce que tu as à dire ! Mais je te conseille toutefois une modération dans le ton et aussi de ne pas employer d'épithètes agressives.

Yves Fagon (Seine). - Tu pourrais faire état de l'article de Jean Nocher paru dans "Le Curieux", où il est question de placer le gouvernement sous les coups conjugués du PC, des syndicats, et du RPF. Certes, Soustelle (secrétaire général du RPF) a fait un démenti dans une lettre, mais une lettre réservée aux milieux RPF.

Paul Coste-Floret, ministre de la France d'outre-mer, répond à une question de l'abbé **Albert Gau** (Aude) sur le **procès des insurgés malgaches**.

Il y a eu des tortures lors de l'instruction, dit-il. Elles sont le fait du commissaire de police Baron, que j'ai révoqué et rap-pelé en France, puis renvoyé à Madagascar comme témoin... Je considère comme inadmissible juridiquement que l'Assemblée Nationale intervienne dans une affaire judiciaire en cours. Le Conseil des ministres demande le renvoi à la suite de l'interpellation. Je me propose toutefois de faire connaître à l'Assemblée les précautions qui ont été prises pour assurer les droits de la défense. J'indiquerai que j'ai envoyé à Madagascar un président et deux assesseurs complètement étrangers à la Grande Ile et que j'ai placé dans le jury des Malgaches, dont un membre influent du Mouvement Démocratique de la Rénovation Malgache.

Jacques Fonlupt-Esperaber traite du **report éventuel en mars des élections cantonales**. Les socialistes, dit-il, sont décidés à faire tomber le gouvernement plutôt que d'accepter les élections cantonales en octobre. Les radicaux, eux, semblent plu-tôt flottants.

Paul Coste-Floret. - Le gouvernement a décidé de rester neutre dans cette affaire. Il laisse le Parlement choisir. Si les élec-tions cantonales ont lieu en octobre, c'est le problème du régime qui se posera (*sous la pression du RPF*).

Françine Lefebvre. Je proteste contre la neutralité du gouvernement... J'invite ceux de nos amis qui ont voté contre le report des élections à réviser leur jugement en raison de l'aggravation de la situation politique.

Fernand Bouxom. - Il est impossible au gouvernement de revenir sur les déclarations que M. Queuille a faites lors de son investiture.

Louis Siefert (Seine-Inférieure). - Nous avons pris une mauvaise position en nous prononçant pour le report. "Le Figaro" et "Le Monde" nous lâchent. Si, dans le climat politique actuel, il n'est pas possible de faire des élections, c'est au gouverne-ment de le dire.

Paul Coste-Floret. - Le gouvernement a décidé de rester neutre en dépit des arguments des ministres MRP.

André Colin (Finistère), secrétaire général du MRP. - Certains modérés et les socialistes ne voteront pas les projets finan-ciers s'il y a des élections cantonales en octobre. Il s'agit donc de savoir si le Groupe MRP, en refusant le report, prend la res-ponsabilité redoutable de faire rejeter les projets. Au surplus, d'autres débats importants sont à l'horizon. Si le MRP veut assurer une convergence avec les socialistes, il doit savoir accomplir à l'avance un certain nombre d'actes politiques favo-risant cette convergence.

Fernand Bouxom. - Que ferions-nous des mandats que nous ont confiés nos amis absents si nous changeons de position ?

Joseph Defos du Rau (Landes). - N'accablons pas nos amis absents ! Ils se disent fatigués, ils ont leurs raisons. Il ne s'agit pas seulement d'une fatigue physique, mais aussi d'une fatigue morale due à ce que l'on ne leur demande jamais leur avis.

Henri Gallet (Vienne). - Nous sommes toujours à la remorque des socialistes. Je ne veux pas pour autant faire le procès des socialistes avec qui, à mon avis, nous devons nous entendre. Mais cela ne nous oblige pas à les suivre toujours au risque de trébucher sans cesse. L'intérêt de la France est qu'il y ait des élections en octobre.

Maurice Lucas (Manche). - Pour combattre le RPF, ce ne sont pas des interpellations à l'Assemblée qui seront efficaces mais des mesures propres à réprimer tous les scandales... Pourquoi nos ministres ont-ils quitté notre réunion ?

François de Menthon. - Ils sont à la séance d'ouverture de l'ONU.

Jacques Fonlupt-Esperaber. - Si le gouvernement reste neutre, la quasi-totalité de ses membres voteront personnellement le report... L'intention des communistes est de provoquer des désordres... N'oublions pas que le gouvernement n'a pas les moyens d'assurer l'ordre sur tous les points du territoire.

Le débat se poursuivra ultérieurement.

Le procès-verbal de cette réunion du 21 septembre 1948 porte le numéro 96.

Dans notre collection des procès-verbaux, le suivant, daté du 12 novembre, porte le numéro 100.

Il manque donc 4 procès-verbaux dans notre collection.

Si nous nous référons à la collection du Bulletin d'information, nous trouvons, pour cette période qui commence le 21 sep-tembre et s'achève le 12 novembre, le numéro du B.I. du 14 octobre 1948, numéro 110.

A la page 3, trois de ces réunions du Groupe pour lesquelles nous n'avons pas de procès-verbal sont traitées en quelques lignes.

Mercredi 22 septembre. Le Groupe décide de voter le report des élections cantonales et d'appliquer à ses membres la dis-cipline de vote par 32 voix contre 3. Dans le scrutin public, cette discipline est respectée.

Jeudi 23 septembre. François de Menthon annonce au Groupe qu'il est possible d'arriver à un accord sur ce sujet avec les autres groupes de la majorité.

Vendredi 24 septembre. Sur le rapport de Lionel de Tinguy, le Groupe examine les projets financiers, retour du Conseil de la République. Il se prononce pour le rétablissement des droits sur les alcools.

1948

OCTOBRE

Au mois d'octobre 1948, la CGT, qui prépare son 27e congrès pour le 11, à Paris, déclenche une série de grèves et de désordres, notamment dans les mines, et se heurte à une riposte vigoureuse de Jules Moch, ministre de l'Intérieur, assisté par l'indépendant Raymond Marcellin, sous-secrétaire d'Etat.

Le 17 octobre, le Gouvernement Queuille dévalue le franc de 20%.

Petit calendrier indicatif.

- 1^{er} octobre : gaziers et électriciens sont en grève à Paris ; le Gouvernement annonce une hausse des prix du gaz, de l'électricité et de l'essence.
- 3 octobre : quatre dirigeants de l'insurrection malgache sont condamnés à mort.
- 4 octobre : les mineurs des houillères du Nord se mettent en grève pour protester contre les décrets de Robert Lacoste, ministre socialiste de l'Industrie, visant à modifier leur statut et à réduire leurs effectifs de 10%.
- 5 octobre : grève des agents des services publics dans toute la France.
- 6 octobre : lancement de la 2CV Citroën.
- 7 octobre : extension de la grève des mineurs dans les bassins de l'Est et du Centre.
- 8 octobre : par décret, Jules Moch réquisitionne le personnel des cokeries et fait occuper plusieurs sites par l'armée et les CRS. Heurts très violents. Grèves locales de la SNCF.
- 9 octobre : le Gouvernement accorde aux fonctionnaires et aux retraités l'augmentation de 15% décidée en faveur des salariés du secteur privé. Henri Queuille, président du Conseil, dénonce "le caractère insurrectionnel des grèves". Le nouveau "plan de la viande" est mis en application (c'est le 28e depuis la Libération).
- 10 octobre : au Conseil national de la SFIO, Jules Moch dénonce l'action du Kominform (créé le 5 octobre 1947 pour assurer l'unité d'action des partis communistes nationaux sous le contrôle de l'URSS) dans la genèse des grèves en France.
- 11 octobre : le Gouvernement rappelle des réservistes ; les communistes répliquent violemment à Jules Moch ; la CGT ouvre son 27e congrès à Paris ; Benoît Frachon, Secrétaire général, dénonce le Plan Marshall ; André Marie, ministre de la Justice, déclenche une offensive contre les trafiquants de l'alimentation.
- 15 octobre : reprise du travail à la SNCF.
- 17 octobre : le Gouvernement dévalue le franc de 20% ; les conseils municipaux élisent leurs délégués en vue du renouvellement du Conseil de la République, qui aura lieu le 7 novembre.
- 18 octobre : la CGT déclenche une grève illimitée de la sécurité dans les mines ; Jules Moch fait occuper les puits par les forces de l'ordre.
- 19 octobre : le Gouvernement met en état d'alerte certaines unités militaires.
- 20 octobre : l'armée dégage le port de Dunkerque ; on annonce l'augmentation du prix du charbon et de 60 prix pilotes ; le Gouvernement nomme Léon Pignon Haut Commissaire de France en Indochine en remplacement d'Emile Bollaert.
- 22 octobre : incidents graves à Mahé, un des établissements français en Inde.
- 23 octobre : la CGT lance un appel à la solidarité avec les mineurs en grève ; il est entendu par des cheminots, des métallurgistes, des dockers.
- 24 octobre : élections municipales dans l'Inde française.
- 25 octobre : l'armée commence à dégager les puits de mines (opération achevée le 1er novembre) ; les ministres des Affaires étrangères des Cinq, réunis à Paris, réalisent leur accord sur un pacte défensif de l'Atlantique Nord (futur Pacte Atlantique) et pour l'étude d'une Fédération européenne.
- 30 octobre : les dockers de Marseille déclenchent une grève de solidarité avec les mineurs des houillères.

Durant les vacances parlementaires, le Bureau du Groupe puis le Conseil politique du Groupe – auquel étaient conviés tous les députés MRP présents à Paris –, se réunissent le 11 octobre.

A la réunion du Bureau, Marie-Madeleine Dienesch (Côtes-du-Nord) prépare un rapport moral sur l'action du MRP au Parlement.

Le Conseil politique entend des communications de Robert Buron (Mayenne) sur la situation économique et sociale, de Paul Bacon sur la situation sociale et les prix, d'Alain Poher, secrétaire d'Etat au Budget, sur la réforme fiscale préparée par ses services, de Louis-Paul Aujoulat (Cameroun) sur son adhésion au Groupe des Indépendants d'outre-mer, donnée en accord avec le Bureau national du MRP.

Quelques formules tirées du Bulletin d'information n° 110 :

Robert Buron. – La situation sociale est infiniment plus grave qu'au moment de la chute du premier Gouvernement Schuman, en juillet, en raison des injustices de la répartition, de la misère qu'elles entraînent pour certaines classes sociales et de l'exploitation faite de cette misère...

Paul Bacon. – La classe ouvrière dans son ensemble ne raisonne pas en fonction des indices économiques mais elle prend position contre les injustices et réagit violemment à certaines hausses dont l'effet psychologique est désastreux. L'unité d'action de la classe ouvrière semble faire de gros progrès.

Alain Poher. – Le but de cette réforme est d'aboutir à une unité d'action des régies, à l'établissement d'un casier fiscal et à un recouvrement unique.

1948 NOVEMBRE

Au Conseil de la République, le MRP perd les trois quarts de ses élus.

Le renouvellement total du Conseil de la République intervient le dimanche 7 novembre 1948 en vertu de la nouvelle loi électorale.

Le collège électoral est composé des "grands électeurs", dont la plupart sont désignés par les conseils municipaux.

Les résultats traduisent un succès important du RPF, un succès sensible de la droite modérée (républicains indépendants) et radicale, un effondrement du MRP, un recul du PC. La droite vient ainsi de conquérir la Haute Assemblée.

Dans le Conseil sortant, le Groupe MRP comptait 66 conseillers élus dans un département et 9 conseillers cooptés ou, plus exactement élus par l'Assemblée Nationale.

Dans le nouveau Conseil, il compte 17 élus dans un département, à qui s'ajouteront les jours suivants un élu de l'Inde française, M. Paquirassamy-Poullé, et deux membres élus par l'Assemblée Nationale comme représentants des Français vivant à l'étranger et qui, en l'occurrence, sont des sortants : Ernest Pezet pour les Français de l'étranger et Marcel Gatuing pour les Français du Maroc.

Les chiffres comparables au niveau électoral sont donc : 66 dans le Conseil sortant, 18 dans le nouveau Conseil, soit une perte de 48 membres (73%).

Deux ministres conseillers sortants sont battus : Alain Poher en Seine-et-Oise, Yvon Coudé du Foresto dans les Deux-Sèvres. Ils donnent leur démission au président du Conseil.

L'événement suscite de vifs commentaires à la réunion de rentrée du Groupe MRP de l'Assemblée Nationale, le 12 novembre. Voici quelques formules tirées du Bulletin d'information et du procès-verbal.

- C'est un scrutin de classes ! Les classes possédantes, dans le souci de sauvegarder leurs privilèges, ont voté contre le Gouvernement !... Mais l'avenir appartient au peuple et non pas à la Réaction ! (André Monteil).

- Dans le Centre-Ouest, le bonapartisme latent des catholiques formalistes a joué contre le MRP ! (Robert Buron).

- En Alsace, nationalisme et vénération de l'autorité ont fait de même. (Jacques Fonlupt-Espéraber).

- Que le MRP ait été le soutien le plus persévérant du Gouvernement par loyalisme, désintéressement et courage, cela n'a pas joué ! (Lionel de Tinguy).

- Contrairement à ce qu'on dit, la dissolution de l'Assemblée n'a pas été plébiscitée, puisque 60% des électeurs ont voté contre le RPF ! (Marcel Poimboeuf).

En novembre 1948, le Groupe MRP du Conseil de la République compte donc 18 membres, au lieu de 75.

En décembre, il en comptera 20. En voici la liste : Pierre Boudet (Lot) ; Marie-Hélène Cardot (Ardennes) ; Henri Claireaux (Saint-Pierre et Miquelon) ; Jean Clerc (Haute-Savoie) ; Albert Ehm (Bas-Rhin) ; Marcel Gatuing (Maroc) ; Paul Giaouque (Jura) ; Marcel Grimal (Tarn) ; Léo Hamon (Seine) ; Yves Jaouen (Finistère) ; Jacques de Menditte (Basses-Pyrénées) ; Roger Menu (Marne) ; Jean Novat (Isère) ; Ernest Pezet (Français de l'étranger) ; Paquirassamy-Poullé (Inde française) ; Razac (Mauritanie) ; François Ruin (Haute-Savoie) ; Joseph Voyant (Rhône) ; Maurice Walker (Nord) ; Marcel Vauthier (Réunion).

Il se choisit Ernest Pezet comme président.

Il a perdu 7 de ses membres cooptés par l'Assemblée Nationale : André Armengaud, ingénieur-conseil en Propriété Industrielle ; André Debray, directeur de banque résistant ; Etienne Gilson, philosophe, professeur au Collège de France, membre de l'Académie Française ; Emmanuel La Gravière, pasteur de l'Eglise Réformée ; Marie-Hélène Lefauchaux, résistante ; André Pairault, ingénieur, directeur d'entreprise, résistant ; Pierre Trémintin, avocat, titulaire de nombreuses fonctions chez les élus départementaux et municipaux.

Vendredi 12 novembre à 16 heures

"Non, l'avenir ce n'est pas la Réaction, c'est le Peuple !" (Monteil)

Un problème existentiel pour le MRP

François de Menthon préside. Il y a 74 présents.

Fernand Bouxom rapporte les délibérations de la Commission exécutive.

Selon les uns, le verdict populaire vient de condamner la politique soutenue par le MRP. Ils proposent que les ministres MRP quittent le Gouvernement. Certains ajoutent que si les ministres MRP n'ont plus assez d'autorité morale pour rester au Gouvernement, les députés MRP n'en ont pas davantage pour rester à l'Assemblée Nationale. Ceux-là, en conséquence, considèrent la dissolution comme inévitable à brève échéance.

D'autres estiment au contraire que le MRP n'a pas le droit de provoquer délibérément une crise de régime. Ils demandent que l'on attende de connaître la composition exacte du nouveau Conseil ; ils espèrent qu'il y aura en son sein une majorité républicaine qui permettra au régime actuel de vivre jusqu'aux élections générales à la date normale...

André Monteil. – Le scrutin de dimanche est un scrutin de classes, qui vérifie la doctrine marxiste de l'Histoire... Les notables des départements de l'Ouest, par exemple, ont exprimé dans leur vote leur mécontentement à l'égard du

Gouvernement ; ils estiment que celui-ci manque d'énergie à l'égard de la classe ouvrière, qui a le tort de se soumettre aux consignes syndicales, alors que ces mêmes notables trouvent tout naturel l'accroissement très sensible de leur niveau de vie. En particulier, ils ne pardonnent pas au MRP de les avoir déçus par sa politique sociale. Les gens qui nous sont restés fidèles, ce sont les humbles, les ouvriers, les économiquement faibles... Nous ne devons pas compromettre l'avenir ni décevoir ceux qui nous sont restés fidèles. Or l'avenir ce n'est pas le RPF, ce n'est pas la Réaction, c'est le Peuple et nous devons désormais le servir et travailler pour lui, sans chercher, comme nous l'avons fait auparavant, à rattraper la sympathie de ceux qui nous sont foncièrement hostiles... On va demain nous solliciter pour que nous acceptions une modification du mode de scrutin ; on nous la présentera même comme notre seule planche de salut. Espérons que le scrutin de dimanche nous aura suffisamment éclairés sur la possibilité, pour nous, de contracter des alliances républicaines ! Pour le MRP, la planche de salut, c'est la représentation proportionnelle intégrale... Certes, l'autorité du MRP est diminuée depuis dimanche. Toutefois, s'il est possible d'imprimer de notre esprit l'action gouvernementale, nous pouvons tenter l'aventure et rester à l'Assemblée. En tout cas, gardons-nous de nous compromettre avec le RPF, sinon nous perdrons nos dernières amitiés !

Lionel de Tinguy. – Il est trop simple de maudire ses juges ! Je vous invite à considérer les responsabilités et les erreurs du MRP ; la première de ces erreurs est d'avoir été en permanence au Gouvernement, car le scrutin de dimanche a été dirigé surtout contre le Gouvernement et en particulier contre le MRP, son soutien le plus persévérant... Si une majorité républicaine se dégage au Conseil de la République, nous devons rester au Gouvernement. Dans le cas contraire, nous irions aux élections générales désormais inévitables dans les pires conditions en nous accrochant au pouvoir ; la sagesse serait de provoquer nous-mêmes la dissolution.

Henri Meck. – Le bruit du départ des ministres MRP fait mauvais effet parmi les militants ; ce départ serait interprété comme un accès de mauvaise humeur. Le scrutin de dimanche traduit à notre égard la revanche des classes moyennes et cela ne doit pas nous étonner ni nous décourager. Nous devons garder notre sang-froid, continuer notre travail, rester au Gouvernement ; le régime républicain n'est pas encore vaincu.

André-François Mercier (Deux-Sèvres). – Nous avons été torpillés par les marchands de bestiaux, une partie du clergé, la droite et même certains éléments gouvernementaux ! Ni la droite, pour des raisons de politique sociale, ni la gauche, pour des raisons religieuses, ne s'allieront avec nous. Notre salut, c'est la représentation proportionnelle. Nous avons à choisir entre la pureté et l'efficacité, qui réclament de nous des attitudes contraires ; c'est là le drame du MRP.

Raymond Moussu (Indre-et-Loire). – Je reconnais comme justifié le procès que mes collègues font à une partie du monde rural. En effet les gros propriétaires, les commerçants, les artisans ont voté contre nous par égoïsme... J'estime cependant que nos ministres doivent démissionner pour permettre au président du Conseil de former un nouveau Gouvernement à l'égard duquel nous définirons notre attitude.

Paul Simon. – En cas d'élections, nous ne pouvons attendre l'alliance de quiconque. Il nous faut défendre la R.P....

Robert Buron. – La Révolution de 1789 n'est pas encore faite dans les régions catholiques de l'Ouest ? Malgré notre apparence confessionnelle et en raison de notre politique sociale, nous ne sommes pas parvenus à séduire ces populations catholiques qui sont restées monarchistes ou bonapartistes.

Robert Bichet. – Défendons la R.P., maintenons nos ministres au Gouvernement, reprenons à la base notre organisation et notre propagande... Le RPF n'est pas viable ; l'expérience gaulliste, comme toutes les expériences bonapartistes, doit finir dramatiquement pour le pays. Notre devoir est de résister à cette aventure... Gardons-nous d'être un parti confessionnel ; en revanche, soyons chrétiens, faisons-le savoir et montrons-le.

Jacques Fonlupt-Espéaber. – L'Alsace a voté par réaction nationaliste. C'est un pays où l'on vénère le sabre, la discipline et le silence... La dissolution ? C'est une doctrine d'école, valable en Angleterre mais pas en France. C'est une erreur de l'avoir inscrite dans la Constitution. Soyons fidèles à nous-mêmes : chrétiens et républicains.

Paul Verneyras (Seine). – Nous avons été trahis parce que nos dirigeants ont accordé foi à des promesses fallacieuses.

François Reille-Soult. – En provoquant la dissolution, nous mettrions en danger la République. Pour la défendre, réalisons l'union avec les radicaux et les socialistes sur des conceptions sociales et politiques...

Léo Hamon (Seine), sénateur. – Il suffit à un franc-maçon d'avoir l'estampille d'un général pour séduire les piliers de sacristie ! Cependant la Réaction est minoritaire en France. Le drame est que le grand schisme règne parmi les 60% de Français qui sont républicains... Combattons l'idée de dissolution, bien que celle-ci soit probable... Evitons à tout prix l'isolement. Continuons notre travail avec nos alliés... Provoquons une discussion au Parlement sur les problèmes sociaux ; le RPF se disloquera ou perdra la face. Cette tactique montrera aux ouvriers communistes que voter communiste ne paie pas et qu'il est plus sage pour eux de voter pour les autres partis sociaux. Un bon exemple : Truman, aux Etats-Unis.

Louis Siefert (Seine-Inférieure). – La dignité nous recommande de retirer nos ministres du Gouvernement. Comme les difficultés sont toujours les mêmes et persisteront, l'opinion publique comprendra que le MRP n'est pas responsable du malaise actuel... Je ne crois pas à la dissolution.

Marcel Poimbœuf. – La dissolution devrait être réclamée dans deux cas : plébiscite populaire ; machine parlementaire enrayée. Le premier cas est exclu puisque la nation a voté contre le RPF ; le deuxième n'est pas encore vérifié.

Solange Lamblin (Seine). – Aucune décision valable ne peut être prise avant de connaître la composition exacte du Conseil de la République. En retirant nos ministres du Gouvernement, nous aiderions les hésitants à rallier le RPF.

Dimanche 14 novembre à Versailles

Il s'agit d'une réunion, dite d'amitié, sur l'activité du Groupe, la solidarité de ses membres, son efficacité, ses relations avec le Secrétariat général du Mouvement et les ministres.

Elle est présidée par François de Menthon.

En voici un résumé, très abrégé lui-même.

François de Menthon. – Il est évident que le Groupe n'a pas le rendement de 150 députés, en grande partie à cause du manque d'esprit d'équipe dans le travail en atelier (chaque atelier regroupe les membres MRP d'une même commission par-

lementaire).

Joseph Dumas. – Ouvrier, domestique de ferme, responsable syndical, je ne sais que trop par moi-même ce que peut être l'exploitation de la masse, l'absence de moralité par nécessité, les risques courus par les syndicalistes... L'autorité que des camarades ayant une autre formation ont sur des hommes comme moi pose des problèmes... J'aimerais que nos ministres favorisent un peu plus les élus MRP...

Lionel de Tinguy. – Le Bureau du Groupe se donne un rôle trop modeste. Il devrait assurer une liaison permanente avec les autres groupes de la majorité et avec les grandes organisations et institutions (syndicats, hiérarchie ecclésiastique...).

Maurice Lucas (Manche). – La difficulté est que le MRP veut représenter à la fois tous les milieux en marche vers un nouvel ordre social fondé sur la justice... Le Groupe prend ses décisions trop hâtivement ; il est amené parfois à se déjuger. Je ne comprends pas qu'un camarade puisse dire quinze jours à l'avance qu'il sera hostile à l'avis du Groupe sur tel ou tel sujet.

Germaine Peyroles (Seine-et-Oise). – Dans nos relations avec nos ministres, il y a un net progrès par rapport à ce que nous avons connu du temps de la première Constituante... Les réunions du Groupe sont trop nombreuses... En séance publique, il reste un gros effort à faire pour soutenir nos camarades peu habitués à prendre la parole.

Charles Viatte (Jura). – Il est impossible de travailler et de réfléchir dans les conditions actuelles du travail parlementaire... Les décisions prises par le Groupe devraient l'être dans une ambiance normale et non pas à l'issue de quatre ou cinq heures de discussion ininterrompue... On voit souvent des ministres MRP en conversation avec des députés d'autres groupes, mais jamais un ministre socialiste ou radical en discussion avec un député MRP...

Gabriel Valay (Bouches-du-Rhône). – L'atelier Agriculture a su créer une véritable amitié entre ses membres et un travail d'équipe... Seule une certaine spécialisation permet un travail efficace...

Jacques Fonlupt-Espéraber (Haut-Rhin). – L'émouvante intervention de Dumas me rappelle le temps du Sillon de Marc Sangnier... Une seule réunion de Groupe par semaine devrait suffire (celle du 12 novembre était la centième de 1948).

Francine Lefebvre. – Un travail de compréhension mutuelle a déjà été accompli entre nous. Je supplie toutefois le Groupe de ne prendre que des décisions permettant d'observer la discipline de vote ; et de ne pas voter des textes qui pourraient être appliqués plus tard à nos militants par un gouvernement RPF.

Robert Bichet (Seine-et-Oise). – Malgré la grande compétence de ses membres, le Groupe manque de rendement... Il faut établir des contacts permanents avec tous les députés qui sont capables de défendre la République. Il y a des possibilités de contacts immédiats. Il faut en prendre l'initiative au niveau gouvernemental comme au niveau parlementaire. Rappelons-nous à ce propos le rôle joué par la Délégation des gauches.

Louis Siefert. – Il faut modifier les statuts du MRP. Le Groupe est un organe majeur ; le Centre national est chargé de la propagande. C'est au Parlement que s'organise la vie politique. C'est donc le Groupe qui doit décider.

Joannès Charpin (Rhône). – Si des camarades veulent voter différemment du groupe pour des raisons sérieuses et sans intérêt personnel, la liberté de vote doit être possible. Mais il est inadmissible qu'on vote contre l'avis du Groupe quand on n'a pas assisté aux réunions du Groupe qui ont abouti à cet avis.

Pierre-Henri Teitgen (Ille-et-Vilaine). – Le Bureau du Groupe doit être chargé de préparer les décisions... Il y a des problèmes tactiques et stratégiques qu'il est impossible de résoudre en réunion plénière du Groupe... Il n'est nul besoin de faire des réunions dans le but d'endormir les membres du groupe... Je ne crois pas à l'efficacité du travail en équipe. Il faut, pour chaque question, choisir un rapporteur qui étudie à fond le problème et fait un rapport devant l'atelier, qui fera alors ses critiques sur les solutions proposées.

Henri Bouret (Côtes-du-Nord). – Trois points essentiels : avoir des contacts organiques avec les groupes de la majorité ; réformer le travail parlementaire ; réformer le Bureau du Groupe, en laissant le président choisir les autres membres du Bureau et les proposer à l'assentiment du groupe... Nous n'avons pas assez de contacts personnels entre nous.

Robert Lecourt (Seine). – Le Groupe travaille beaucoup mais ne fait rien... Fort peu de parlementaires travaillent pour le Groupe...

Cette "réunion d'amitié" du groupe suit la réunion du Comité national du Mouvement, tenue le 13 novembre.

A la réunion du Comité national, Georges Bidault, qu'on n'a pas entendu au Groupe depuis le mois d'août, fait un discours qui n'exclut pas absolument la dissolution de l'Assemblée nationale.

Le 11 novembre, les communistes ont provoqué des incidents graves sur les Champs-Élysées. "L'Humanité" et "Ce Soir" ont été saisis.

Lundi 15 novembre à 10 heures 30

Travailler avec les autres groupes de la majorité républicaine.

François de Menthon préside la réunion. Le nombre des présents n'est pas indiqué.

Texte résumé

Albert Gortais, secrétaire général adjoint du MRP, présente un rapport de politique générale en se référant à la réunion du Comité national qui a eu lieu deux jours auparavant.

1°) Nous avons décidé, expose-t-il, de ne pas prendre l'initiative de provoquer une crise ministérielle, afin de ne pas ratifier implicitement une défaite électorale non encore inscrite dans les faits. Il ne faut pas oublier que c'est l'Assemblée Nationale et non pas le Conseil de la République qui contrôle le Gouvernement. Le retrait des ministres MRP du Gouvernement ouvrirait une crise insoluble. Nous estimons que cette façon d'agir ne serait pas dans la ligne politique choisie par le Mouvement.

2°) Le glissement de l'opinion vers la droite est indéniable. Il aura des conséquences sur l'attitude de certains radicaux, des Indépendants et des PRL. Nous pensons donc qu'il est nécessaire de faire une mise au point sur nos intentions à l'égard du Gouvernement et de sa politique.

3°) Nous restons hostiles à une dissolution de l'Assemblée qui apparaîtrait comme une machine de guerre contre le régime, mais nous accepterions la dissolution si elle devenait le seul moyen de remédier à la paralysie des institutions parle-

mentaires.

4°) La motion finale du Comité national ne fait pas allusion au mode de scrutin, car nous estimons inopportun de donner trop de vitalité à l'idée d'élections générales. Il va de soi cependant que la R.P. reste notre doctrine. A ce propos, Colin a fourni au Comité national les résultats que la R.P. aurait donnés le 7 novembre si elle avait servi à l'élection du Conseil de la République : RPF 77 sièges ; MRP 30 (12 de plus) ; Radicaux entre 45 et 50 ; socialistes 56 ; communistes 32. Les notables ont voté RPF.

5°) Le RPF polarise les mécontents ; son courant s'accroît et nous ne l'éliminerons pas avec des astuces subalternes. Il reste cependant des républicains dans ce pays. Il faut espérer qu'ils se regrouperont et retrouveront les républicains aujourd'hui dévoyés... A ce propos l'attitude des socialistes est souvent décevante. Mais nous n'avons pas le choix ; le MRP n'est plus assez fort à lui tout seul, il ne joue plus le rôle de rassemblement qu'il jouait en 1946, quand il était le bénéficiaire d'une poussée de générosité. Il est remplacé aujourd'hui par un rassemblement des défenseurs de l'ordre et des intérêts. Le RPF traduit une force élémentaire, attirée par le prestige d'un homme alors que l'adhésion à l'idéal du MRP suppose une éducation et une maturité politiques.

6°) L'avenir ? Notre idéal vient des profondeurs de l'Histoire, il ira vers les profondeurs de l'avenir, selon une formule employée par Georges Bidault devant le Comité national.

François de Menthon, qui prépare l'entretien que la délégation du Groupe aura avec Henri Queuille, président du Conseil, distingue trois sujets : renforcement de la cohésion de la majorité ; quelle politique à l'égard du Parti communiste ? ; quelle politique économique, sociale et fiscale ?

.....
Trois groupes de travail, correspondant à ces trois sujets, sont désignés.

Abbé Gau (Aude). – Si nous n'excluons pas la dissolution, nous faisons le jeu du RPF.

.....
Paul Gosset (Nord). – La racine du mal, c'est que l'accroissement de la consommation est plus rapide que celui de la production. Dans ces conditions, au lieu de nous opposer à la dissolution au sens de la Constitution, il serait préférable de dire aux Français que la dissolution ne résoudrait pas les véritables problèmes. Qui sont : 1° l'augmentation de la richesse nationale ; 2° la répartition. Et qui ne seront résolus que par le travail, la discipline et l'effort.

.....
Robert Prigent (Nord). – Le problème n'est pas politique mais économique et social. L'heure n'est pas à se battre pour des formes juridiques mais au redressement de la situation générale... Seul peut nous sauver un coup d'audace, à savoir l'élection d'une nouvelle Assemblée le plus tôt possible, faute de quoi les conflits sociaux qui dégénèrent en émeutes, les grèves qui s'éternisent et se transforment en bagarres et en attentats quotidiens mettront à bref délai la France dans la situation de la Grèce ! Si nous nous accrochons à défendre une situation intenable, nous irons aux élections inévitables dans des conditions encore plus mauvaises qu'aujourd'hui.

.....
Edouard Moisan (Loire-Inférieure). – Si la dissolution devait se produire, la France se trouverait dans la situation de l'Allemagne au moment de la République de Weimar. D'autres dissolutions suivraient cette première dissolution et cela se terminerai par une dictature d'extrême droite ou d'extrême gauche... Il faut faire comprendre au pays qu'une dissolution de l'Assemblée ne résoudrait pas les problèmes essentiels ni même les problèmes parlementaires : le RPF ne peut pas espérer obtenir plus de 40% des sièges, ce qui ne fait pas une majorité.

Maurice Lucas (Manche). – On peut comparer la situation actuelle avec celle de 1940. A cette époque, un maréchal demande aux parlementaires de lui abandonner leurs pouvoirs ; il avait gagné la bataille de Verdun et il était soutenu par 70% des Français. Aujourd'hui, un général qui a l'honneur d'avoir été le premier résistant de France mais qui n'est suivi que par 40% des Français en raison de ses fautes ultérieures, s'adresse aux parlementaires et leur pose la même question... J'accepte d'être battu aux élections mais je n'accepte pas d'être un jour déclaré inéligible comme le sont aujourd'hui ceux qui ont abdiqué devant le maréchal.

Georges Bidault (Loire). – Je voudrais rassurer l'abbé Gau sur l'esprit de ce que j'ai dit à la réunion du Comité national : il ne s'agit pas de dire : "Demain il ne pleuvra pas" mais "Souhaitons qu'il ne pleuve pas". En effet, envisager la dissolution comme possible est d'une logique élémentaire... Sur la mission de notre délégation auprès du président du Conseil, je souhaite qu'elle ne pose pas de conditions ; les groupes de la majorité ne sont pas tous de notre avis et il faut en tenir compte si nous voulons aboutir.

André Colin (Finistère), secrétaire général du MRP. – Comme Bidault, je pense que nous ne pouvons pas, intelligemment, nous refuser à priori à prendre l'initiative d'une dissolution au cas où nous serions devant un mur infranchissable... Le combat n'est pas terminé. Le RPF exploite le mécontentement qui naît de la situation sociale. Pour vaincre, il nous faut prendre contact avec les autres groupes de la majorité pour mener une politique de défense de la République sur le plan social...

Robert Lecourt (Seine). – La dissolution ne résoudrait pas le problème parlementaire. Même dans l'hypothèse où le RPF obtiendrait la majorité absolue des sièges à l'Assemblée Nationale, la paralysie des institutions pourrait encore être provoquée par le Conseil de la République, où le RPF est minoritaire.

.....
Lundi 15 novembre à 14 heures 30
Les réponses d'Henri Queuille à la délégation MRP

C'est la deuxième réunion de ce lundi. Elle se situe avant l'envoi de la délégation MRP à Matignon. Présidée au début par François de Menthon, avec 68 présents (chiffre très supérieur à la moyenne), elle est consacrée : à la mise au point des questions qui vont être posées à Henri Queuille ; à l'exercice du droit de grève (les grèves sont, de fait, déclenchées par le Parti communiste) ; à la réforme des méthodes de travail de l'Assemblée (sur un rapport de Germaine Peyroles).

On y évoque aussi a question du remplacement de Coudé du Foresto au Gouvernement. Le sentiment général est qu'il ne

faut pas le remplacer par un autre élu MRP, car se serait le désavouer.

Germaine Poinso-Chapuis (Bouches-du-Rhône), à cette occasion, revient sur le sujet de la politique générale. "Le MRP", dit-elle, "n'est plus capable de dominer la situation ; il s'évertuera en vain à faire revivre ce qui est mort... Je suis hostile à de Gaulle, mais je crois que nous devrions tirer les conséquences des faits;"

En fin d'après-midi, François de Menthon rapporte l'entretien que la délégation du MRP a eu (à partir de 17 heures 30) avec le président du Conseil.

- 1°) Cohésion de la majorité : oui à des contacts permanents ; les commencer sans publicité ; élargir ensuite la majorité avec des indépendants, des paysans (Groupe des Indépendants et Paysans) et des PRL.
- 2°) Propagande, presse, radio : le Gouvernement est peu armé ; la question sera réexaminée.
- 3°) Qui prendra l'initiative du regroupement de la majorité ? Réponse : le président du Conseil lui-même.
- 4°) Sabotages : un texte est nécessaire pour lutter contre le sabotage passif.
- 5°) Politique économique, sociale et financière :
 - Viande : poursuite de la politique de Coudé du Foresto ;
 - Trafiquants : intensifier la lutte entreprise ;
 - Retour aux conventions collectives entre employeurs et salariés : ce retour est prématuré mais il apparaît nécessaire à bref délai ; il faut au préalable consolider la monnaie ;
 - Monnaie : une fois la réforme fiscale faite, le Gouvernement lancera un emprunt ou, si cela est impossible, il demandera au Parlement de voter de nouveaux impôts.

Mardi 16 novembre à 14 heures

Maurice Lucas préside devant 73 présents (chiffre encore inhabituel).

Le Groupe adopte le budget du secrétariat du Groupe pour 1949, sur le rapport de son trésorier, Edouard Moisan ; ce budget prévoit la constitution d'une réserve de 500.000 francs pour payer d'éventuelles indemnités de licenciement (après de nouvelles élections législatives).

Il discute des incidents intervenus à la Commission de la Défense nationale avec les communistes. Il adopte une motion Monteil : "Les commissaires MRP ne s'associeront pas aux mesures vexatoires à l'égard des commissaires communistes."

Jeudi 18 novembre à 10 heures

Président : Marcel Poimboeuf ; 57 présents.

Objet : désigner le candidat du MRP pour le siège de sénateur représentant les Français du Maroc, qui est réservé au MRP par un accord entre les groupes.

Texte résumé.

André Le Guénédal, secrétaire aux Affaires d'outre-mer au Secrétariat général du MRP, fait un exposé au nom du Bureau national.

Il y a trois candidats : le Commandant Jouannet et le Général Delmas (conseiller sortant), présentés dans l'ordre de ses préférences par la Fédération MRP du Maroc ; Marcel Gatuing, né à Mostaganem (Algérie), ancien député à la première Assemblée Constituante en 1946, conseiller de la République sortant comme représentant des Français du Maroc.

Sans mettre en cause la personne de Gatuing, il note qu'il a été choisi par le Groupe deux ans auparavant bien qu'il ne fût pas connu au Maroc et qu'après avoir été élu il ne s'est pas rendu dans ce pays. Il aurait pu au moins y faire un voyage, dit-il. Sa reconduction amènerait sans doute une scission dans la Fédération MRP du Maroc.

Paul Coste-Floret, ministre de la France d'outre-mer, défend la candidature de Marcel Gatuing. C'est lui, dit-il, qui a sauvé l'existence du siège du Maroc lors de la discussion de la loi électorale du Conseil de la République, avant le renouvellement de celui-ci.

André Monteil (Finistère) rappelle qu'en remplaçant Gatuing par Charles Serre dans la circonscription d'Oran, lors de l'élection de l'Assemblée Nationale, le MRP n'a pas fait un choix heureux (Serre a quitté le Groupe MRP).

Jacques Augarde (Constantine) regrette de ne pas avoir été entendu par le Bureau national. Il pense que le Commandant Jouannet n'est pas représentatif des populations du Maroc. Certes, Gatuing ne l'est pas plus, mais, en refusant de se représenter à Oran sur une liste RPF, il a fait un geste élégant... Il croit que l'on peut décider Gatuing à faire un séjour au Maroc et il se propose pour l'y accompagner.

.....
Robert Prigent (Nord). – Marcel Gatuing n'a pas rempli son mandat en ne se rendant pas au Maroc.

Edouard Thibault (Gard). – Gatuing a cédé deux fois sa place : une fois celle de conseiller général, où il a été remplacé par un radical, une fois celle de député, où il a été remplacé par Serre. J'invite le Groupe à ne pas faire une troisième expérience !...

André Le Guénédal. – La Résidence de France au Maroc demande une personne représentative de la population et ce vœu est aussi celui de la fédération MRP du Maroc. Ne pas y répondre, ce serait menacer le rôle important que joue la minorité MRP au Conseil de gouvernement du Maroc.

.....
Le scrutin, ouvert durant la réunion, est clos à 15 heures.

En voici les résultats (Bulletin d'information des Groupes MRP, n°114 du 19 novembre 1948, page 1) :

Inscrits : 152. Votants : 88. Bulletins blancs : 2. Suffrages exprimés : 86.

Ont obtenu : Gatuing : 57 voix (élu) ; Delmas : 24 ; Jouannet : 5.

Mardi 23 novembre à 14 heures

Liberté syndicale et agitation politique

Cette réunion a trois objets :

- le renouvellement de la confiance au Gouvernement Queuille à l'issue d'un débat centré sur la défense de la République contre les manœuvres du Parti communiste, qui entretient grèves et sabotages ;
- le point sur les négociations concernant le futur statut de la Ruhr ;
- un premier examen des projets du ministre de la Justice, André Marie, concernant l'exercice du droit de grève et la désorganisation volontaire des services publics.

Après une très longue période d'attente, le radical André Marie, qui a été ministre de la Justice dans le Gouvernement Schuman et qui l'est de nouveau dans le Gouvernement Queuille, entreprend d'élaborer une législation plus adaptée aux méfaits des trafiquants économiques et à la spéculation sur les prix. Toutefois, il saisit cette occasion pour ajouter à ce projet une série de textes réprimant "les atteintes à la Constitution", "la désorganisation des services publics" et "le sabotage".

C'est ce dernier point qui va provoquer les débats les plus vifs au sein du Groupe MRP, ce 23 novembre 1948.

Joannès Charpin préside la réunion ; il y a 93 présents (chiffre totalement inhabituel).

François de Menthon expose ce qu'il a l'intention de dire à la tribune au nom du Groupe dans le **débat de confiance**.

Le MRP croit fermement que la politique de progrès social et la lutte contre le Parti communiste sont intimement liées. C'est pourquoi il demande au Gouvernement d'agir dans ces deux domaines à la fois en démocrate et en républicain... Il est nécessaire de dissocier la classe ouvrière du PC. Si cet objectif était atteint, la situation sociale serait éclaircie et le malaise créé par l'agitation communiste serait dissipé.

L'orateur a l'intention de conclure par un appel nuancé à tous les parlementaires qui ne sont pas soumis aux totalitarismes des extrêmes pour qu'ils s'associent à cette œuvre de rénovation sociale.

Francine Lefebvre. – Attention à ne pas nous lier d'avance aux projets Marie !

Gabriel Valay. – Très bien mais que les actes suivent !

Robert Lecourt. – Constatant la résonance que le mot "rassemblement" a aujourd'hui dans le pays, je vois un grand intérêt pour le MRP à entreprendre ce rassemblement républicain.

Paul Boulet. – Ce rassemblement risque d'être négatif ; il n'est fait que de l'exclusion du PC et du RPF. Pour être efficace, il devrait avoir un plan économique et social ; or chaque groupe continue à discuter d'un tel plan en vase clos... A propos des projets Marie, méfions-nous des lois d'occasion... Sur la politique extérieure, je ne suis pas davantage rassuré : dans l'état de guerre préventive où l'on veut nous mettre, on peut voir une manœuvre anglo-saxonne pour diviser l'Europe. Il ne serait pas absurde d'étudier l'hypothèse d'une neutralité de la France dans les grandes compétitions mondiales.

Yves Fagon. – N'oublions pas l'objet du débat. Je souhaite que notre orateur parle de la nécessaire indépendance du syndicalisme et de la décision du RPF de fonder un syndicat politique sous prétexte de dépolitiser le syndicalisme.

Marc Scherer (Haute-Marne) fait un exposé historique sur le **statut de la Ruhr**.

Les représentants des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France viennent de se réunir au Quai d'Orsay pour reconsidérer le problème. M. Hervé Alphand, actuellement à Londres, a été prié de préparer une note exposant le point de vue français sur les modalités de gestion des mines de la Ruhr. En principe, la question de la propriété des mines ne serait réglée que dans le futur traité de paix. Les dernières nouvelles permettent d'espérer que la discussion sur ce sujet entre les trois alliés n'est pas close... Certains commissaires MRP de la Commission des Affaires étrangères, parmi lesquels Alfred Coste-Floret, ont proposé de dénoncer les Accords de Londres. Je pense que ce serait une erreur politique ; avant de les dénoncer, il faudrait savoir par quoi les remplacer.

Pierre Dominjon, au nom de l'atelier Justice, présente **les projets d'André Marie**.

1°) **Spéculation sur les prix** : ce texte ne pose pas de problèmes politiques.

2°) **Atteintes à la Constitution**. Il y a disproportion entre les délits et les peines. Certaines dispositions permettent une interprétation trop large. Exemple : qu'est-ce qu'un délit consistant à faire pression sur les organismes constitutionnels ? Un tel délit vise tous les hommes politiques et tous les partis qui sont dans l'opposition !

.....
De même l'expression "**désorganisation des services publics**" permet une interprétation extrêmement large. La désobéissance aux lois est un délit prévu par chaque loi elle-même. "Fausser le jeu des institutions" est également un critère beaucoup trop vague. Condamner le détournement du droit de grève de son but professionnel signifie aujourd'hui condamner toutes les grèves puisqu'il n'y en a aucune actuellement qui n'ait un certain caractère politique.

3°) **Lutte contre le sabotage**. Texte insuffisant puisqu'il n'atteint pas les véritables responsables.

4°) **Travaux ordonnés par le Gouvernement**. Il faudrait leur donner une définition plus précise.

Pierre-Henri Teitgen critique les projets.

Actuellement, la loi reconnaît la liberté syndicale et le droit de grève mais elle ne prévoit ni le contrôle des pouvoirs exceptionnels qu'exercent de fait les chefs syndicaux ni leurs responsabilités. Alors que quelques hommes, aussi bien des syndicats de commerçants ou de paysans que d'ouvriers détiennent le pouvoir de saboter la vie économique du pays, rien n'existe dans la loi pour mettre l'Etat à l'abri de cette féodalité que constituent les syndicats.

Les projets Marie visent les organes de transmission des ordres mais non pas les responsables véritables. En fait, ces

ordres viennent des états-majors syndicaux qui les ont donnés en secret. On ne pourra se débarrasser de cette féodalité qu'en instituant une responsabilité pénale des états-majors syndicaux...

Robert Lecourt. – Tout texte relatif au détournement de la grève sera inefficace aussi longtemps qu'on n'aura pas institué un statut de la grève. Pour lutter contre les véritables responsables des sabotages, il suffirait peut-être d'étendre la définition de la complicité...

Marc Scherer. – Je suis en accord complet avec Teitgen. Si nous devons voter les projets Marie, faisons-le en montrant notre scepticisme et en annonçant notre intention d'élaborer un droit syndical.

Marcel Poimboeuf. – Il est de notre propre intérêt de tenir compte des réticences de la CFTC...

Joseph Dumas. – Je suis en complet désaccord avec Teitgen. Je refuse de voir l'Etat s'immiscer dans les affaires du syndicalisme, comme on l'a vu en 1940.

Pierre Dhers. – N'oublions tout de même pas que les ministres MRP ont adopté les projets Marie au conseil des ministres !

Alfred Coste-Floret. – Ce sont des textes de circonstances ; c'est la plus mauvaise des méthodes... Je ne crois pas à l'idée de Lecourt sur l'extension de la définition de la complicité... La législation existante permet de poursuivre certains grands responsables qui ont fait paraître des articles dans "L'Humanité"...

Le 24 novembre, le Gouvernement Queuille obtient la confiance de l'Assemblée Nationale.

Le même jour, l'union des groupes républicains au Palais du Luxembourg assure l'élection du radical Gaston Monnerville à la présidence du nouveau Conseil de la République.

Mardi 30 novembre à 14 heures

Les projets Marie : ça se dégonfle

La Ruhr : rien n'est réglé

Président : Maurice Lucas ; 62 présents.

Alexandre Douala Manga Bell (Cameroun) remercie le Groupe pour l'attitude qu'il a eue à son égard lorsque la Justice a demandé la levée de son immunité parlementaire (notre numéro 76, page 10).

C'est grâce à vous, dit-il, que j'ai l'honneur de siéger de nouveau parmi vous comme représentant d'un grand pays de l'Union Française... Il est de mon devoir de ne pas me soustraire à la Justice en profitant de ma qualité de représentant du peuple. C'est pourquoi j'ai l'intention de provoquer moi-même la levée de mon immunité et je vous demande de me soutenir dans mon projet.

François de Menthon informe le Groupe d'une réunion que les représentants des groupes de la majorité ont eue avec le ministre de la Justice.

L'accord s'est fait sur les formules suivantes :

1° - Le projet relatif aux spéculations sur les prix sera soumis pour avis au Conseil économique.

2° - Le projet concernant les atteintes contre la Constitution ne sera pas délibéré dans sa forme actuelle.

3° - Les projets visant le sabotage seront revus et ne seront pas discutés immédiatement.

Henri Teitgen (Gironde, père de Pierre-Henri) a été désigné par l'atelier Affaires étrangères pour intervenir sur **les problèmes de la Ruhr** dans le débat de politique générale en séance publique.

L'Allemagne est gouvernée actuellement par les commandants militaires des quatre armées d'occupation, dit-il.

A l'origine, cette administration des quatre zones devait être faite dans l'harmonie. Aujourd'hui, chaque gouverneur militaire se considère comme maître dans sa zone. Cependant, la fusion a été réalisée entre les zones américaine et britannique...

Profitant de l'amitié qui lie la France et ses alliés, le gouvernement français a obtenu quelques garanties :

1° la France est invitée à participer au contrôle des mines et des usines de la Ruhr, qui se trouve dans la zone anglo-saxonne;

2° la propriété des mines et des usines sera réglée dans le traité de paix.

D'ici là, bien sûr, beaucoup de décisions d'ordre général seront prises et la France se trouvera peut-être souvent en minorité dans ce club des trois Occidentaux. Les données du problème sont d'ailleurs modifiées par le Plan Marshall, que les Américains considèrent comme une aide à l'Europe tout entière et non pas seulement à leurs anciens alliés dans la guerre.

Si l'Allemagne était totalement intégrée à l'Europe, la France n'aurait plus à redouter le potentiel allemand, puisque ce potentiel deviendrait européen. Le plus grand danger naîtrait du relèvement de l'Allemagne précédant son intégration à l'Europe.

Marie-Louise Weber (Haut-Rhin) demande à l'orateur si la France défend toujours la thèse de l'organisation fédérale de la nouvelle Allemagne.

Henri Teitgen. - Oui, bien sûr, mais nos gages sont bien faibles pour faire accepter cette thèse par nos alliés. En fait, la clé du problème allemand est dans les mains des Anglo-Américains et des Russes, qui possèdent le pouvoir sur les régions les plus peuplées et les plus industrielles d'Allemagne.

La réunion se termine sur un échange de vues concernant le problème des **délibérations de la Commission de la Défense nationale en présence des commissaires communistes.**

André François Mercier note avec satisfaction que les commissaires non communistes ont prévu de tenir des réunions sans leurs collègues communistes sur des sujets sensibles.

Francine Lefebvre estime que les secrets révélés à la Commission n'intéressent pas les élus communistes autant qu'on veut bien le dire, car les services d'espionnage du PC sont suffisamment informés.

Charles Viatte fait remarquer que l'intervention de Mercier pose le problème de la démocratie.

Jean Cayeux dit qu'il est difficile de lutter avec des moyens démocratiques contre des gens qui veulent abattre la démocratie.

1948 DÉCEMBRE

L'hiver s'est installé, Noël approche... Ce sera le mois le moins agité depuis juin. Le radical Henri Queuille est à Matignon depuis le 11 septembre ; il garde son autorité, la presse lui est favorable. Les socialistes semblent apaisés. Le Parti radical conserve son originalité : lors de son congrès national à Paris, le 2 décembre, il confirme l'autorisation qu'il a donnée à ses adhérents d'adhérer aussi au RPF. On appelle cet engagement hybride la "double appartenance"... Le notable radical peut donc à la fois être membre de la majorité républicaine qui soutient le gouvernement du radical Henri Queuille et figurer dans l'opposition ; ce n'est pas une erreur de conduite, c'est une habitude.

Le 10 décembre, l'Assemblée générale de l'ONU, siégeant au Palais de Chaillot à Paris, adopte la «Déclaration universelle des droits de l'homme».

Le 28, la Conférence de Londres achève ses travaux sur l'administration de la Ruhr.

Le 29, la France remet à ses alliés un projet préliminaire de Pacte Atlantique.

Au Parlement, à Paris, on délibère sur un projet financier et fiscal et un projet de grandes masses budgétaires pour 1949 (loi des maxima). La majorité parlementaire discute mais vote les projets, modifiés en accord avec le gouvernement.

Le 16, les conseillers de la République ont pris le titre de sénateur.

Le Conseil des ministres a adopté un budget 1949 de 1 865 milliards de francs (1 250 de dépenses ordinaires, 615 de dépenses extraordinaires).

Il estime nécessaire un nouvel effort fiscal, qu'il évalue à 135 milliards.

Par quels moyens ? Augmenter plutôt la taxe à la production ou les impôts sur le revenu (en cours d'unification). Sur les choix à faire, les groupes de la majorité sont divisés entre eux et, à l'intérieur, le Groupe MRP aussi. Majoritairement, le Groupe MRP voudrait utiliser en priorité les économies (mais n'est-ce pas illusoire ?) et la taxe à la production, mais Pierre Pflimlin est plus favorable à l'impôt direct.

Les discussions, nombreuses au sein des groupes, entre les groupes, entre les représentants des groupes et le gouvernement, vont aboutir à un compromis mêlant une augmentation de la taxe à la production, d'une série d'impôts directs et de l'impôt sur les sociétés.

Le Groupe MRP tient huit réunions durant ce mois de décembre. Celles du 23 décembre à 15 heures 30 et du 28 décembre à 14 heures 30, présidées par François de Menthon, sont consacrées à une réforme du Règlement intérieur du Groupe, sur le rapport de Marie-Madeleine Dienesch. Objectif : obtenir que les députés MRP soient plus nombreux aux réunions du Groupe (c'est le cas tout au long du mois de décembre) et assurer une meilleure discipline dans les votes qui engagent l'action politique du Mouvement. La réunion du 14, à 15 heures 30, présidée par François de Menthon, a pour objet le discours prononcé le dimanche 12 au Creusot par M. Devinat, radical, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, qui, à cette occasion n'a pas joué, c'est le moins qu'on puisse dire, le jeu de la solidarité dans le camp majoritaire. Celle du 7, courte, a porté sur les pensions des fonctionnaires résistants.

Les quatre autres sont consacrées aux projets financiers et fiscaux.

En voici quelques brefs extraits.

Mercredi 8 décembre à 17 heures 30

Président : de Menthon ; 89 présents

Fernand Mauroux (Gers). - Créer de nouveaux impôts ne suffit pas, il faut les percevoir. Or le contrôle de l'Etat n'existe pratiquement pas.

Pierre Truffaut (Charente-Maritime). - Il ne s'agit que d'une étape préparatoire à une réforme fiscale.

Eugène Rigal (Seine). - Il faut supprimer tous les impôts cédulaires, doubler la taxe sur les transactions, sanctionner la fraude à la fois par des mesures fiscales et des mesures professionnelles.

Louis Siefridt (Seine-Inférieure). - On constate que les petits commerçants sont défavorisés par rapport aux salariés.

Jean Blocquaux (Ardennes). - Il faut sanctionner plus lourdement la fraude. Le projet qu'on nous soumet est un travail de jeunes intellectuels inexpérimentés.

Lionel de Tinguy (Vendée). - Ce projet ne constitue pas une réforme fiscale mais une réforme administrative préalable et nécessaire.

Mercredi 15 novembre (heure non indiquée)

«La France doit produire davantage, consommer moins, exporter au maximum»

(Pflimlin)

Président : de Menthon ; 104 présents (chiffre record pour 1948).

Charles Barangé (Maine-et-Loire). - Plutôt qu'une majoration des impôts directs, je propose une majoration de trois décimes de la taxe à la production, qui pourrait être absorbée par une réduction des marges bénéficiaires.

Eugène Rigal. - Je dis non à l'augmentation des impôts directs. Mieux vaut la réserver pour le cas où l'emprunt ne donnerait

pas satisfaction.

Jean Catrice (Nord). - Il ne faut pas vouloir à tout prix équilibrer le budget, car on risque de le faire aux dépens des impératifs économiques. Le gouvernement prétend que cet équilibre est nécessaire pour que les Etats-Unis nous accordent l'aide promise. En vérité, c'est notre redressement économique que les Américains attendent. Or ce redressement économique exige l'application intégrale du Plan Monnet et l'équilibre de la balance des comptes.

La superfiscalité demandée par le gouvernement a deux défauts essentiels : elle stériliserait la production et arrêterait la renaissance de la confiance des Français car elle atteindrait seulement les contribuables honnêtes.

Attention à ne pas retomber dans les vieilles routines de la Maison !

La magnifique action de Coudé du Foresto est passée inaperçue au milieu des fautes et des hésitations dont les dirigeants radicaux sont responsables. Selon les radicaux, l'excès du dirigisme se traduit en démocratie par le désordre ; ils estiment donc qu'il faut choisir entre le libéralisme et un dirigisme autoritaire. C'est du moins la propagande que le Parti radical fait contre nous et dont le discours de M. Devinat au Creusot est un échantillon.

Robert Buron (Mayenne). - Je trouve trois critères de médiocrité dans les projets : les économies prévues sont insuffisantes ; la réforme fiscale ne touche pas aux problèmes essentiels ; le gouvernement s'accommode d'un retard sensible dans l'application du Plan Marshall, faute d'investissements. L'objectif du gouvernement est seulement de maintenir la cohésion de sa majorité.

André Burlot (Loir-et-Cher). - Le gouvernement ne tient pas ses engagements. Pour les entreprises nationales, qui sont déficitaires, la solution ne serait-elle pas dans leur transformation en sociétés d'économie mixte, ce qui permettrait de faire appel aux capitaux privés pour leurs investissements ?

Raimond Roques (Haute-Garonne). - Nous devrions faire comprendre à l'opinion publique que ces mesures ne sont pas les nôtres mais celles que propose le Parti radical, vers lequel s'est tournée une partie de nos électeurs...

Fernand Mauroux (Gers). - Une des conditions de la stabilisation des prix et de la reprise des exportations, c'est une diminution des prix de revient. Or les mesures fiscales envisagées par le gouvernement vont à l'encontre de ces objectifs. D'ailleurs les chefs d'entreprise réagissent aux mesures fiscales en se réfugiant dans la fraude ; ils y sont forcés par la concurrence de leurs collègues qui travaillent en marge des règles fiscales.

Jean Blocquaux (Ardennes). - La situation de la trésorerie reste obscure.

Jean-Marie Louvel (Calvados). - Il faut prendre des mesures draconiennes contre la fraude, avec la fermeture temporaire ou définitive des entreprises en infraction.

Joseph Dumas (Seine). - Proposons d'autres solutions.

Marcel Poimbeuf (Vosges). - Evitons que l'impôt ne devienne une sanction contre l'effort productif.

André Lescorat (Lot-et-Garonne). - Nous sommes de nouveau devant un cas de conscience. Chaque parti constate qu'il n'existe pas de majorité pour accepter un programme économique déterminé. Le MRP souffre lui-même de cette incertitude. Il deviendra sans raison d'être s'il persiste dans cette voie.

Robert Lecourt (Seine). - Il serait maladroit d'accepter les projets dans leur forme actuelle, car ce serait adopter l'attitude des partis battus...

Comme président de la Commission de la Réforme administrative, j'ai constaté que les incohérences subsistent dans tous les domaines de l'Administration. J'invite nos ministres à prendre l'initiative d'amorcer la réforme.

Au niveau politique : le RGR (radicaux et UDSR), en la personne de René Pleven, s'apprête à s'opposer au projet sous prétexte que les économies promises n'ont pas été réalisées ; dans ces conditions, le MRP n'a pas à fournir l'infanterie. Il faudrait trouver une formule — c'est le travail des commissaires des finances —, qui montrerait notre souci de réaliser enfin la réforme administrative.

Eugène Rigal. - Je sou mets aujourd'hui au Groupe un avant-projet de réforme fiscale.

.....
Pierre-Henri Teitgen. - Les projets du gouvernement sont médiocres, inefficaces et immoraux. La France se radicalise. L'opinion publique pardonne à tous les partis cette évolution, sauf au MRP, comme si inconsciemment elle se rendait compte qu'il lui revient d'éviter ce retour au passé. Les reproches qui nous sont adressés sont ainsi une espèce d'hommage rendu à notre doctrine... Devant les hésitations des radicaux, le MRP n'a pas à être le seul à s'engager à voter avec discipline un plan fiscal radical.

Pierre Pflimlin (Bas-Rhin). - Je voudrais me placer uniquement sur le plan technique... Je signale que je suis à l'aise pour ne pas être soupçonné de chaleur envers le gouvernement (il est ministre de l'Agriculture) puisque j'ai proposé il y a un mois le retrait de nos ministres.

La France vit au-dessus de ses moyens. Son effort fiscal est insuffisant. Elle risque fort de rester le seul pays d'Europe où la balance des comptes est déficitaire. Certes, l'effort fiscal nouveau devrait être demandé aux classes les plus favorisées. A ce propos, je crois qu'une majoration des impôts directs comporte moins de risques qu'une augmentation de la taxe à la production pour les prix...

Le projet de réforme fiscale n'est certes pas satisfaisant, mais c'est une étape nécessaire.

De même, les économies prévues sont insuffisantes mais celles qu'on pourrait faire ne suffiraient pas. Au surplus, toute réforme administrative sera coûteuse au départ...

La France se trouve dans une immense entreprise de survie : il lui faut produire davantage, consommer moins, exporter au maximum. Les Français ne comprennent pas cette vérité parce qu'ils sont las de plusieurs années de privations.

Si l'on renverse le gouvernement actuel, les mêmes problèmes subsisteront, sans doute aggravés. Le rôle du MRP est de rester là pour éclairer la route et montrer le chemin du salut.

Lionel de Tinguy. - Je propose néanmoins au Groupe de s'orienter vers une élévation de la taxe à la production plutôt que vers une majoration des impôts directs.

A la majorité, le Groupe adopte cette proposition.

Mercredi 22 décembre à 17 heures 30

Président : François de Menthon ; 87 présents.

Lionel de Tinguy rapporte les travaux effectués au cours de réunions des représentants des groupes de la majorité. La transaction recherchée n'a pas encore été trouvée. Il indique que les socialistes acceptent une majoration de deux décimes sur la taxe à la production.

Charles Barangé reste partisan d'une augmentation de la taxe à la production, dont le produit serait destiné aux investissements productifs.

Jean-Marie Louvel dit que faute d'au moins 280 milliards pour les investissements en 1949 il faudra licencier 35 000 ouvriers dès le 1^{er} janvier.

André Denis (Dordogne) se prononce contre l'augmentation de la taxe à la production, car les investissements, dit-il, ne doivent pas être payés par le consommateur.

.....
Charles Viatte (Jura) dit que l'affirmation de René Plevin selon laquelle on pourrait réaliser 60 milliards d'économies en supprimant le "petit risque" de la Sécurité Sociale est une plaisanterie.

Jean Cayeux (Seine) se déclare hostile à une majoration des impôts indirects, qui frappent toujours les faibles.

.....
Solange Lamblin (Seine) estime que la taxe à la production est plus facile à percevoir et que son contrôle par le fisc est plus aisé.

Pierre Pflimlin s'étonne de l'hostilité renouvelée du Groupe à l'impôt direct. Il fait observer que l'incidence d'une majoration des impôts indirects est immédiate alors que celle des impôts directs est perçue avec un certain retard, ce qui constitue un risque moindre pour les prix. Il prend l'exemple du prélèvement exceptionnel : la ponction directe sur les contribuables a donné un coup de frein à la hausse des prix. A Charles Barangé, il répond que la surveillance des marges bénéficiaires est illusoire, d'autant que le contrôle des prix n'existe plus. Le ressusciter ? Le Parlement, unanime, réclame des économies.

Lionel de Tinguy croit au contraire que le prélèvement exceptionnel a été catastrophique pour les prix.

Charles Barangé, qui revient d'une nouvelle réunion de la majorité, annonce qu'un compromis a été trouvé sur les recettes nouvelles : augmentation de la taxe à la production, de quelques impôts directs et de l'impôt sur les sociétés.

Ce compromis est accepté par le Groupe par 30 voix contre 9 et 9 abstentions.

Jeudi 23 décembre à 19 heures

Il s'agit de la dernière réunion consacrée aux projets financiers et budgétaires.

Jean Blocquaux. - Les commissaires MRP des Finances ont rempli le mandat que leur avait donné le Groupe ; la plupart de leurs amendements ont été adoptés.

.....
Marcel Poimboeuf donne lecture d'une lettre de la CFTC où la centrale se déclare favorable, dans la situation économique actuelle, à une majoration des impôts indirects.

René Charpentier (Marne) trouve ridiculement faibles les crédits alloués à l'Agriculture.

Charles Barangé veut le rassurer : lors de la discussion des chapitres, ces crédits seront augmentés.

Lionel de Tinguy dit que le Groupe MRP commettrait une lâcheté s'il se désolidarisait de la majorité au moment du vote du budget.

André Denis proteste contre le mot «lâcheté». Il se réserve d'y répondre par «égoïsme sordide».

Pierre Gabelle (Loiret), dans une réponse à Cayeux, annonce une majoration des rentes d'accident du travail, des allocations aux économiquement faibles et de la retraite des vieux travailleurs.

François de Menthon invite le Groupe à voter unanimement le budget.

La dernière réunion de 1948, consacrée au Règlement intérieur du Groupe, a lieu le 28 décembre ; c'est la 114^e de l'année.

A nos lecteurs fidèles et aux historiens qui nous découvrent, nous rappelons et nous indiquons :

- 1° que nous possédons dans nos archives les originaux (en copies au carbone, parfois malaisées à lire) de ces procès-verbaux des réunions du Groupe MRP à l'Assemblée Nationale ;*
- 2° que ces procès-verbaux sont totalement inédits ;*
- 3° que les très légères retouches de forme et les très courtes coupures sont faites par le journaliste honoraire qui, à l'époque, en sa qualité de "permanent" du Groupe, assistait à toutes les réunions (il en connaissait donc bien les acteurs) et en rédigeait le compte-rendu (tiré en 6 exemplaires) dans les heures qui suivaient (souvent durant la nuit) ;*
- 4° que les textes complémentaires (généralement en italique) servant à situer ces réunions dans l'actualité politique de l'époque, à expliquer les événements et à en traduire l'ambiance sont du même collaborateur ; il en a conservé un souvenir tellement précis qu'il en est parfois troublé lui-même.*

ERRATUM sur le calendrier d'août 1944 à Paris C'EST LA FAUTE À DAME FATIGUE !

Hypothèse. N'ayant pas sous la main le calendrier des sept jours de la libération de Paris en août 1944, vous interrogez par téléphone un ami dont vous savez qu'il l'a, lui. Et vous prenez des notes en l'écoutant : «19 août...». Un bref moment d'inattention et vous écrivez sur votre brouillon, en grosses lettres, bêtement, en damné du stylo à bille : «Juin». L'attention vous revient ensuite, sous l'effet de votre conscience fondamentale, pour chacune de ces journées historiques : «20, 21, 24, 25...».

Une demi-heure après, vous rédigez votre texte, avec le souci du missionnaire inspiré : ne pas mélanger les jours ! Le mois ? Vous n'y pensez pas ! C'est août, une date bien installée dans votre mémoire de vétéran depuis plus d'un demi-siècle. Et vous confiez votre copie au claviste qui, connaissant bien vos manies de l'exactitude, se garde bien de se poser des questions et transcrit consciencieusement votre erreur.

Quelques jours plus tard, vous procédez à cette tâche hautement enrichissante qui s'appelle la révision sur une partie du bulletin en cours d'élaboration, page par page, colonne par colonne, ligne par ligne. Une béatitude ! Comme vous y prenez goût, vous faites ça une fois, deux fois, trois fois, quatre fois... avec une exigence pointilleuse pour l'écoulement des jours, du 19 au 26 août, et une indifférence totale concernant le mois.

Résultat : le récit de l'action de Georges Bidault dans la libération de Paris paraît dans le bulletin «Le MRP vous parle !», numéro 78, page 6, avec "juin" au lieu d'août pour les journées des 20 au 25 août 1944...

C'est l'ânerie que nous avons commise sous l'effet de Dame Fatigue (la révision des textes est une tâche épuisante). Veuillez, cher lecteur, nous en excuser, bien que nous ne soyons pas sûrs de garder toujours l'œil vif, même après cinq révisions.

J.P.

Sur le film "Paris brûle-t-il ?" CE QU'EN A DIT LE CAPITAINE DRONNE EN 1966 APRÈS LA SORTIE DU FILM

Merci à Georges Bidault, de Pau, neveu du président du CNR, qui nous a écrit ceci après avoir reçu et lu notre numéro 78 :

«Le bulletin de l'Amicale qui vient de me parvenir contient un appel pressant à tous ceux qui vous lisent, à un titre ou à un autre, pour que soit soutenu, financièrement et moralement, l'effort que vous souhaitez pouvoir poursuivre afin de mettre au jour les archives du M.R.P., de sorte que soient désormais sans excuse possible les déformations que l'on a fait subir à la vérité historique.

«Je ne puis manquer de m'associer à cette démarche, dans la mesure où elle concerne nécessairement le respect dû à la mémoire du fondateur du M.R.P., dont j'ai trop d'occasions de constater à quel point son souvenir est déformé, quand son nom n'est pas carrément occulté, comme on peut voir encore dans le récent livre de Pierre Miquel, à propos des éditoriaux publiés par *l'Aube* au moment de Munich. Vous prenez en exemple le film tiré du livre de Lapierre et Collins *Paris brûle-t-il ?* et votre étonnement rejoint celui qu'avait manifesté, dès la sortie du film, un des acteurs les plus notoires de la libération de Paris, à savoir Raymond Dronne, auteur de l'article dont je vous envoie la copie.

«Plus généralement, je pense qu'il ne faut rien négliger qui permette de rétablir la vérité là où elle a été méconnue, sinon sciemment travestie. Les "élèves" n'étant pas au dessus du maître et certaines archives étant délibérément tenues... "sous le boisseau", il est nécessaire de préparer pour l'histoire tout ce qui peut contribuer à la

manifestation de la vérité. Comme vous, je salue avec émotion la mémoire de Jean Dannenmüller et je note avec intérêt les propos de lui que vous rapportez, tout en regrettant qu'il ne lui ait pas été possible de nous livrer davantage sur tout ce qu'il avait vécu avec tant de conviction et de courage»

Quel bel exemple de la richesse contenue dans les archives !

Quand nous avons écrit notre article sur "Paris brûle-t-il ?" (numéro 78, page 6), nous ignorions (ou avons oublié) ce texte scandalisé d'un auteur incontournable de la libération de Paris : le Capitaine Raymond Dronne, commandant le détachement de trois chars de la Division Leclerc qui, bouleversant les dernière résistances allemandes, traversa Paris le soir du 24 août 1944 et s'arrêta devant l'Hôtel de Ville, où l'accueillit Georges Bidault, président du CNR.

Anciens combattants de la Résistance, anciens militants MRP, amis lecteurs, vous tous qui avez dans vos archives ou dans votre mémoire des souvenirs sur ce que vous avez vu, ou entendu, ne les gardez pas pour vous ! Envoyez-les nous, sinon, l'Histoire sera écrite en partie par des ignorants et même parfois par des falsificateurs... Faites comme Dronne, témoignez !

Ci-après l'article de Raymond Dronne, dans "Carrefour" du 2 novembre 1966. Surtout n'oubliez pas de lire le bas de la première colonne de la première page.

Quand le cinéma prend trop de libertés avec la Libération

DANS leur livre « Paris brûle-t-il ? » (1), Dominique Lapiere et Larry Collins ont évoqué d'une manière passionnante l'extraordinaire aventure que fut la libération de Paris, en août 1944. Ils n'ont pas fait œuvre d'historien. Ils se sont comportés en journalistes, cherchant, glanant, faisant revivre des événements vieux de plus de 20 ans. Ils se sont appliqués, bien sûr, à être vrais et à traduire le climat hors série de ces étonnantes journées. Ils ont aussi systématiquement collectionné les anecdotes, les détails piquants, parfois au détriment de la vérité pure. Ils ont voulu intéresser le lecteur ; ils y sont parvenus.

De ce livre à succès, Paul Graetz, le réalisateur, et René Clément, le metteur en scène, ont tiré un film qui a été présenté en grande pompe et à gros fracas en première mondiale à Paris au début de la semaine dernière.

L'entreprise n'était pas aisée. Sa réalisation a demandé près de 2 ans. En dehors des obstacles techniques, qui étaient considérables, elle s'est heurtée à des difficultés plus subtiles : la libération de Paris appartient à un passé récent et brûlant, qui a soulevé beaucoup de passions et de polémiques ; la plupart des acteurs sont encore vivants ; certains occupent, à l'heure actuelle, des situations éminentes. Aborder un tel sujet risquait de provoquer beaucoup de remous.

Le héros du film est Paris, dans son ensemble, Paris avec ses monuments et son peuple, Paris délivré intact !

Le personnage central est le général von Choltitz. C'est autour de lui que l'action se noue et se développe du début à la fin. Son rôle est tenu par un acteur de très grande classe, Gert Froebe.

Dans un tel film, il n'est pas possible de tout raconter. Il faut nécessairement opérer un choix entre de multiples péripéties, entre une foule de faits. Il s'agit d'extraire de cette masse et de mettre en valeur les épisodes les plus caractéristiques, les plus spectaculaires, et de rejeter les autres dans la nuit de l'oubli. Le choix devient beaucoup plus délicat quand le réalisateur doit tenir compte d'impératifs extérieurs.

On ne peut pas demander à un film de ce genre d'être un documentaire, ni d'être une reconstitution historique rigoureusement conforme à la réalité. Pour pouvoir faire carrière dans les salles, la vérité historique doit être arrangée, habillée, elle doit être présentée de manière à plaire au public. Le film, tel qu'il est, est une évocation d'ensemble pimentée de détails pittoresques.

Cette évocation comporte malheureusement de graves lacunes et de nombreuses inexactitudes.

LES LACUNES

Présenter la libération de Paris sans montrer le président du C.N.R. (Conseil national de la Résistance), Georges Bidault, sans même citer son nom, ne paraît pas pensable au commun des mortels. Ce tour de force a pourtant été réalisé. Georges Bidault a été purement et simplement effacé de l'histoire. Pas un mot, pas une image sur le rôle éminent qu'il a tenu, un rôle aussi important que Parodi, Chaban-Delmas ou Rol-Tanguy. Supprimer l'un quelconque de ces protagonistes, de ces chefs de la Résistance, c'est falsifier

l'histoire, c'est l'écrire à la manière russe. Paris se serait-il mis à l'heure de Moscou, où l'on envoie au pilon les ouvrages historiques et les dictionnaires après les purges et les changements d'orientation pour en réimprimer de nouvelles éditions conformes au goût du jour ?

En compensation, des personnages qui ont tenu un rôle très modeste en août 1944 occupent beaucoup de place dans le film et sur les affiches.

Il convient de noter un autre absent de marque : la presse clandestine. Elle a pourtant exercé une influence considérable sur le cours des événements en galvanisant l'énergie de la population parisienne.

Le vendredi 18 août, les journaux collaborationnistes ont cessé de paraître, les kiosques sont vides. Le 21, les journaux de la Résistance sortent de la clandestinité et de l'ombre : le *Journal officiel des F.F.I.* (qui vivra ce que vivent les roses, il n'aura que 2 numéros), le *Front national*, *Libération*, *Combat*, *Défense de la France*, et d'autres, en tout une bonne douzaine, sont imprimés et distribués au grand jour. Ils diffusent des appels aux armes et aux barricades ; leurs titres énormes frappent et exaltent les imaginations, suscitent les enthousiasmes. Les journalistes, les imprimeurs et les diffuseurs, qui ont payé un si lourd tribut de sacrifices, de torturés, de déportés, de morts, sont oubliés dans le film.

LES INEXACTITUDES

Les inexactitudes sont nombreuses. Laissons de côté les détails, comme l'apparition sur l'écran de pointes Bic, pour le moins prématurée.

L'action du général Leclerc et de sa 2^e D. B. sont correctement et honnêtement évoqués. Mais le Leclerc du film n'est pas le Leclerc de l'histoire et de la légende. Malgré ses cheveux trop longs, Claude Rich a réussi à donner une image physique à peu près ressemblante, surtout de dos. Mais il n'a pas su se mettre vraiment dans la peau de son personnage, en exprimer l'âme et l'exceptionnel rayonnement. A vrai dire, le rôle était peut-être impossible à tenir.

L'embarquement du dernier convoi de déportés est hallucinant de réalisme brutal, ainsi que le massacre des jeunes résistants attirés dans un guet-apens. L'épisode de Mme Labbé a donné lieu à discussions. On s'est demandé s'il est réalité ou fiction.

Paul Graetz aurait voulu insister davantage sur l'influence des organisations extrémistes dans le déclenchement prématuré de l'insurrection et sur les immenses risques qu'il comportait. Il citait volontiers cette phrase significative d'un des dirigeants communistes : « Qu'importe s'il y a 200 ou 300.000 morts à Paris. » Pour eux, l'enjeu était moins de libérer la capitale que de prendre une option sur le pouvoir de demain ; leur objectif était d'installer une « Commune » insurrectionnelle, avant l'arrivée des armées alliées. Parodi, Chaban-Delmas, Bidault et d'autres se sont appliqués à déjouer cette manœuvre. Les intentions et les buts des organisations extrémistes sont très estompées dans le film.

Certaines séquences sont trop longues, comme celle de l'occupation de l'hôtel Matignon (où il n'y avait pas un seul Allemand) et celle de la capture du général von Choltitz. Aux dires de plusieurs témoins, cette dernière séquence cinématographique n'est pas tout

(1) Edition Laffont.

PARIS BRULE-T-IL ?

→
à fait conforme à la réalité : c'est le lieutenant Franjoux, tombé par la suite au champ d'honneur, qui pénétra le premier avec sa section dans le hall de l'hôtel Meurice, suivi aussitôt du lieutenant Karcher; le hall était désert; un Allemand montre son nez au tournant de l'escalier et est abattu; un sergent lance plusieurs grenades fumigènes (et non une grenade au phosphore comme dans le film); on ne voit plus rien, ça empeste; des officiers allemands dévalent les étages les mains en l'air et se rendent; le lieutenant Karcher se précipite dans l'escalier et pénètre dans

Rappelons que Raymond Dronne est maintenant âgé de 56 ans. Ancien administrateur des colonies, démobilisé en 1946 avec le grade de commandant, compagnon de la Libération, il a été conseiller municipal de Paris, sénateur, puis député. Il continue de militer à la tête de la « Confédération générale des contribuables » et de l' « Association pour une démocratie moderne ».



le bureau de von Choltitz, suivi sur les talons par le commandant de La Morie (qui devait être tué moins de trois mois plus tard devant Badonvillers); La Morie entame aussitôt avec von Choltitz des pourparlers pour une cessation du feu.

Le film se termine en queue de poisson. Normalement, il devrait s'achever sur la signature de l'acte de capitulation du commandant du « Gross Paris ».

A vrai dire, cette capitulation a soulevé et soulève encore des contestations. C'est sans doute ce qui motive son escamotage.

Le véritable acte de capitulation a été signé à la préfecture de police. L'acte intervenu ultérieurement à la gare Montparnasse ne fut qu'une répétition, afin de permettre à Rol-Tanguy d'apposer sa signature à côté de celle du général Leclerc. Cette adjonction n'aurait, paraît-il, pas plu à l'époque, au général de Gaulle.

HITLER A-T-IL VRAIMENT DONNE L'ORDRE DE DETRUIRE PARIS ?

Tout le film est construit sur l'ordre impératif qu'aurait donné Hitler de détruire Paris.

La réalité de cet ordre est contestée par certains. Ils font ressortir que la trame du film est essentiellement construite d'après les confidences du seul général von Choltitz, qui aurait eu tendance à se donner le beau rôle dans l'affaire.

Jusqu'au 22 août, il ne semble pas que le commandement allemand ait eu l'intention de défendre ou de détruire la capitale. Il avait même été question, dans les tractations entre Laval et Abetz, de déclarer Paris ville ouverte. Les Allemands, semble-t-il, ont voulu conserver la région parisienne, dont les ponts étaient intacts, pour permettre le repli de leurs troupes échappées de la bataille de Normandie, les autres ponts sur la Seine étant coupés.

Le 23 août, von Choltitz aurait reçu directement d'Hitler l'ordre suivant :

« Apporter sur le territoire dépendant du commandant du Gross Paris les destructions les plus étendues possibles et principalement détruire les 62 ponts qui s'y trouvent. Exercer les représailles les plus étendues et les plus sanglantes si des coups de feu sont tirés sur les troupes allemandes. Evacuer Paris après avoir causé ces destructions et si les pertes allemandes s'élèvent à 30 % du montant des effectifs. »

Certes, ce n'est pas l'ordre d'anéantissement total, comme à Varsovie. Mais son exécution aurait coûté à la capitale d'énormes dommages et beaucoup de vies humaines. Von Choltitz, qui n'avait pas hésité à détruire Rotterdam et Sébastopol, a eu l'immense mérite de ne pas accepter de faire subir le même sort à Paris. Quelles que soient les raisons qui l'aient déterminé, que ce soient ou que ce ne soient pas celles qui sont avancées dans le film, on doit lui en tenir gratitude.

Malgré ses lacunes, malgré les inexactitudes, malgré les libertés prises avec la vérité historique, « Paris brûle-t-il ? » est un bon film, un film dans le style du « Jour le plus long ». Il réussit le tour de force de réaliser avec des séquences imparfaites et parfois contestables un ensemble vivant et intéressant, une large et belle fresque évocatrice de ce que fut ce miracle qui s'appelle la libération de Paris.

Car la libération de Paris fut un vrai miracle, fruit de la conjonction de l'action de la Résistance intérieure, de l'action des armées alliées, et, en tout premier lieu, de celle du général Leclerc, et des scrupules de conscience d'un général allemand.

Raymond DRONNE.

● Le capitaine Raymond Dronne lors de la libération de Paris : il fut le premier soldat français à entrer dans la capitale.

Carrefour. Mercredi 2 nov. 1966

HOMMAGE À LA MÉMOIRE DE PHILOMÈNE MAGNIN élue MRP et animatrice de l'action sociale dans le Rhône

On a fêté à l'hôtel de Ville de Lyon, le 20 octobre 1997, le cinquantenaire de l'Association "Présence et action avec les personnes âgées de la Ville de Lyon", qui, par sa longévité et son efficacité, constitue une entreprise tout à fait singulière.

A cette occasion, on a rendu hommage à sa fondatrice, Philomène Magnin, et le Conseil général du Rhône a publié une très belle plaquette sur sa vie de militante sociale (que nous avons reçue récemment).

Née en 1905, à Calluire, elle s'engage, très jeune, dans la CFTC. Adhérente du MRP, elle est élue conseiller municipal de Lyon en 1944 et conseiller général du Rhône en 1945. Elle sera conseiller régional de Rhône-Alpes de 1973 à 1976.

A Lyon, elle s'entend bien avec Edouard Herriot, dont elle devient l'adjoint aux Affaires sociales dès 1946.

Son action en faveur des personnes âgées, surtout quand elles sont isolées, ne cesse alors de se développer. Elle décède le 29 août 1996, dans sa 92^e année, dans une des maisons d'accueil qu'elle avait fondées, "Ma Demeure", dans le 3^e arrondissement de Lyon.

L'hommage de Michel Mercier président du Conseil général du Rhône

Michel Mercier est aussi sénateur du Rhône, membre de l'Union centriste. Voici le texte de son hommage à la mémoire de Philomène Mercier, lors de la commémoration d'octobre 1997.

Je suis heureux que le cinquantenaire de la fondation de «l'Association d'Aide aux vieillards de la Ville de Lyon» qui est devenue «Présence et Action des Personnes Agées de la Ville de Lyon», nous donne l'occasion de rendre hommage à celle qui en fut la fondatrice, Philomène Magnin.

Femme de conviction, Philomène Magnin a mené une action sans relâche, au sein du conseil général, comme du conseil municipal de Lyon, en faveur des personnes les plus faibles et les plus démunies. Comme l'affirmait Jean Palluy «elle a su nous faire prendre conscience des problèmes des gens modestes ; elle a été l'animatrice de l'action sociale dans notre département».

Avec une vision très moderne de la société, elle a été l'un des précurseurs de la politique de maintien à domicile des personnes âgées, mais aussi de la médicalisation et de la nécessaire humanisation des maisons de retraite, Philomène Magnin, tout au long de sa vie, a inlassablement défendu l'idée que l'action politique devait être avant tout au service de l'homme et du respect de la personne.

Il aurait été certes possible de demander à un historien d'écrire sa biographie, mais plus simplement, nous avons préféré recueillir les témoignages de ceux de ses amis, qui ont collaboré avec elle, à la JOC, à la CFTC, au MRP, à la Ville de Lyon, au conseil général et à Ma Demeure.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration de cette brochure, et en particulier Maître Louis Chaine, président de la Commission départementale, qui s'est chargé d'évoquer la présence de Philomène Magnin au conseil général de 1961 à 1985. Mes remerciements s'adressent également à MM. Pierre Roiret, Jean-Noël Gabolde, Claude Labbe et Pierre Paraud, présidents de l'Association qui ont rassemblé témoignages, documents et photos.

Par son charisme et son action, Philomène Magnin s'inscrit dans la lignée de ces femmes qui ont imprimé leur marque dans l'histoire du département du Rhône : Ultrogote et Clothilde qui, au siècle de Clovis créèrent la Charité, Pauline-Marie Jaricot, Sœur Bouvier et plus proches de nous M^{mes} Renée Jolivot et Ruby.

Puisse l'exemple de Philomène Magnin, au-delà de l'homme-ge bien mérité, servir de modèle aux générations de demain.



Ce jour-là, le Président Edouard Herriot et le Cardinal Gerlier, qui étaient des amis, remettaient le Mérite social à Philomène Magnin (Photo P. Ginoux)

Ancienne collaboratrice de Paul Bacon et de Jean Cayeux ANDRÉE BERLANCOURT A FÊTÉ SES CENT ANS LE 26 AOÛT 1998

Fonctionnaire dans les services du ministère du Travail, militante du MRP et militante sociale dans le 15^e arrondissement de Paris, Andrée Berlancourt devient vite une collaboratrice active de Jean Cayeux, député de la Seine (le 15^e est dans sa circonscription). Elle tient ses permanences, avec dévouement et efficacité.

Quand Paul Bacon devient ministre du travail dans le deuxième gouvernement Bidault, en 1950 (et le restera longtemps dans les gouvernements suivants), Jean Cayeux la lui recommande : elle connaît parfaitement les rouages de cette administration et sait comment la faire fonctionner pour accélérer la protection et la promotion des travailleurs. Paul Bacon accepte et se félicite de ce choix ; elle devient pour lui une collaboratrice fidèle et presque indispensable...

Entourée par sa famille, ses amis et Jean Cayeux, elle a fêté son centenaire, le 26 août 1998, dans son lieu de retraite, un service spécialisé de l'hôpital de Vaugirard, dans le 15^e, à Paris.

**Dans l'action de justice élémentaire
EN FAVEUR DES VEUVES DE GUERRE ET DES ANCIENS COMBATTANTS
le MRP était en tête...**

Dans son numéro 78 "le MRP vous parle" a rendu hommage à un parlementaire, engagé dans la défense des anciens combattants et victimes de guerre : Roger Devémy, député MRP de Saône-et-Loire de 1945 à 1951.

Je ne peux qu'approuver le texte de Georges Verpraet. Qu'il me soit permis, cependant, d'apporter aussi mon témoignage.

Parmi les victimes des guerres 14/18 - 39/45, il y avait les veuves. Leur nombre s'élevait à environ 700 000 à la fin de la seconde guerre mondiale et leur pension représentait en 1945 environ 120 francs par mois (valeur 1993) !

Entre les deux guerres, la situation des veuves n'avait pas donné lieu à de grands débats et la loi de 1928, qui devait permettre à leur pension d'atteindre l'indice 500 (la moitié de celle d'un invalide à 100%), a vu son application en...1993 - même si, notamment, l'application du rapport constant a permis l'augmentation progressive du "droit à réparation" que représentent les pensions. (1)

Mais il faut savoir et se rappeler que se sont les années 1945/1959 (celles de la 4^{ème} République) qui ont apporté une amélioration réelle à la situation des veuves et des orphelins.

Car l'action des parlementaires MRP est efficace. Menée par Roger Devémy, elle a permis d'obtenir pour les veuves et les orphelins : les prestations familiales, le supplément exceptionnel de pension pour les veuves âgées ou malades, la Sécurité Sociale aux veuves non salariées et à leurs enfants mineurs, le supplément familial de pension, l'allocation spéciale pour les orphelins de guerre handicapés et, surtout, le "plan quadriennal" en 1953 qui, avec l'application du rapport constant, a apporté une amélioration appréciée aux ressortissantes du Ministère des Anciens Combattants qui, malheureusement, dans les années suivantes, ont vu leurs effectifs augmentés des veuves de la guerre d'Indochine et des événements d'Algérie.

Aux côtés de Roger Devémy, je rappelle l'action persévérante et efficace d'Emile-Louis Lambert, ancien déporté, député du Doubs, de Marie-Louise Weber, députée du Haut-Rhin, de Lionel de Tinguy, député de la Vendée, membre de la Commission des Finances et celle de Charles Barangé, député du Maine-et-Loire, rapporteur du budget général à l'Assemblée Nationale.

Au Conseil de la République, il faut rappeler les activités de Paul Giauque, élu du Jura, et de Marie-Hélène Cardot, élue des Ardennes résistante et veuve de résistant. Les victimes de guerre et particulièrement les veuves de guerre et les orphelins leurs doivent beaucoup.

Mais ces actions concertées et efficaces, on les devait aussi à l'organisation du Mouvement.

En effet, il existait, pour plusieurs secteurs d'activités, **des sections d'étude et d'action**. Celle des victimes de guerre était présidée par Roger Devémy, qui réunissait avec les parlementaires intéressés des militants MRP mais aussi et surtout des personnalités compétentes et représentatives du monde combattant et victimes de guerre. Celles-ci faisaient part de leurs difficultés, présentaient leurs vœux. Les parlementaires MRP, après discussion, essayaient de faire aboutir leurs revendications dans les textes législatifs et lors des discussions budgétaires.

Récemment, une de ces personnalités m'écrivait. Elle se rappelait cette période et se souvenait de "la sympathique équipe du MRP".

Germaine Touquet

(1) Actuellement la pension d'une veuve de simple soldat s'élève mensuellement à 3 313,75 francs (indice 500) et à 4 420,50 francs (indice 667 - taux spécial pour les veuves âgées ou malades)

LE TRAITÉ D'AMSTERDAM

à l'intention de ceux qui aimeraient s'intéresser à l'Europe si elle était moins obscure*
par Nicole FONTAINE Vice-présidente du Parlement européen.

Veuillez remplir ce bulletin et l'adresser au CEIC (CENTRE EUROPÉEN D'INITIATIVES DE COOPÉRATION)
120, avenue Charles de Gaulle - 92522 Neuilly-sur-Seine • Téléphone : 01 46 37 06 41 - Télécopie : 01 46 37 09 33

Prix à l'unité selon les quantités :
de 1 à 10 exemplaires : 25 FF par exemplaire,
de 11 à 50 exemplaires : 20 FF par exemplaire,
Plus de 50 exemplaires : 16 FF par exemplaire.
(Ces prix sont TTC et incluent les frais d'envoi)

M., Mme, Melle : _____

Fonction (s'il y a lieu) : _____ Organisme (s'il y a lieu) : _____

Adresse : _____

désire recevoir _____ exemplaires et adresse à cette fin au CEIC le règlement correspondant à ma commande, soit au total _____ FF.
(la facture pour acquit sera jointe à l'envoi de la brochure).

A _____ le _____
(signature)

« L'Europe doit beaucoup à la démocratie chrétienne »

Au lendemain de la guerre, les partis politiques d'inspiration chrétienne ont apporté une contribution majeure à la reconstruction de l'Europe occidentale sur une base démocratique. « Ce qui était tout sauf évident », souligne l'historien Jean-Dominique Durand

ENTRETIEN

Jean-Dominique Durand

Historien, directeur du Centre Saint-Louis-de-France, à Rome

L'Europe occidentale de l'après-guerre a été profondément marquée par l'action de partis se référant explicitement aux convictions chrétiennes. Comment ce mouvement est-il né ?

Jean-Dominique Durand (1) : S'agissant des catholiques, il faut bien avoir à l'esprit que l'activité politique a longtemps été considérée par l'Église avec suspicion. L'engagement préconisé par l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII en 1891 était d'ordre caritatif et social. Le modèle était beaucoup plus Frédéric Ozanam que Marc Sangnier. Ce dernier, précurseur de l'engagement politique démocrate-chrétien, eut d'ailleurs quelques difficultés avec le Magistère, tout comme, avant lui, Lamennais.

Cette réticence de l'Église tient au fait qu'en politique on risque de se compromettre. Dans un régime parlementaire, il est nécessaire de négocier avec des interlocuteurs qui peuvent être des adversaires au plan religieux.

Cette interrogation existe toujours : on voit bien actuellement la difficulté qu'éprouve l'épiscopat italien à se positionner face au gouvernement D'Alema, dirigé par un ancien communiste et dans lequel figurent en bonne place de nombreux responsables issus de la Démocratie chrétienne.

— Léon XIII avait tout de même formulé une ouverture vers la démocratie parlementaire...

— Certes, mais comme un régime parmi d'autres et pas forcément le meilleur. C'est seulement à la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1944, dans le contexte d'une Europe ravagée sur le plan matériel comme sur le plan spirituel, désormais menacée par la domination de l'Union soviétique, que Pie XII présentera la démocratie comme le régime qui permet le mieux de réaliser les principes évangéliques. Entre-temps, des chrétiens se sont engagés en politique mais sans y avoir été encouragés par la hiérarchie.

— Elle n'a donc jamais cherché à se doter d'un « bras » politique ?

— Les partis d'inspiration chrétienne se sont créés en dehors d'elle. Ils ont toujours adopté à son égard une attitude respectueuse, attentive aux prises de position du Magistère, mais en même temps ils ont toujours voulu marquer leur autonomie, y compris sur les questions sensibles de morale familiale. Cela dit, il est clair qu'un tel parti n'a aucune chance de perdurer s'il n'a pas le soutien au moins discret de la hiérarchie ecclésiastique. On a pu le constater en Italie dans les années 20 lorsque le Parti populaire de don Luigi Sturzo a été abandonné pour permettre d'ouvrir les négociations avec le régime fasciste sur le statut du Saint-Siège.

— Quel a été l'impact de la démocratie chrétienne sur les pays d'Europe occidentale ?

— Son apport a été majeur et on a trop tendance à l'oublier. D'abord, il y a tout simplement la démocratie. Au lendemain de la guerre, ces partis se sont trouvés au pouvoir en Italie, en Allemagne, en France, aux Pays-Bas, en Belgique, soit autant de pays ravagés par le conflit. Reconstruire la démocratie dans ce contexte, particulièrement en Allemagne et en Italie, était tout sauf évident.

Deuxième apport, la modernisation. Ces pays ont connu, entre 1945 et 1970, des transformations très profondes avec la mise en œuvre d'une économie sociale de marché, se tenant à distance aussi bien du collectivisme que du libéralisme effréné. Cette modernisation économique et sociale (on parle de « miracle économique » en Allemagne et Italie) a été menée dans un esprit véritablement laïque, c'est-à-dire dans le respect de toutes les convictions.

Dernier apport, sans doute le plus connu : la construction européenne qui a été voulue et lancée par les démocrates-chrétiens. En outre, alors qu'ils étaient très isolés au départ, ils ont su rallier à cette idée leurs partenaires politiques. Cet engagement des démocrates-chrétiens était très lié à leur foi : s'ils sont européens, c'est parce que le christianisme les appelle à l'universalité, à dépasser les frontières.

— Après la chute du mur de Berlin, a-t-on vu apparaître une démocratie chrétienne

en Europe centrale et orientale ?

— Des partis naissent ou renaissent mais dans la difficulté. Ces pays sont restés en dehors de tout le mouvement qui a connu l'Europe occidentale. On ne pouvait pas y lire Maritain ou l'enseignement de Vatican II. Le décalage historique est extrêmement fort et, souvent, les partis d'inspiration religieuse dans ces pays sont plutôt de tempérament populiste et autoritaire.

Cependant, on observe une évolution extrêmement intéressante en Roumanie depuis l'élection, fin 1996, du président Emil Constantinescu qui est un authentique démocrate-chrétien. On voit là un excellent exemple du rôle que peut jouer la démocratie chrétienne dans un pays en reconstruction, expérience d'autant plus intéressante qu'elle se déroule en terre orthodoxe.

— L'islam — où la séparation entre foi et politique ne va pas de soi — prend une place croissante en Europe. Peut-on imaginer qu'il existe un jour des partis « démocrates-musulmans » ?

— La présence musulmane en Europe ne date pas seulement de l'immigration récente : la Bosnie, l'Albanie sont des pays islamisés depuis des siècles. L'islam est donc aussi européen. Mais il est divers, et il est difficile pour les autorités de trouver des interlocuteurs représentatifs. Il est clair cependant qu'il existe, parmi les musulmans, tout un courant attaché au respect des valeurs démocratiques. La construction d'une Europe fortement pluriculturelle et pluriconfessionnelle peut l'encourager.

Recueilli par Guillaume GOUBERT

(1) Auteur de *L'Europe de la démocratie chrétienne*, Éditions Complexe, collection « Questions au XX^e siècle ».

MAURICE TRAMBOUZE : C'ÉTAIT UN MILITANT

*Nous avons annoncé le décès de Michel Trambouze dans notre numéro 77, page 11.
À son sujet, nous avons reçu un texte d'un de ses amis, que nous publions volontiers*

Comme pour bien d'autres, certes, pourquoi, après sa disparition en juin dernier, parler de lui ?
Certainement pour rendre hommage à tous ces hommes et ces femmes qui ont permis au MRP, ce parti de la Quatrième République, d'exister et d'agir.

Dans un monde qui s'aventure, un pays qui ne sait plus très bien où sont les vraies valeurs, essayons de nous rappeler ce que représentait le "militant de base", toujours disponible, ne recherchant ni distinctions, ni honneurs, ni intérêts. Cela a existé.

Maurice Trambouze, dès 1933, faisait partie des Jeunes Démocrates Populaires. Tout comme sa famille, il demeurait à Clichy (banlieue nord de Paris) où, durant l'occupation, il fut un résistant authentique, dont le courage fut reconnu puisqu'il devint membre du Comité de Libération de cette ville.

Tout naturellement, il fut un des premiers adhérents MRP. Clichy, rappelons-le, eut la première section MRP de France (voir "Le MRP vous parle !" n°64).

Militant politique, il a été aussi militant social. Dès 1954, il était chargé de la propagande pour le développement de la collecte du sang au Centre national de la transfusion sanguine, puis devint directeur du Service propagande et éducation sanitaire du C.N.T.S.

En raison des activités nationales et internationales de cet organisme, nos lecteurs peuvent imaginer les sentiments qui furent les siens quand, retraité, il apprit les drames du sang contaminé.

Fidèle, généreux, courageux, discret, c'était un militant...

Une militante

Un nouvel ouvrage sur Gilbert Dru. Nos amis Christian et Denise Rendu nous l'avaient annoncé il y a plus de deux ans quand nous avons publié notre cahier sur Gilbert Dru, dans le cadre de notre enquête «A la recherche des inventeurs du MRP» (notre numéro 68) : ils préparaient en collaboration un ouvrage sur Gilbert Dru, leur camarade dans la Résistance. C'est aujourd'hui chose faite : les Editions Beauchesne publient «Gilbert Dru, un chrétien résistant», de Bernard Comte, Jean-Marie Domenach (décédé en 1997), Christian et Denise Rendu. Prix : 148 F.

Pensez à régler votre abonnement pour 1999

Abonnement d'un an

- pour les adhérents de l'Amicale : 80 F
- pour les non adhérents : 100 F

**Pensez aussi à régler votre adhésion à l'Amicale :
120 francs pour l'année**

Tout chèque à l'ordre de :

AMICALE DU MRP

133 bis rue de l'Université 75007 PARIS

Merci !

Ce numéro a été tiré à 1 600 exemplaires